LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE
Secrétariat des commissions

RAPPORT STATISTIQUE SUR LES TRAVAUX ET LES DÉPENSES DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1989-1990

Mai 1990

90-07280/

ISBN 2-550-20886-2
DÉPÔT LÉGAL, 2e TRIMESTRE 1990
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Page

LISTE DES TABLEAUX iv

LISTE DES FIGURES vii

LISTE DES ABRÉVIATIONS x

PRÉSENTATION 1

Survol général 1
Évolution des activités depuis la réforme de 1984 2
Plan du rapport statistique 8
Remarques méthodologiques 9

CHAPITRE PREMIER - DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SÉANCES DES COMMISSIONS 11

Nombre et heures de séances 11
Séances en session et hors session 15
Séances publiques, séances de travail et séances à huis clos 17
Présences et remplacements des membres de commission 20

CHAPITRE DEUX - LES MANDATS DES COMMISSIONS 23

Origine des mandats 24
Nombre et heures des séances selon l'origine du mandat 26
Moment de l'exécution des mandats 29
Types de séances selon l'origine du mandat 33

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

CHAPITRE TROIS - LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS 35

Compilation générale 35

Séances et heures pour chaque activité 36
Activités en période de session et hors session 43
Types de séances selon les activités 44

Compilation par activité 45

Législation - Étude des projets de loi 45
Projets de loi publics 49
Projets de loi d'intérêt privé 55
Étude des crédits budgétaires 59
Interpellations 62
Autres mandats de l'Assemblée 65
Législation déléguée 69
Surveillance d'organismes 70
Vérification des engagements financiers 73
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi 76
Études entreprises à l'initiative des commissions 79
Organisation générale 82

CHAPITRE QUATRE - LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA SOUS-COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE 85

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

CHAPITRE CINQ - LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET LES AUTRES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS 87

Comité directeur 87
Sous-commission 88
Présidence des séances 89
Ressources professionnelles autres que le personnel régulier 90
Déplacements des commissions 90
Consultations générales et particulières 92

CHAPITRE SIX - ÉTAT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1989-1990 97

Le budget 1989-1990 97
Les dépenses effectuées 97

ANNEXE I - DÉNOMINATION ET COMPÉTENCE DES COMMISSIONS 105
ANNEXE II - FICHES DES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1989-1990 109
Commission de l'aménagement et des équipements 111
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation ... 119
Commission des affaires sociales..... 121
Commission du budget et de l'administration 125
Commission de la culture 133
Commission de l'éducation 135
Commission de l'économie et du travail 139
Commission des institutions..... 143
Commission de l'Assemblée nationale..... 149

LISTE DES TABLEAUX

		Page
TABLEAU 1	- Séances et heures, par commission	11
TABLEAU 2	- Séances et heures en session et hors session, par commission	15
TABLEAU 3	- Séances publiques, séances de travail et séances à huis clos, en nombre et en heures, par commission	17
TABLEAU 4	- Présence et remplacement des membres	22
TABLEAU 4.1	- Taux de présence et de remplacement, par type d'activité	22
TABLEAU 5	- Origine des mandats, par commission	25
TABLEAU 6	- Séances selon les mandats, par commission	26
TABLEAU 7	- Heures de séances selon les mandats, par commission	27
TABLEAU 8	- Séances en session et hors session selon les mandats, par commission	31
TABLEAU 9	- Heures de séances en session et hors session selon les mandats, par commission	32
TABLEAU 10	- Séances publiques et séances de travail selon les mandats, par commission	33
TABLEAU 11	- Heures de séances publiques et de séances de travail selon les mandats, par commission	34
TABLEAU 12	- Séances par activité	36
TABLEAU 13	- Heures de séances par activité	37
TABLEAU 14	- Séances par activité, en nombre et en pourcentage, par commission	40
TABLEAU 15	- Séances par activité, en heures et en pourcentage, par commission	41
TABLEAU 16	- Séances en session et hors session, en nombre et en heures, par activité	43

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 17 - Séances publiques et séances de travail, en nombre et en heures, par activité 44

TABLEAU 18 - Traitement des projets de loi présentés à l'Assemblée 46

TABLEAU 19 - Étude détaillée des projets de loi, par commission 46

TABLEAU 20 - Traitement des projets de loi en commission 48

TABLEAU 21 - Séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission 50

TABLEAU 22 - Heures de séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission 50

TABLEAU 23 - Séances consacrées à l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé, en nombre et en heures, par commission 51

TABLEAU 24 - Séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, en nombre et en heures, par commission 59

TABLEAU 25 - Séances consacrées aux interpellations, en nombre et en heures, par commission 62

TABLEAU 26 - Séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, en nombre et en heures, par commission 65

TABLEAU 27 - Séances consacrées à la surveillance des organismes publics, en nombre et en heures, par commission..... 70

TABLEAU 28 - Séances consacrées à la vérification des engagements financiers, en nombre et en heures, par commission 73

TABLEAU 29 - Séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, en nombre et en heures, par commission 76

TABLEAU 30 - Séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions, en nombre et en heures, par commission 79

TABLEAU 31 - Séances consacrées à l'organisation générale, en nombre et en heures, par commission 82

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 32 - Séances de la Commission de l'Assemblée nationale, en nombre et en heures, par activité 86

TABLEAU 33 - Comités directeurs 87

TABLEAU 34 - Présidence des séances 89

TABLEAU 35 - Nombre de consultations, de témoins entendus et de mémoires déposés, par commission 93

TABLEAU 36 - Consultations particulières et générales, en nombre de séances et d'heures, par commission 93

TABLEAU 37 - Heures de séances de consultation, selon le type d'activité, par commission 95

TABLEAU 38 - Répartition des dépenses des commissions, entre le 1er avril 1989 et le 31 mars 1990, par catégorie de dépenses et par commission 103

LISTE DES FIGURES

		Page
FIGURE 1 -	Évolution des heures de séances selon l'origine des mandats	3
FIGURE 2 -	Évolution des heures de séances consacrées à la législation et aux consultations sur mandat de l'Assemblée	5
FIGURE 3 -	Évolution des heures de séances consacrées aux activités de contrôle parlementaire	6
FIGURE 4 -	Évolution des heures de séances consacrées aux activités d'initiative parlementaire	7
FIGURE 5 -	Répartition des heures de séances, par commission	13
FIGURE 6 -	Répartition des heures de séances, par mois	14
FIGURE 7 -	Répartition des heures de séances, en session et hors session	16
FIGURE 8 -	Répartition des heures de séances, en séances publiques et en séances de travail	18
FIGURE 9 -	Répartition des heures de séances, selon l'origine des mandats	28
FIGURE 10 -	Répartition des heures de séances, selon l'origine des mandats, par mois	30
FIGURE 11 -	Répartition des heures de séances, par activité	38
FIGURE 12 -	Répartition des projets de loi publics, par commission	52
FIGURE 13 -	Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par commission	53
FIGURE 14 -	Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par mois	54
FIGURE 15 -	Répartition des projets de loi d'intérêt privé, par commission	57
FIGURE 16 -	Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par commission	57

LISTE DES FIGURES (suite)

Page

FIGURE 17 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par mois 58

FIGURE 18 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par commission 60

FIGURE 19 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par mois 61

FIGURE 20 - Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par commission 63

FIGURE 21 - Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par mois 64

FIGURE 22 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, par commission 67

FIGURE 23 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats de l'Assemblée, par mois 68

FIGURE 24 - Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par commission 71

FIGURE 25 - Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par mois 72

FIGURE 26 - Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par commission 74

FIGURE 27 - Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par mois 75

FIGURE 28 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par commission 77

FIGURE 29 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par mois 78

LISTE DES FIGURES (suite)

Page

FIGURE 30 - Répartition des heures de séances consacrées aux études entreprises à l'initiative des commissions, par commission 80

FIGURE 31 - Répartition des heures de séances consacrées aux études entreprises à l'initiative des commissions, par mois ... 81

FIGURE 32 - Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par commission 83

FIGURE 33 - Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par mois 84

FIGURE 34 - Répartition des heures de séances de consultation, par commission 94

FIGURE 35 - Répartition des heures de séances de consultation, par mois 94

FIGURE 36 - Répartition des heures de séances de consultation, par activité 96

FIGURE 37 - Répartition des dépenses, par catégorie 98

FIGURE 38 - Répartition des dépenses, par activité 100

FIGURE 39 - Répartition des dépenses, par commission 101

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CAE	Commission de l'aménagement et des équipements
CAN	Commission de l'Assemblée nationale
CAPA	Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
CAS	Commission des affaires sociales
CBA	Commission du budget et de l'administration
CC	Commission de la culture
CE	Commission de l'éducation
CET	Commission de l'économie et du travail
CI	Commission des institutions
PLP	Projet de loi public
PLIP	Projet de loi d'intérêt privé
SP	Séance publique
ST	Séance de travail

PRÉSENTATION

La réforme parlementaire de 1984 a incité le Secrétariat des commissions à publier un compte rendu annuel qui tient compte du fonctionnement nouveau et plus autonome des commissions.

Pour la sixième année consécutive, ce rapport statistique a pour objet de dresser un tableau global des activités des commissions afin, d'une part, de mieux faire connaître le travail effectué par les députés qui sont membres des huit commissions parlementaires permanentes et, d'autre part, de fournir aux divers intervenants des données utiles à la planification et à l'organisation des travaux des commissions.

Ce rapport s'inscrit dans la même perspective que les précédents, autant par son contenu que par sa forme.

Survol général

L'année 1989-1990 est caractérisée par une diminution de la fréquence et de la durée des séances des commissions en raison de la tenue des élections générales qui ont interrompu les activités parlementaires entre le 9 août et le 28 novembre 1989. Les commissions ont tenu 328 séances d'une durée totale de 998 heures et 16 minutes, soit une baisse de 33% des heures de séances en comparaison avec l'an dernier.

Ce ralentissement est attribuable en premier lieu à la réduction du nombre de mandats que l'Assemblée a confiés aux commissions, notamment d'études détaillées des projets de loi publics et de consultations publiques. Le niveau des activités de contrôle et d'initiative parlementaires a connu cependant une baisse moins prononcée, grâce à l'effort particulier de quelques commissions en matière de vérification des engagements financiers, lors de la reprise des travaux parlementaires de l'hiver 1990.

Évolution des activités depuis la réforme de 1984

Les quatre graphiques qui suivent illustrent le nombre d'heures effectuées par les commissions depuis avril 1982, selon les grandes catégories de mandat, et tracent l'évolution des activités avant, pendant et après la réforme parlementaire de 1984.

Afin d'apprécier cette évolution, rappelons au préalable que l'essentiel des objectifs de la réforme était de réaliser un meilleur équilibre des institutions démocratiques en modernisant le fonctionnement de l'Assemblée et de ses commissions, et en privilégiant un meilleur contrôle parlementaire de l'Exécutif, de l'administration publique, des finances et des dépenses publiques [1]. Elle visait à rehausser le rôle du Parlement en fournissant aux députés des moyens nouveaux d'assumer efficacement leurs fonctions, notamment par une réforme du système et du fonctionnement des commissions parlementaires. Leur nombre étant réduit de 27 à 8, les nouvelles commissions étaient dotées d'une autonomie accrue et de ressources supplémentaires afin d'organiser leurs travaux, d'entreprendre des études à l'initiative de leurs membres et d'effectuer une surveillance accrue sur les actes du gouvernement, par le biais de la vérification trimestrielle des engagements financiers et de la politique budgétaire, par l'étude de la législation déléguée et l'examen des orientations, de la gestion et des activités des organismes publics, dans le cadre de leurs champs de compétence respectifs.

Qu'en est-il de l'utilisation de ces nouveaux pouvoirs par les commissions parlementaires, après six années d'expérimentation?

---

1 ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, *Mémoire du Président de l'Assemblée*, 22 juin 1983.

La figure 1 illustre l'évolution des heures de séances des commissions depuis avril 1982, selon les trois grandes catégories de mandats: mandats de l'Assemblée, mandats issus d'une disposition du Règlement ou d'une loi, mandats d'initiative [1].

FIGURE 1 - Évolution des heures de séances des commissions selon l'origine des mandats

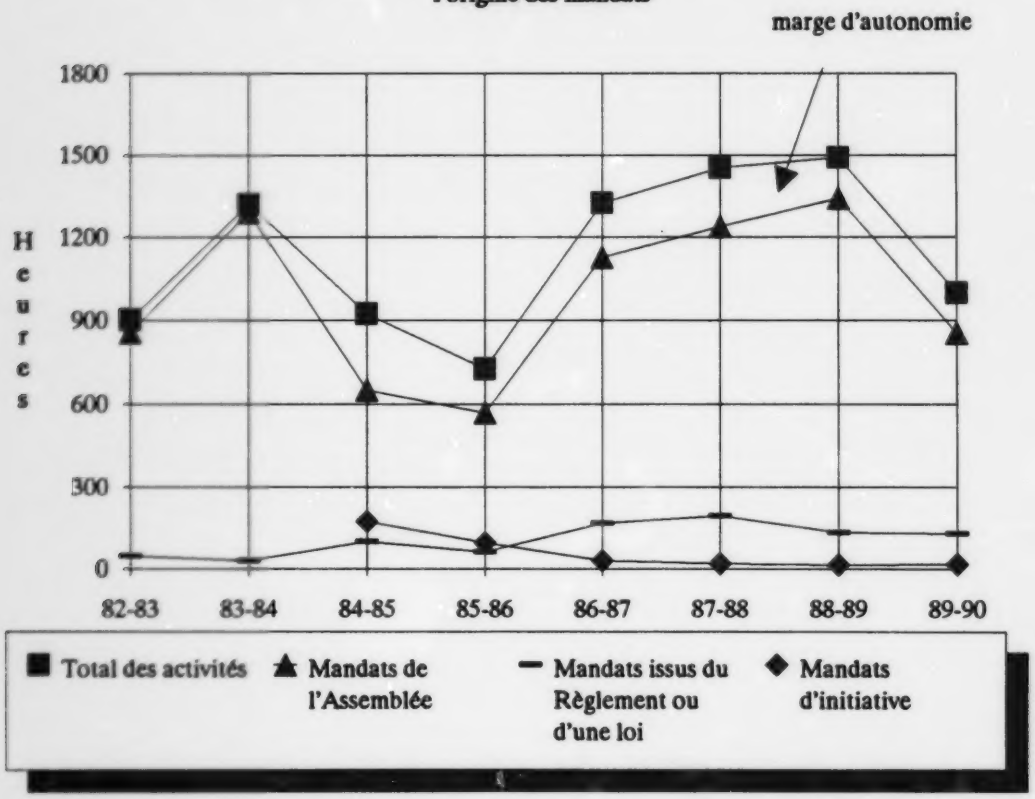

---

1 Voir au chapitre II pour une définition de ces catégories.

On observe en premier lieu une tendance à la hausse du total des heures de séances depuis 1982. Cette tendance a cependant été interrompue à trois reprises, soit en 1984-1985, en 1985-1986 et 1989-1990. Les deux dernières interruptions sont dues à la tenue d'élections générales. Il est à noter que la réduction des activités résultant de l'élection du 25 septembre 1989 a été moins marquée que la précédente, sans doute parce que l'élection de 1989 s'est tenue tôt à l'automne, permettant ainsi aux commissions de siéger durant la session intensive de décembre.

D'autre part, la marge d'autonomie prise par les commissions a presque triplé depuis l'entrée en vigueur de la réforme en mars 1984, comme l'illustre la part des heures de séances qui ne découlent pas de la réalisation des mandats de l'Assemblée. Cette part est passée d'une cinquantaine d'heures [1] en 1982-1983 à près de 150 heures cette année. On note toutefois que la marge d'autonomie atteinte lors de l'introduction de la réforme en 1984-1985 n'a jamais été égalée par la suite.

Les deux courbes du bas de la figure 1 illustrent l'utilisation de cette marge d'autonomie. La courbe des mandats issus du Règlement ou d'une loi indique une progression certaine, quoique timide, à partir de 1984-1985: les commissions expérimentent leurs nouveaux pouvoirs à l'égard de la surveillance d'organismes et accroissent la vérification des engagements financiers. D'un autre côté, la courbe des mandats d'initiative indique que le niveau d'activité ne cesse de décroître en dépit d'un bon départ au début de la réforme, passant de près de 180 heures en 1984-1985 à moins d'une quinzaine d'heures en 1989-1990.

---

[1] Avant mars 1984, la Commission des engagements financiers effectuait de sa propre initiative un examen mensuel des dépenses du gouvernement, en vertu d'une disposition du Règlement.

La figure 2 isole de l'ensemble des activités celles qui ont trait aux mandats confiés aux commissions par l'Assemblée, afin d'apprécier l'évolution des deux activités les plus connues, soit l'étude de la législation et la tenue des consultations publiques. On note que le volume annuel de ces deux types d'activité a généralement varié de concert, sauf en 1982-1983, en 1987-1988 et en 1989-1990 alors que les consultations ont presque égalé l'étude de la législation [1]. D'autre part, l'année pré-électorale de 1988-1989 a été fort active au plan législatif.

FIGURE 2 - Évolution des heures de séances des commissions consacrées à la législation et aux consultations sur mandat de l'Assemblée, par rapport aux autres activités

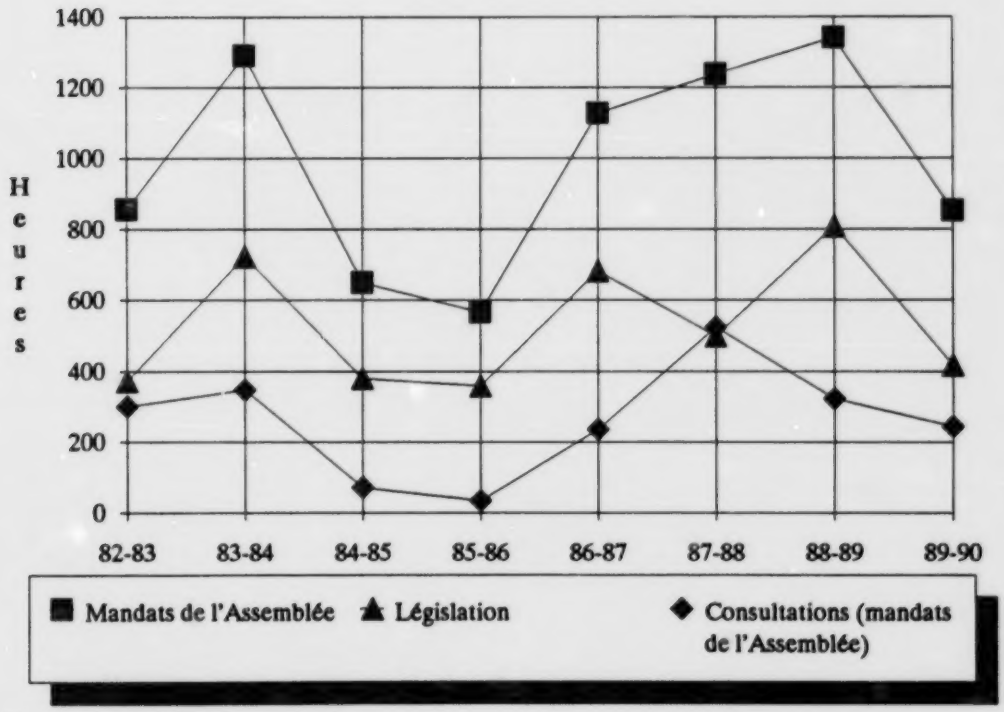

1 En 1987-1988, les consultations ont même surpassé l'étude de la législation.

La figure 3 illustre l'évolution des heures de séance consacrées aux activités de contrôle parlementaire effectuées par les commissions, soit sur mandat de l'Assemblée (crédits budgétaires, interpellations), soit en vertu d'une disposition du Règlement (engagements financiers, surveillance d'organismes, politique budgétaire).

La courbe du haut indique que la mise en oeuvre de la réforme en 1984-1985 n'a pas accru immédiatement les activités de contrôle des commissions. On remarque toutefois un net accroissement à partir de 1986-1987. Il est à noter que cet accroissement est dû totalement à l'initiative des commissions, puisque le niveau des mandats de contrôle parlementaire issus d'un mandat de l'Assemblée est demeuré stable sur la période, alors qu'on observe un net accroissement de la vérification des engagements financiers et, entre 1986 et 1988, une brève poussée des nouvelles activités de contrôle, notamment de la surveillance d'organismes, soit des mandats qui sont organisés d'une façon autonome par les commissions.

FIGURE 3 - Évolution des heures de séances des commissions consacrées aux activités de contrôle parlementaire

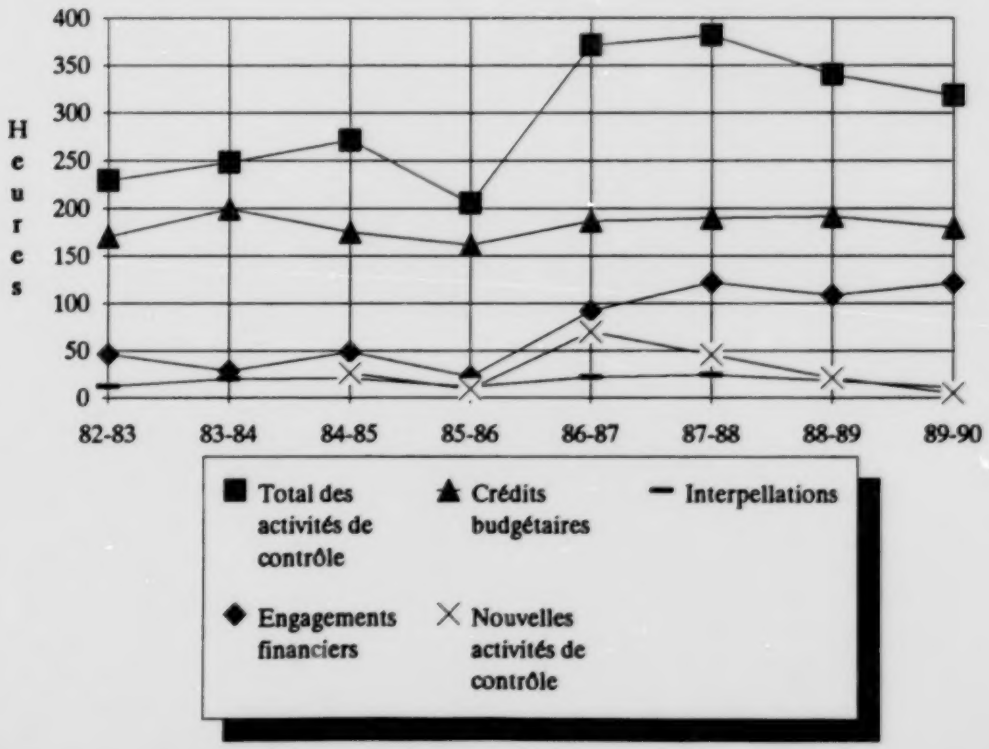

La figure 4 isole de l'ensemble les activités entièrement autonomes des commissions, soit les études entreprises à leur initiative et les séances d'organisation générale.

Comme nous l'avons observé plus haut lors de l'analyse de la figure 1, le niveau des activités d'initiative diminue radicalement entre 1984-1985 et 1986-1987 et demeure très faible depuis ce temps. On note cependant que cette baisse est davantage attribuable aux études entreprises à l'initiative des commissions qu'à l'organisation générale, dont la décroissance est moins marquée.

FIGURE 4 - Évolution des heures de séances des commissions consacrées aux activités d'initiative parlementaire

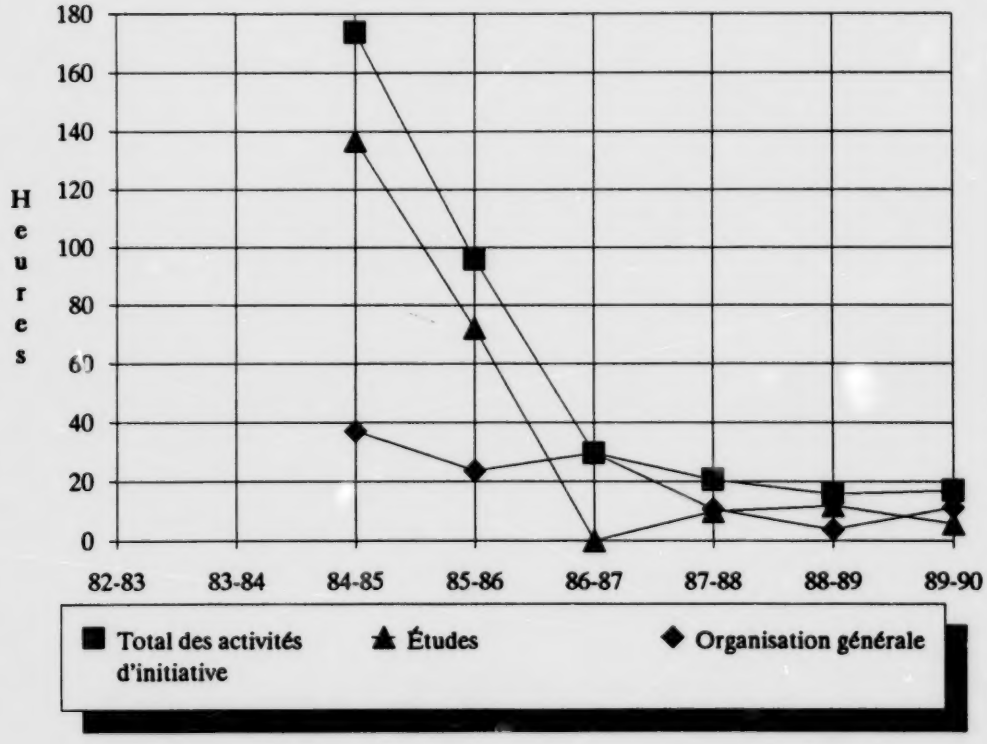

Les données sur l'évolution des activités des commissions depuis avril 1982 indiquent donc que le niveau global des activités s'est accru depuis l'entrée en vigueur de la réforme. Le volume d'activité semble davantage influencé par le nombre et l'ampleur des mandats que confie l'Assemblée aux commissions que par ceux qu'elles organisent d'elles-mêmes, bien que l'on observe une croissance des activités de contrôle parlementaire. Ces dernières ont néanmoins tendance à plafonner.

Plan du rapport statistique

Les chapitres qui suivent exposent en détail les activités des commissions pour l'année 1989-1990, dans une perspective comparative.

Le premier chapitre traite des données générales sur les séances des commissions en termes de nombre de séances, leur durée, le type de séance et la participation des députés. Le second chapitre examine les travaux des commissions sous l'angle de l'origine des mandats qu'elles ont reçus, que ce soit en vertu d'un ordre de l'Assemblée, d'une disposition du Règlement de l'Assemblée ou d'une loi, ou encore de leur propre initiative. Le troisième chapitre analyse plus en profondeur chacune des activités, en mettant l'accent sur celles qui ont davantage occupé les commissions. Un chapitre distinct est par la suite consacré aux travaux de la Commission de l'Assemblée nationale et de la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire, en raison de la nature particulière des mandats qui leur sont confiés et des caractéristiques de leur fonctionnement. Les deux derniers chapitres traitent du fonctionnement des commissions et des ressources mises à leur disposition.

On retrouve en annexe les données détaillées des activités de chaque commission, y compris les dates auxquelles les séances ont été tenues.

Remarques méthodologiques

Nous avons abordé l'analyse des données relatives aux activités des commissions en cherchant à répondre aux questions suivantes: 1) Quel a été le volume de travail des commissions cette année et comment se distingue-t-il des années antérieures? 2) Comment la charge de travail a-t-elle été répartie entre les commissions et dans le temps? Cette répartition est-elle équilibrée entre les commissions et stable d'une année à l'autre?

Les données présentées dans les tableaux font état des résultats de l'année terminée, alors que les représentations graphiques permettent la comparaison des activités pour les trois dernières années, soit le niveau de comparaison utilisé dans les rapports précédents.

Les tableaux statistiques conservent la même numérotation séquentielle que celle qui avait été établie pour les rapports antérieurs, soit depuis 1985-1986, ce qui facilite la comparaison d'une année à l'autre.

Les représentations graphiques ont pour but d'illustrer la répartition et l'évolution de la charge de travail entre les commissions. Elles ont été établies à partir du nombre d'heures de séances, soit une donnée qui permet la comparaison entre les commissions, les activités et les mois de l'année.

Afin d'apprécier précisément l'équilibre ou le déséquilibre de la répartition de la charge de travail entre les commissions, nous avons utilisé la mesure de l'écart-type de la distribution des heures de séances. L'écart-type sert

à déterminer dans quelle mesure le résultat obtenu pour chacune des commissions s'écarte de la moyenne des résultats obtenus par l'ensemble de celles-ci. En présence d'une distribution parfaitement égale de la charge de travail entre les commissions, l'écart-type est de 0. Plus la charge de travail est inégalement répartie, plus l'écart-type est élevé. Afin de pouvoir comparer l'équilibre relatif de la charge de travail, d'une année à l'autre, nous avons calculé l'écart-type à partir des proportions plutôt qu'en fonction des valeurs absolues. Cette mesure permet donc de comparer les écarts de répartition de la charge de travail en termes d'équilibre entre les commissions et de stabilité dans le temps.

Comme ce rapport est basé avant tout sur des données statistiques, nous n'avons retenu, pour appuyer le texte, que les éléments quantifiables. Toutes les données apparaissant dans les différents tableaux ont été puisées dans les procès-verbaux des séances des commissions tenues entre le 1er avril 1989 et le 31 mars 1990. Par conséquent, cet ouvrage ne fait état que d'une partie du travail de l'ensemble des commissions puisqu'il nous est impossible de tenir compte, à partir de statistiques uniquement, des heures consacrées à la préparation et au suivi des séances des commissions ainsi que des réunions des comités directeurs, ou des rencontres interparlementaires, par exemple.

Il est à noter que dans tous les tableaux, les fractions d'heure indiquent une fraction décimale et non des minutes.

CHAPITRE PREMIER

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SÉANCES DES COMMISSIONS

Les séances publiques et les séances de travail sont les principaux outils à la disposition des commissions parlementaires pour exécuter les mandats qu'elles se sont donnés ou qui leur ont été confiés. Dans ce rapport, une séance correspond à la période de temps accordée à l'étude d'une affaire, au cours d'une même journée.

Nombre et heures de séances

Au cours de la dernière année, les commissions ont tenu 328 séances de toute nature, totalisant 998 heures et 16 minutes, soit une diminution de 73 séances (-18,2%) et de 491 heures (-33%) en comparaison avec l'année 1988-1989.

La durée moyenne des séances a également diminué cette année pour se situer à 3 heures 2 minutes, soit une baisse de 18% par rapport à l'an dernier.

TABLEAU 1 - Séances et heures, par commission

Commissions	Séances		Heures	
		%		%
CAE	71	21,6	182,88	18,3
CAPA	9	2,7	34,63	3,5
CAS	58	17,7	274,95	27,5
CBA	59	18,0	111,65	11,2
CC	9	2,7	18,65	1,9
CE	27	8,2	109,00	10,9
CET	45	13,7	158,61	15,9
CI	50	15,2	107,90	10,8
TOTAL	328	100,0	998,27	100,0

Le tableau 1 expose les résultats obtenus par chacune des commissions. En comparaison avec l'an dernier, on note que la réduction des heures de séances aurait atteint 50% en 1989-1990 si la CAS n'avait pas légèrement accru ses heures de séances et la CET maintenu son niveau d'activité.

Comme l'illustre la figure 5, les autres commissions ont réduit considérablement leur volume de travail, en particulier la CAE, la CBA, la CE et la CI qui ont chacune réduit de plus de 100 heures la durée de leurs séances.

La charge de travail est à nouveau inégalement répartie entre les commissions en 1989-1990. La durée totale des séances de la commission qui a le plus siégé, la CAS, est de 14,7 fois plus élevée que celle de la commission qui a le moins siégé, la CC. Cet écart n'était que de 5,4 en 1988-1989 et de 4,7 il y a deux ans. La mesure plus rigoureuse de l'écart-type affiche un résultat de 7,7 contre 5,5 et 6,1 pour les deux années précédentes. Ces mesures indiquent que le déséquilibre de la charge de travail entre les commissions a atteint un niveau inégalé en 1989-1990.

Ce déséquilibre dans la répartition de la charge de travail entre les huit commissions est observé depuis plusieurs années et s'explique en grande partie, d'une part, par des facteurs conjoncturels qui font en sorte que certaines commissions se voient confier ou se donnent elles-mêmes des mandats plus ou moins larges et, d'autre part, par des facteurs structurels, tel que l'étendue du champ de compétence de certaines commissions duquel découle chaque année un volume de travail plus ou moins élevé, selon le cas.

Au plan des facteurs conjoncturels, la tenue des élections générales et la dissolution de l'Assemblée et de ses commissions expliquent évidemment la réduction générale des activités. Toutefois, la tenue d'importantes consultations publiques lors de la session d'hiver 1990 par la CAS et la CET ont permis le maintien du niveau d'activité de ces commissions.

Au plan des facteurs structurels, on constate depuis plusieurs années que les commissions qui comptent le plus grand nombre de ministères et d'organismes publics dans leur champ de compétence ont tendance à connaître le plus haut niveau d'activité. C'est ce qui explique que la CAE, la CET et la CAS figurent au premier rang des commissions depuis 1984. Toutefois, la CAE, qui a toujours été la première commission en importance selon ce critère, cède exceptionnellement la première place à la CAS en 1989-1990.

FIGURE 5 - Répartition des heures de séances, par commission

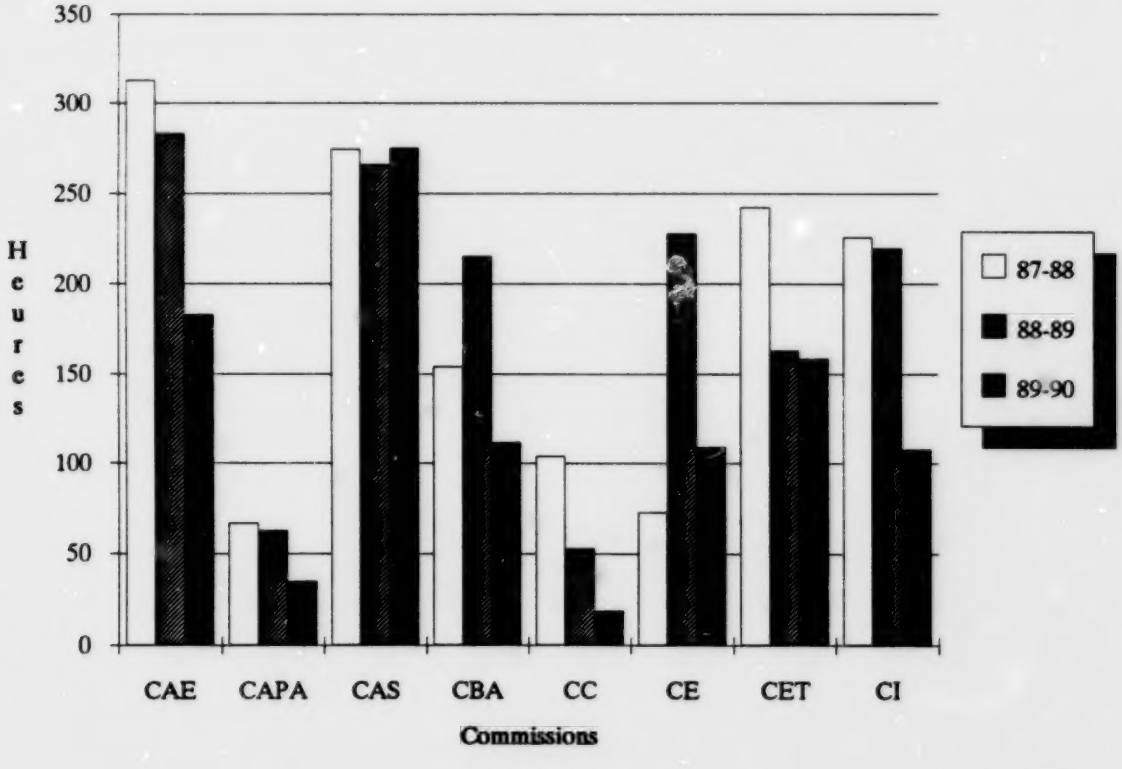

La figure 6 illustre bien les tendances observées précédemment. En raison de la dissolution des commissions, ces dernières n'ont à peu près pas siégé entre l'ajournement de juin 1989 et la reprise des travaux à la fin de novembre 1989 [1]. Les commissions ont beaucoup moins siégé en décembre 1989 qu'elles ne le font habituellement à cette période. En revanche, on observe une forte reprise à l'hiver 1990.

FIGURE 6 - Répartition des heures de séances, par mois

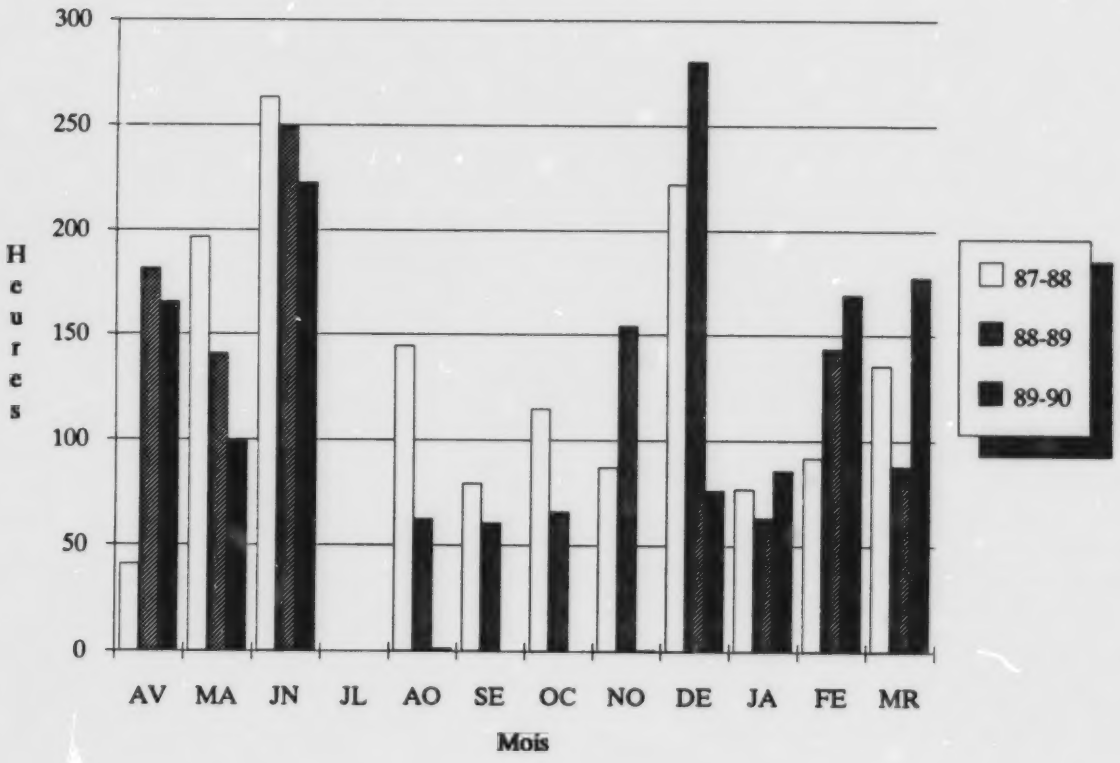

1 La CAE a tenu deux séances de vérification d'engagements financiers à la fin de juin 1989.

Séances en session et hors session

Dans ce document, nous distinguons une séance pendant la session d'une séance hors session; la première est tenue lorsque l'Assemblée siège et la deuxième, pendant les vacances sessionnelles ou durant l'intersession.

Le tableau 2 montre que les commissions continuent de siéger principalement en période de session, puisque 81,4% des séances et 68,8% des heures ont eu lieu durant cette période.

TABLEAU 2 - Séances et heures en session et hors session, par commission

	Séances		Heures	
Commissions	Session	Hors session	Session	Hors session
CAE	60	11	123,88	59,00
CAPA	9	-	34,63	-
CAS	39	19	160,37	114,58
CBA	50	9	85,06	26,59
CC	7	2	14,42	4,23
CE	18	9	59,54	49,46
CET	34	11	101,56	57,05
CI	50	-	107,90	-
TOTAL	267	61	687,36	310,91

La figure 7 illustre que la part des séances tenues hors session s'est accrue en 1989-1990 sans toutefois atteindre le niveau de 1987-1988, alors que le tiers des séances avait été tenues durant cette période.

Il est à noter que la durée moyenne des séances est presque le double en période hors session que lorsque l'Assemblée siège. Ainsi, la durée moyenne des séances hors session est de 5 heures 5 minutes (5 heures en 1988-1989) contre 2 heures 34 minutes en session (3 heures 22 minutes en 1988-1989).

Alors que la CAPA et la CI n'ont siégé qu'en période de session, on observe que toutes les autres commissions ont tenu des séances hors de cette période, mais aussi que la CAS a contribué à elle seule pour 38,8% des heures de séances hors session.

FIGURE 7 - Répartition des heures de séances, en session et hors session

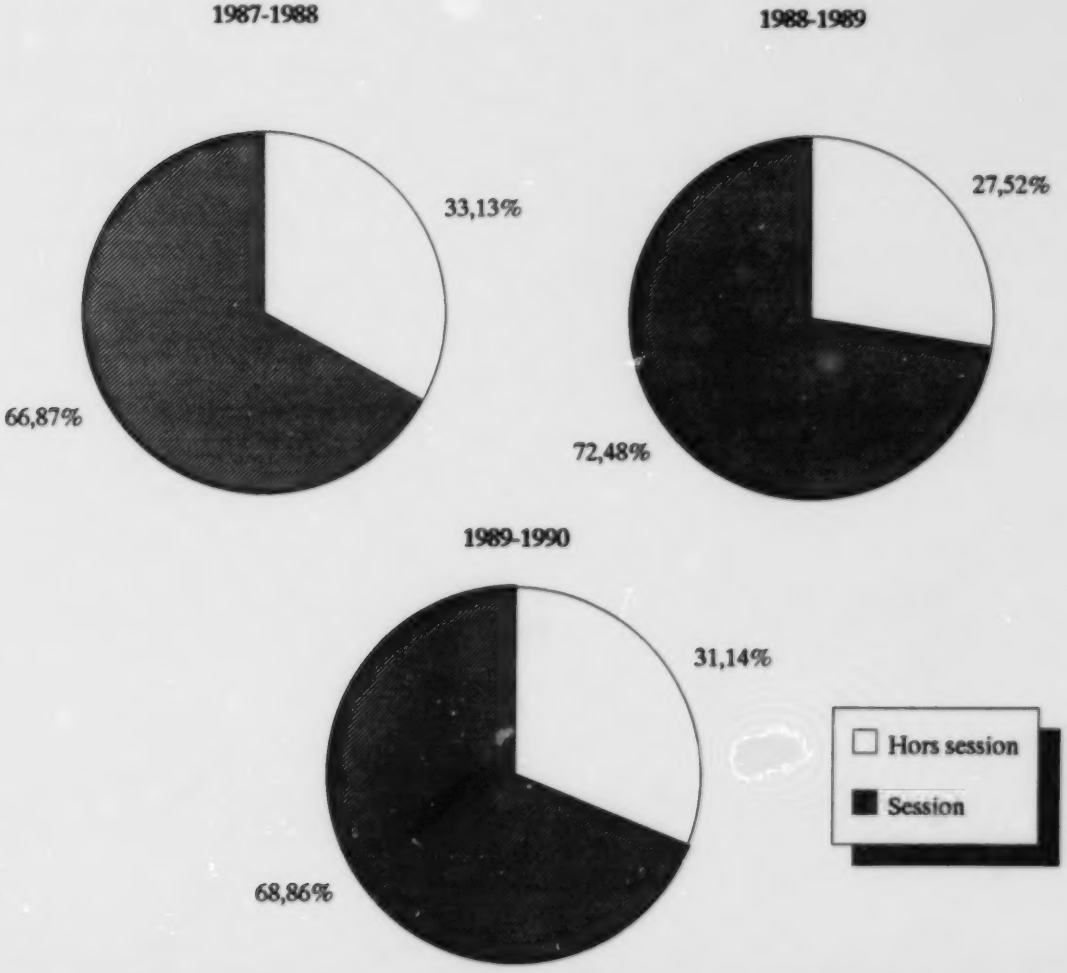

Séances publiques, séances de travail et séances à huis clos

Le Règlement prévoit trois types de séances de commission: la séance publique dont les délibérations sont consignées au ***Journal des débats*** et qui est tenue en présence du public; la séance de travail, utilisée surtout pour la planification et l'organisation des différents mandats d'une commission, dont les délibérations ne sont pas enregistrées et qui est tenue sans que le public soit admis; et enfin la séance à huis clos, un type de séance exceptionnel, caractérisé par l'absence du public et la confidentialité des délibérations.

Le tableau 3 traduit l'importance des séances publiques comme mode privilégié de travail des commissions.

TABLEAU 3 - Séances publiques, séances de travail et séances à huis clos, en nombre et en heures, par commission

	Séances publiques		Séances de travail		Séances à huis clos	
Commissions	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAE	68	181,13	3	1,75	-	-
CAPA	8	34,38	1	0,25	-	-
CAS	56	273,99	2	0,96	-	-
CBA	56	109,39	3	2,26	-	-
CC	8	18,62	1	0,03	-	-
CE	25	108,16	2	0,84	-	-
CET	43	157,13	2	1,48	-	-
CI	43	104,15	7	3,75	-	-
TOTAL	307	986,95	21	11,32	-	-

FIGURE 8 - Répartition des heures de séances, en séances publiques et en séances de travail

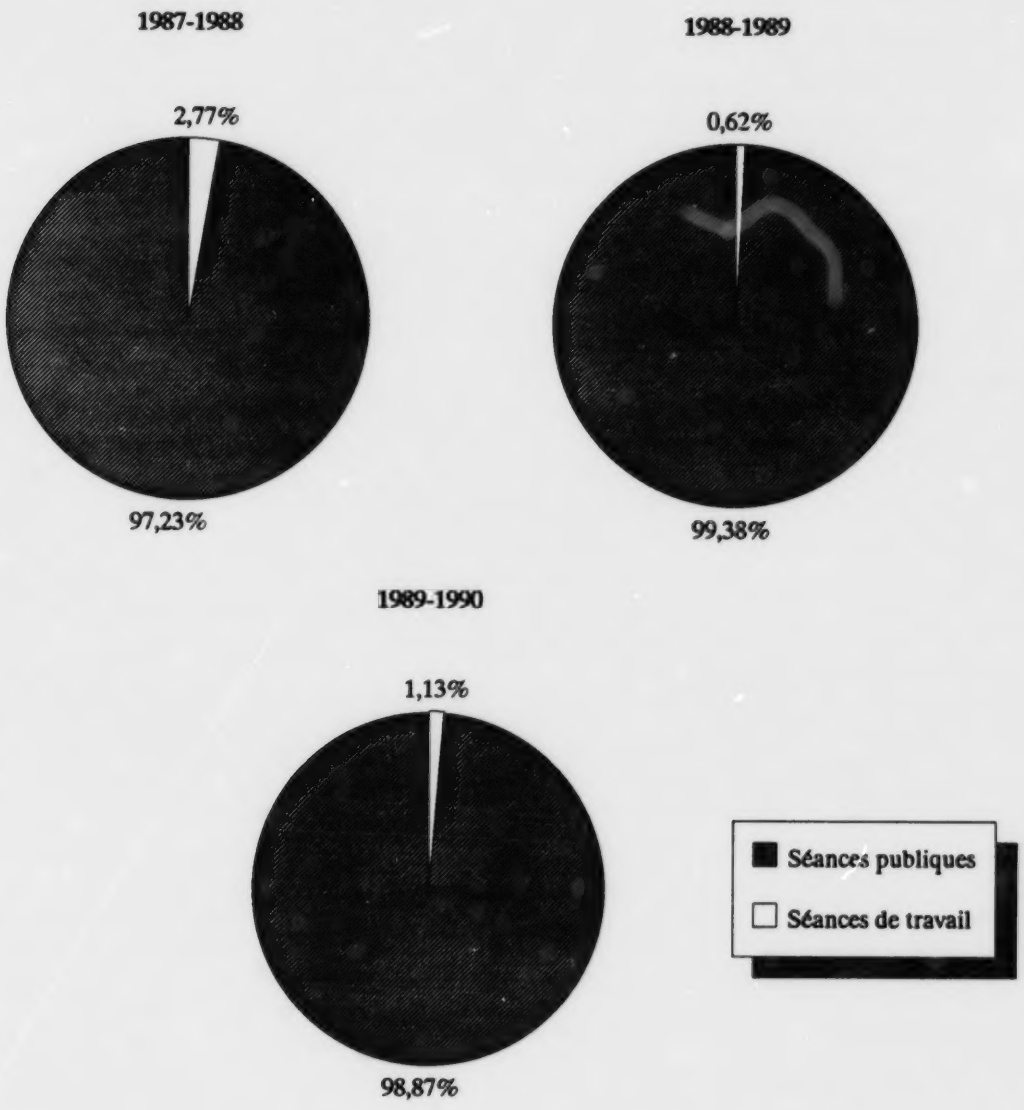

La figure 8 illustre que la part des séances publiques totalise 98,8% de la durée totale des séances, contre 1,1% pour les séances de travail; ces dernières accroissent légèrement leur part en comparaison avec l'an dernier.

La durée moyenne des séances de travail a diminué cette année, pour se situer à 32 minutes (1 heure 8 minutes en 1988-1989). Par ailleurs, la CI a tenu à elle seule le tiers des séances de travail.

Aucune commission n'a tenu de séance à huis clos en 1989-1990.

Présences et remplacements des membres de commission

Le tableau 4 révèle que le nombre total de présences des députés aux 328 séances a été de 3 188, soit une moyenne de 9,7 membres par séance, une légère diminution par rapport à l'an dernier (10,5 en 1988-1989).

Le taux de participation des membres des commissions a également diminué à 69,1% (78,3% en 1988-1989). On observe que le taux de présence varie passablement d'une commission à l'autre (écart-type de 7,2 en 1989-1990; 5,4 en 1988-1989) et que les commissions à vocation culturelle (la CE et la CC) connaissent la plus grande participation, alors que les commissions à vocation gouvernementale (la CI et la CBA) connaissent la plus faible.

Il est intéressant de noter, à la lecture du tableau 4.1, que le taux de présence varie également selon le type d'activité: la participation est nettement plus forte lors des consultations publiques ("Autres mandats de l'Assemblée") que pour toute autre activité [1]. A l'inverse, l'interpellation est l'activité qui suscite la moins grande participation depuis plusieurs années; ce phénomène s'explique par le fait que le Règlement n'impose pas l'obligation du quorum pour ce mandat.

Par ailleurs, le taux global de remplacement des membres a été de 11,0% en 1989-1990, contre 15% et 10,1% pour les deux années précédentes. On constate que ce taux varie d'une commission à l'autre (écart-type de 3,1 en 1989-1990; 3,6 en 1988-1989) mais est assez stable d'une année à l'autre.

---

[1] À l'exception de la participation exceptionnelle à l'unique mandat d'initiative.

D'autre part, le tableau 4.1 indique que le taux de remplacement est généralement plus élevé en 1989-1990 pour les mandats de l'Assemblée que pour les autres mandats; c'est notamment le cas des séances d'interpellation et des "Autres mandats de l'Assemblée".

Les mandats organisés d'une façon autonome par les commissions donnent lieu à moins de remplacements, sauf lors de la vérification des engagements financiers, dont le taux de remplacement s'apparente à celui de l'étude des projets de loi publics et des crédits budgétaires.

TABLEAU 4 - Présence et remplacement des membres

Commissions	Membres présents	%	Remplaçants	%
CAE	740	65,2	72	9,7
CAPA	80	74,1	5	6,3
CAS	650	74,7	78	12,0
CBA	450	63,6	77	17,1
CC	81	78,6	8	9,9
CE	294	79,0	22	7,5
CET	518	76,7	45	8,7
CI	375	58,7	43	11,5
TOTAL	3188	69,1	350	11,0

TABLEAU 4.1 - Taux de présence et de remplacement, par type d'activité

Activités	Membres présents	%	Remplaçants	%
Projets de loi publics	1174	65,3	133	11,3
Projets de loi d'intérêt privé	387	63,2	47	12,1
Crédits budgétaires	363	65,9	43	11,8
Interpellations	36	38,7	9	25,0
Autres mandats de l'Assemblée	576	92,3	78	13,5
Législation déléguée	8	53,3	3	-
Surveillance d'organismes	-	-	-	-
Engagements financiers	306	73,4	35	11,4
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	139	71,6	-	-
Études (mandats d'initiative)	11	91,7	1	-
Organisation générale	188	63,9	1	0,5
TOTAL	3188	69,1	350	11,0

CHAPITRE DEUX

LES MANDATS DES COMMISSIONS

Nous regroupons les activités des commissions en trois catégories distinctes qui correspondent aux dispositions du Règlement de l'Assemblée nationale.

Premièrement, les mandats de l'Assemblée dont l'avis de convocation est donné à l'Assemblée par le leader du gouvernement; ils touchent la législation, l'étude des crédits budgétaires, les interpellations et toute autre matière d'intérêt public que l'Assemblée défère aux commissions pour étude.

Deuxièmement, les mandats prévus par le Règlement de l'Assemblée nationale ou par une loi: dans le Règlement, on retrouve notamment les mandats de vérification des engagements financiers, de surveillance des organismes publics et d'étude de la politique budgétaire; les mandats prévus par une loi sont susceptibles de varier chaque année et comprennent par exemple l'étude du rapport d'activités de la Commission d'accès à l'information.

Troisièmement, on retrouve les mandats d'initiative, c'est-à-dire ceux que se donnent les commissions sur motion d'un de leurs membres, ainsi que les séances portant sur la planification et l'organisation générale de leurs travaux.

Origine des mandats

Le tableau 5 indique que les commissions ont effectué 156 mandats de toute nature en 1989-1990, soit une baisse de 14 par rapport à l'an dernier. La grande majorité des mandats ont été confiés aux commissions par l'Assemblée; toutefois, les commissions ont procédé elles-mêmes à la réalisation de 24 mandats prévus par le Règlement ou par une loi, et à 1 mandat d'initiative, soit respectivement 1 et 2 mandats de moins qu'en 1988-1989.

Une analyse plus approfondie de ces mandats nous indique que 13 des 24 mandats prévus au Règlement ou par une loi ont eu pour objet de procéder à l'élection des présidents et vice-présidents de commission, dont les postes étaient à combler soit en raison d'une vacance à la fin de la 33e Législature, soit comme effet de la dissolution des commissions par la tenue des élections générales. Dix autres de ces mandats ont porté sur la vérification des engagements financiers, tandis que le dernier avait trait à la politique budgétaire. Aucun mandat n'a été entrepris en fonction d'une disposition législative.

Une seule commission s'est chargée d'un mandat d'initiative, contre 3 l'an dernier, ce qui est néanmoins supérieur au niveau atteint en 1986-1987, alors qu'aucun mandat de ce type n'avait été tenu.

TABLEAU 5 - Origine des mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée	Mandats prévus par le Règlement ou par une loi	Mandats d'initiative *	TOTAL
CAE	38	4	-	42
CAPA	3	2	-	5
CAS	12	1	-	13
CBA	35	4	1	40
CC	1	3	-	4
CE	8	2	-	10
CET	14	5	-	19
CI	20	3	-	23
TOTAL	131	24	1	156

* Ce tableau ne comprend que les mandats adoptés en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale.

La distribution du nombre de mandats entre les commissions s'effectue d'une façon très similaire pour les trois années étudiées. On observe toutefois en 1989-1990 que la CBA a accru d'une façon importante le nombre de ses mandats; en réalité, le chiffre se trouve gonflé par l'étude de 12 projets de lois sur les corporations professionnelles. À l'inverse, la CC a nettement reçu moins de mandats de l'Assemblée cette année que par le passé.

Nombre et heures des séances selon l'origine du mandat

Comme nous l'avons déjà souligné, les tableaux 6 et 7 permettent de constater la place prédominante qu'occupent les mandats de l'Assemblée dans la charge de travail des commissions.

On note à la lecture de ces tableaux que la fréquence et la durée des séances d'étude des mandats de l'Assemblée sont inégalement réparties entre les commissions, comme l'indique l'écart-type de 8,7 (5,7 en 1988-1989; 7,1 en 1987-1988). C'est également le cas des mandats prévus par le Règlement ou par une loi dont l'écart-type est de 13,9 (6,1 en 1988-1989; 5,9 en 1987-1988). On note encore un plus grand déséquilibre de la répartition des mandats d'initiative, avec un écart-type de 14,3 (17,7 en 1988-1989; 11,5 en 1987-1988).

TABLEAU 6 - Séances selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
		%		%		%		%
CAE	56	21,3	12	27,9	3	13,6	71	21,6
CAPA	5	1,9	3	7,0	1	4,5	9	2,7
CAS	55	20,9	1	2,3	2	9,1	58	17,7
CBA	47	17,9	8	18,6	4	18,2	59	18,0
CC	4	1,5	4	9,3	1	4,5	9	2,7
CE	23	8,7	2	4,7	2	9,1	27	8,2
CET	33	12,5	10	23,3	2	9,1	45	13,7
CI	40	15,2	3	7,0	7	31,8	50	15,2
TOTAL	263	100,0	43	100,0	22	100,0	328	100,0

TABLEAU 7 - Heures de séances selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
		%		%		%		%
CAE	122,79	14,4	58,34	45,5	1,75	10,3	182,88	18,3
CAPA	23,95	2,8	10,43	8,1	0,25	1,5	34,63	3,5
CAS	273,94	32,1	0,05	-	0,96	5,7	274,95	27,5
CBA	86,38	10,1	17,38	13,5	7,89	46,5	111,65	11,2
CC	13,92	1,6	4,70	3,7	0,03	0,2	18,65	1,9
CE	102,46	12,0	5,70	4,4	0,84	5,0	109,00	10,9
CET	129,93	15,2	27,20	21,2	1,48	8,7	158,61	15,9
CI	99,63	11,7	4,52	3,5	3,75	22,1	107,90	10,8
TOTAL	853,00	100,0	128,32	100,0	16,95	100,0	998,27	100,0

En termes d'heures, la figure 9 illustre l'évolution de la part respective des trois types de mandats, pour les trois dernières années. On note une correspondance entre l'année 1987-1988 et 1989-1990 dans les parts respectives des trois types de mandat, alors que 1988-1989 a été exceptionnellement accaparée par les mandats de l'Assemblée. On observe toutefois que la part de ces derniers totalise pas moins de 85,4% des heures de séances en 1989-1990.

La durée moyenne de chaque mandat de l'Assemblée a été plus courte cette année, soit 6 heures 30 minutes (9 heures 22 minutes en 1988-1989; 7 heures 28 minutes en 1987-1988), ce qui résulte en grande partie de la réduction des séances de consultation publique, dont la durée est généralement plus longue que celle des autres mandats. Par ailleurs, la durée moyenne des mandats prévus par le Règlement ou par une loi a été de 5 heures 20 minutes (5 heures 46 minutes en 1988-1989; 4 heures 44 minutes en 1987-1988).

FIGURE 9 - Répartition des heures de séances, selon l'origine des mandats

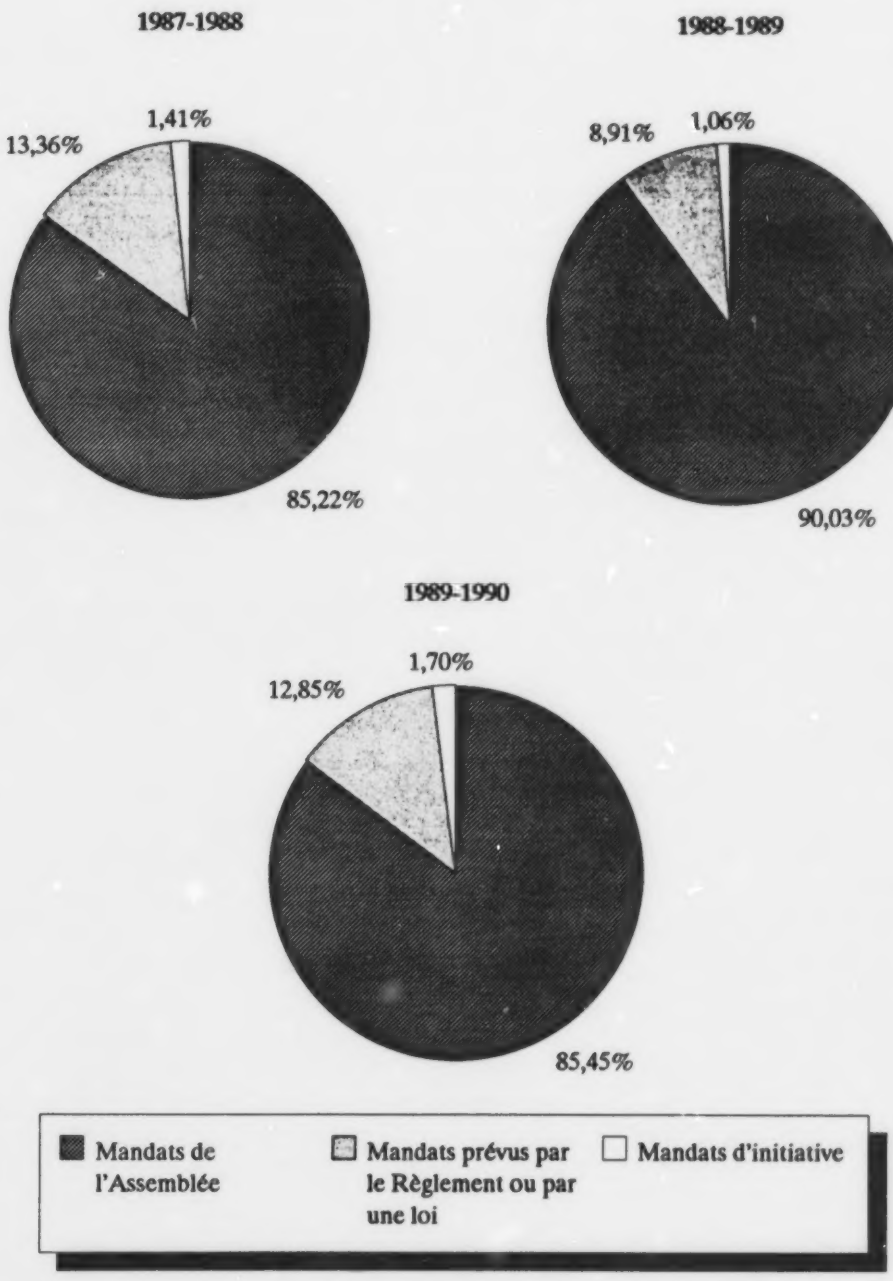

Moment de l'exécution des mandats

Les tableaux 8 et 9 exposent les données de la répartition des travaux des commissions entre les périodes de session et hors session, selon l'origine du mandat. On observe à nouveau que, quelle que soit la période, les mandats de l'Assemblée dominent largement.

Par ailleurs, la réduction générale des séances s'est répartie également entre les deux périodes pour ce qui est des mandats de l'Assemblée, dont la part des heures de séances tenues hors session demeure à 22,3%, malgré une réduction de plus de 100 heures (22,3% en 1988-1989; 33,1% en 1987-1988).

La part des mandats prévus par le Règlement ou par une loi réalisés hors session s'accroit en 1989-1990 avec 87,4% des heures de séances tenues durant cette période (75% en 1988-1989; 31,5% en 1987-1988); quant aux mandats d'initiative, ils se sont partagés également entre les deux périodes, renouant ainsi avec la pratique observée il y a deux ans (72,9% effectués hors session en 1988-1989; 50,4% en 1987-1988).

Vue sous un autre angle, la période hors session a été moins largement dominée par l'étude des mandats de l'Assemblée en 1989-1990, puisque ces derniers ont compté pour 61,3% des heures de séances tenues durant cette période (72,9% en 1988-1989; 85,1% en 1987-1988). Pour leur part, tous les autres mandats ont représenté 38,7% des heures de séances hors session (27,1% en 1988-1989; 14,9% en 1987-1988). D'un autre côté, la période de session a été consacrée presque entièrement à l'étude des mandats de l'Assemblée avec 96,3% des heures de séances (96,5% en 1988-1989; 85,3% en 1987-1988).

La figure 10 illustre les parts réciproques des trois types de mandat pour chacun des mois de l'année. Les mandats de l'Assemblée sont largement dominants pour tous les mois où les commissions ont siégé, sauf celui de janvier 1990 au cours duquel les mandats prévus au Règlement ont pris la première place.

FIGURE 10 - Répartition des heures de séances, selon l'origine des mandats, par mois (1989-1990)

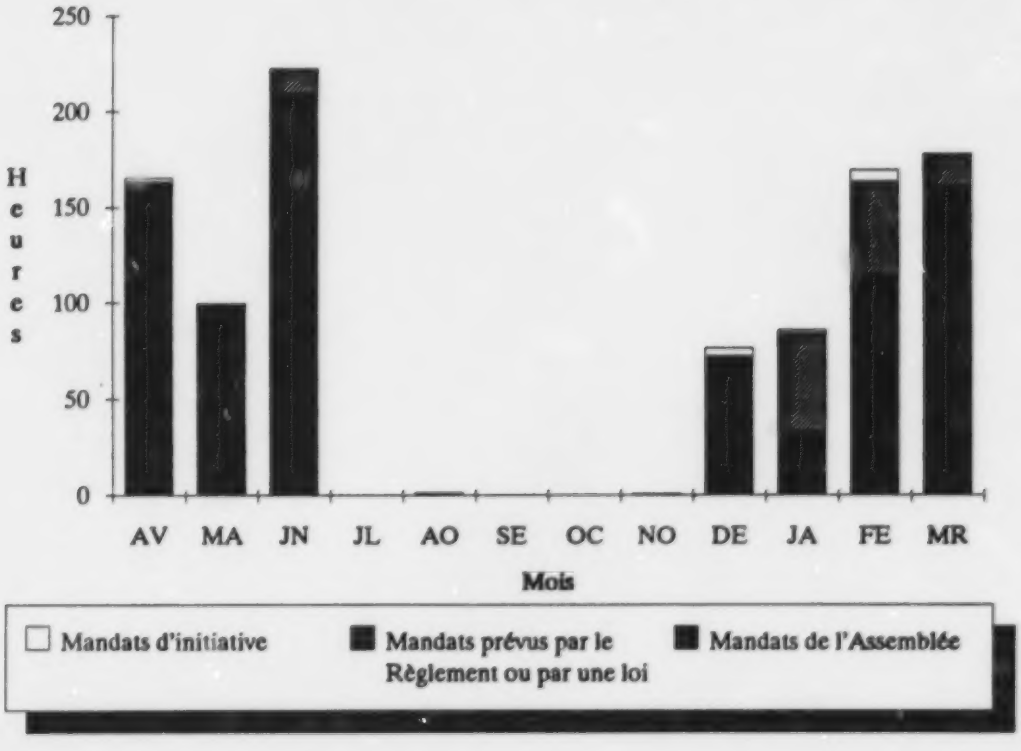

TABLEAU 8 - Séances en session et hors session selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL
	Session	Hors session	Session	Hors session	Session	Hors session	
CAE	56	-	2	10	2	1	71
CAPA	5	-	3	-	1	-	9
CAS	36	19	1	-	2	-	58
CBA	46	1	2	6	2	2	59
CC	4	-	2	2	1	-	9
CE	16	7	1	1	1	1	27
CET	29	4	3	7	2	-	45
CI	40	-	3	-	7	-	50
TOTAL	232	31	17	26	18	4	328

TABLEAU 9 - Heures de séances en session et hors session selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL
	Session	Hors session	Session	Hors session	Session	Hors session	
CAE	122,80	-	0,21	58,13	0,88	0,87	182,88
CAPA	23,95	-	10,43	-	0,25	-	34,63
CAS	159,40	114,58	0,05	-	0,96	-	274,95
CBA	83,65	2,73	0,10	17,28	1,31	6,58	111,65
CC	13,92	-	0,47	4,23	0,03	-	18,65
CE	59,19	43,27	0,12	5,58	0,23	0,61	109,00
CET	99,82	30,11	0,26	26,94	1,48	-	158,61
CI	99,63	-	4,52	-	3,75	-	107,90
TOTAL	662,30	190,69	16,16	112,16	8,89	8,06	998,27

Types de séances selon l'origine du mandat

Les tableaux 10 et 11 montrent que les commissions n'ont tenu aucune séance de travail dans le cadre de l'exécution d'un mandat de l'Assemblée ou en vertu d'une disposition du Règlement ou d'une loi, contrairement à la pratique observée antérieurement. Ce phénomène découle principalement de l'abandon progressif depuis quelques années de la tenue des séances de travail requises en vertu des articles 167 et 171 du Règlement, afin d'organiser la tenue des séances de consultation générale et particulière.

Il est à noter que 21 des 22 séances reliées aux mandats d'initiative ont pris la forme de séances de travail, illustrant la part importante prise par l'organisation générale des travaux dans cette catégorie de mandat.

TABLEAU 10 - Séances publiques et séances de travail selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
CAE	56	-	12	-	-	3	68	3
CAPA	5	-	3	-	-	1	8	1
CAS	55	-	1	-	-	2	56	2
CBA	47	-	8	-	1	3	56	3
CC	4	-	4	-	-	1	8	1
CE	23	-	2	-	-	2	25	2
CET	33	-	10	-	-	2	43	2
CI	40	-	3	-	-	7	43	7
TOTAL	263	-	43	-	1	21	307	21

TABLEAU 11 - Heures de séances publiques et de séances de travail selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
CAE	122,80	-	58,34	-	-	1,75	181,13	1,75
CAPA	23,95	-	10,43	-	-	0,25	34,38	0,25
CAS	273,90	-	0,05	-	-	0,96	273,99	0,96
CBA	86,38	-	17,38	-	5,63	2,26	109,39	2,26
CC	13,92	-	4,70	-	-	0,03	18,62	0,03
CE	102,50	-	5,70	-	-	0,84	108,16	0,84
CET	129,90	-	27,20	-	-	1,48	157,13	1,48
CI	99,63	-	4,52	-	-	3,75	104,15	3,75
TOTAL	853,00	-	128,32	-	5,63	11,32	986,95	11,32

CHAPITRE TROIS

LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

Compilation générale

Pour les besoins statistiques du présent rapport, nous avons dénombré onze activités des commissions, regroupées sous trois catégories de mandats:

Mandats de l'Assemblée

. Projets de loi publics
. Projets de loi d'intérêt privé
. Crédits budgétaires
. Interpellations
. Autres mandats de l'Assemblée

Mandats prévus par le Règlement ou par une loi

. Législation déléguée
. Surveillance des organismes publics
. Engagements financiers
. Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi

Mandats d'initiative

. Études
. Organisation générale

Séances et heures pour chaque activité

Les tableaux 12 et 13 montrent l'importance relative de chacune des onze activités dans la charge de travail globale des commissions. Année après année, on peut dégager des constantes dans cette charge de travail: l'étude des projets de loi publics occupe la première place; vient ensuite la tenue des consultations publiques ("Autres mandats de l'Assemblée"), l'étude des crédits budgétaires et, enfin, la vérification des engagements financiers. Ces quatre activités comptent pour 92% du total des heures de séances en 1989-1990 (93% en 1988-1989; 89% en 1987-1988). Les sept autres catégories d'activité occupent la part congrue du travail des commissions. Il est à noter que ces dernières n'ont entrepris aucun mandat de surveillance d'organismes en 1989-1990.

TABLEAU 12 - Séances par activité

Activités	Séances	%
Projets de loi publics	131	39,9
Projets de loi d'intérêt privé	43	13,1
Crédits budgétaires	41	12,5
Interpellations	6	1,8
Autres mandats de l'Assemblée	42	12,8
Législation déléguée	1	0,3
Surveillance d'organismes	-	-
Engagements financiers	28	8,5
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	14	4,3
Études (mandats d'initiative)	1	0,3
Organisation générale	21	6,4
TOTAL	328	100,0

TABLEAU 13 - Heures de séances par activité

Activités	Heures	%
Projets de loi publics	372,91	37,4
Projets de loi d'intérêt privé	45,00	4,5
Crédits budgétaires	179,83	18,0
Interpellations	11,33	1,1
Autres mandats de l'Assemblée	243,93	24,4
Législation déléguée	2,28	0,2
Surveillance d'organismes	-	-
Engagements financiers	121,80	12,2
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	4,24	0,4
Études (mandats d'initiative)	5,63	0,6
Organisation générale	11,32	1,1
TOTAL	998,27	100,0

La figure 11 illustre cette stabilité de la part relative des activités. On note à nouveau la correspondance entre les années 1987-1988 et 1989-1990 dans la répartition de la charge de travail. L'année 1989-1990 se distingue toutefois par la diminution de l'étude des projets de loi publics et l'augmentation de la vérification des engagements financiers en comparaison avec l'an dernier.

FIGURE 11 - Répartition des heures de séances, par activité

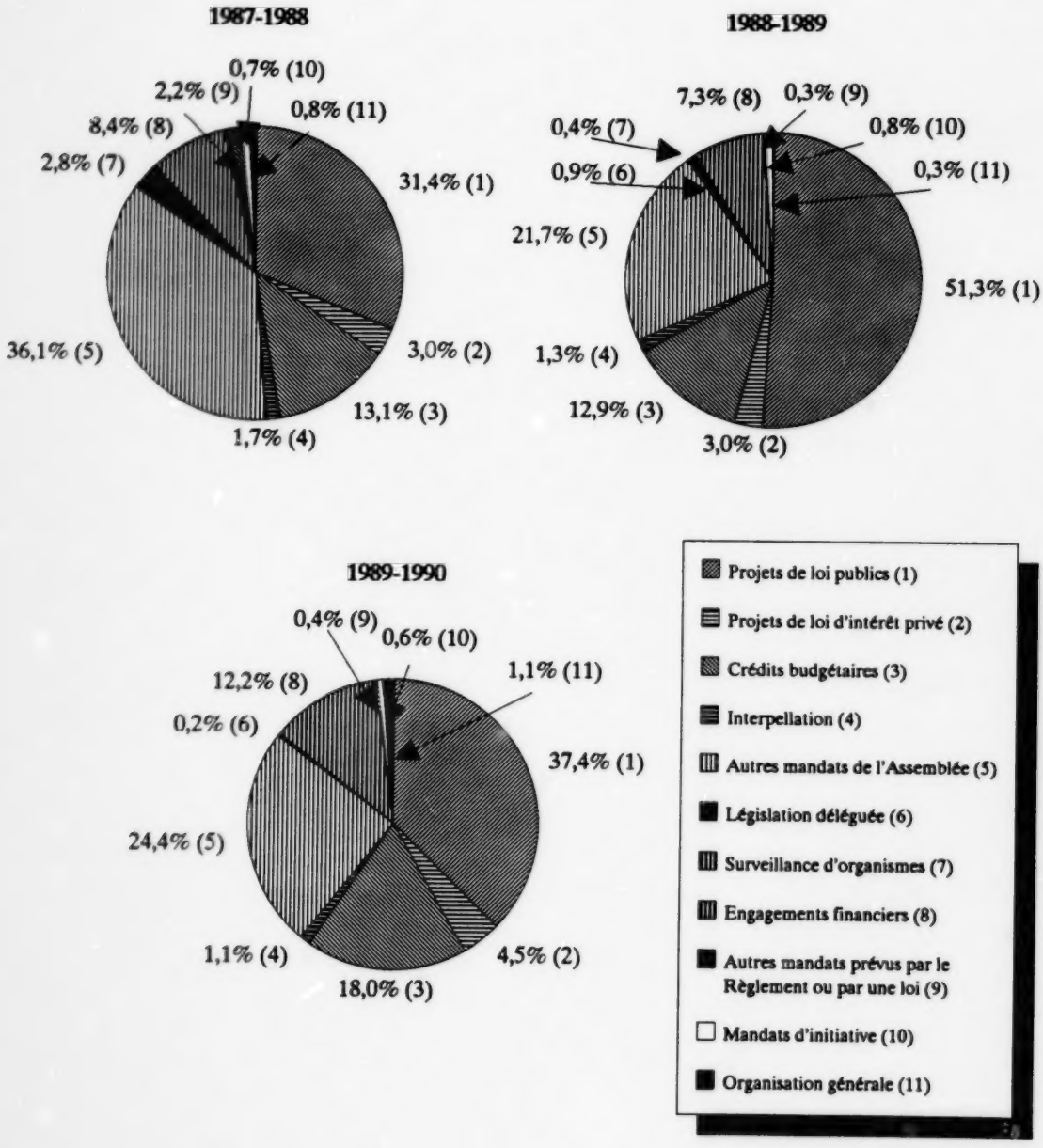

Les tableaux 14 et 15 fournissent les données détaillées de la répartition des activités entre les huit commissions. On observe, et ce en continuité avec le passé, l'inégalité de la répartition de chaque activité entre les commissions. Certaines activités sont concentrées en une ou plusieurs commissions: par exemple, 69,1% de la durée de l'étude des projets de loi d'intérêt privé, 53% des interpellations et 47,7% de la vérification des engagements financiers ont eu lieu à la CAE; 95,1% des 246 heures de consultation ont été réalisées par deux commissions, la CAS (64,6%) et la CET (30,5%).

La répartition de la charge globale de travail entre les huit commissions est plus inégale en 1989-1990 que l'an dernier, avec un écart-type de 7,7 (5,4 en 1988-1989; 6,1 en 1987-1988). Parmi les onze activités, ce sont l'étude des crédits budgétaires (6,0), des projets de loi publics (7,9) et les séances d'organisation générale (9,9) qui sont les activités les plus également réparties entre les commissions. En revanche, l'étude de la législation déléguée (33,0) et la catégorie "Autres mandats de l'Assemblée" (22,2) sont les plus inégalement réparties.

Enfin, le tableau 15 fournit des données intéressantes quant à la variation de la charge de travail respective de chaque commission.

Chacune a connu en 1989-1990 une répartition inégale du poids relatif de ses activités; ainsi, pour la majorité d'entre elles, l'étude des projets de loi publics constitue l'activité principale. C'est le cas notamment de la CE, qui y a consacré 78,1% de ses heures de séances, et de la CI (61,5%). En revanche, les consultations publiques sur mandat de l'Assemblée constituent l'activité principale de deux commissions, la CAS (57,8%) et la CET (47,2%), tandis que la vérification des engagements financiers (31,8%) a devancé l'étude des projets de lois publics (23,7%) à la CAE.

TABLEAU 14 - Séances par activité, en nombre et en pourcentage, par commission

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE					MANDATS PRÉVUS AU RÈGLEMENT OU PAR UNE LOI				MANDATS D'INITIATIVE		TOTAL
	Projets de loi		Crédits budgétaires	Interpellation	Autres	Législation déléguée	Surveillance d'organismes	Engagements financiers	Autres	Études	Organisation générale	
	PLP	PLIP										
CAE	20	25	8	3	-	-	-	10	2	-	3	71
CAPA	3	-	2	-	-	-	-	2	1	-	1	9
CAS	19	1	7	1	27	-	-	-	1	-	2	58
CBA	31	9	4	1	2	-	-	5	3	1	3	59
CC	-	-	4	-	-	-	-	2	2	-	1	9
CE	20	1	2	-	-	-	-	1	1	-	2	27
CET	13	-	6	1	13	-	-	7	3	-	2	45
CI	25	7	8	-	-	1	-	1	1	-	7	50
TOTAL: (séances)	131	43	41	6	42	1	-	28	14	1	21	328
CAE	15,3	58,1	19,5	50,0	-	-	-	35,7	14,3	-	14,3	21,6
CAPA	2,3	-	4,9	-	-	-	-	7,1	7,1	-	4,8	2,7
CAS	14,5	2,3	17,1	16,7	64,3	-	-	-	7,1	-	9,5	17,7
CBA	23,7	20,9	9,8	16,7	4,8	-	-	17,9	21,4	100,0	14,3	18,0
CC	-	-	9,8	-	-	-	-	7,1	14,3	-	4,8	2,7
CE	15,3	2,3	4,9	-	-	-	-	3,6	7,1	-	9,5	8,2
CET	9,9	-	14,6	16,7	31,0	-	-	25,0	21,4	-	9,5	13,7
CI	19,1	16,3	19,5	-	-	100,0	-	3,6	7,1	-	33,3	15,2
TOTAL: (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU 15 - Séances par activité, en heures et en pourcentage, par commission

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE					MANDATS PRÉVUS AU RÈGLEMENT OU PAR UNE LOI				MANDATS D'INITIATIVE		TOTAL
	Projets de loi		Crédits budgétaires	Interpellation	Autres	Législation déléguée	Surveillance d'organismes	Engagements financiers	Autres	Études	Organisation générale	
	PLP	PLIP										
CAE	43,33	31,11	42,35	6,00	-	-	-	58,13	0,21	-	1,75	182,88
CAPA	16,18	-	7,77	-	-	-	-	10,33	0,10	-	0,25	34,63
CAS	84,38	0,47	28,62	1,53	158,94	-	-	-	0,05	-	0,96	274,95
CBA	53,76	7,47	13,28	1,90	9,97	-	-	14,43	2,95	5,63	2,26	111,65
CC	-	-	13,92	-	-	-	-	4,23	0,47	-	0,03	18,65
CE	85,19	2,15	15,12	-	-	-	-	5,58	0,12	-	0,84	109,00
CET	23,71	-	29,30	1,90	75,02	-	-	26,94	0,26	-	1,48	158,61
CI	66,36	3,80	29,47	-	-	2,28	-	2,16	0,08	-	3,75	107,90
TOTAL: (heures)	372,91	45,00	179,83	11,33	243,93	2,28	-	121,80	4,24	5,63	11,32	998,27
CAE	11,6	69,1	23,6	53,0	-	-	-	47,7	5,0	-	15,5	18,3
CAPA	4,3	-	4,3	-	-	-	-	8,5	2,4	-	2,2	3,5
CAS	22,6	1,0	15,9	13,5	65,2	-	-	-	1,2	-	8,5	27,5
CBA	14,4	16,6	7,4	16,8	4,1	-	-	11,8	69,6	100,0	20,0	11,2
CC	-	-	7,7	-	-	-	-	3,5	11,1	-	0,3	1,9
CE	22,8	4,8	8,4	-	-	-	-	4,6	2,8	-	7,4	10,9
CET	6,4	-	16,3	16,8	30,8	-	-	22,1	6,1	-	13,1	15,9
CI	17,8	8,4	16,4	-	-	100,0	-	1,8	1,9	-	33,1	10,8
TOTAL: (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Cependant, les commissions ont connu une continuité très variable de leur charge de travail sur la période.

La répartition des activités de la CAPA et la CBA a été très similaire d'une année à l'autre. D'un autre côté, les charges de travail de la CAS et de la CET ont fluctué selon les ans en fonction de l'ampleur des mandats que leur a confiés l'Assemblée, ce qui s'est traduit par un transfert d'heures entre l'étude des projets de loi publics et les consultations sur mandats de l'Assemblée. La CAE a connu un bris de continuité en 1989-1990 par une réduction importante des mandats de l'Assemblée au profit d'une plus grande vérification des engagements financiers. La CI et la CC ont reçu également moins de mandats de l'Assemblée, mais ont également réduit leurs mandats de contrôle parlementaire. Quant à la CE, le très faible indice de continuité de sa charge de travail résulte du volume, très variable sur la période, de l'étude des projets de loi publics.

Activités en période de session et hors session

Si nous avons observé plus haut que la période hors session avait été marquée par une diminution de la prédominance des mandats de l'Assemblée, le tableau 16 nous permet de constater que cette période demeure néanmoins le moment privilégié de l'exécution de certains mandats, notamment des consultations publiques sur mandat de l'Assemblée, de même que de la vérification des engagements financiers.

La période hors session a été consacrée à 46,5% aux consultations publiques en 1989-1990 (47,4% en 1988-1989; 74,2% en 1987-1988) et à 35,2% aux engagements financiers (18,5% en 1988-1989; 6,8% en 1987-1988).

TABLEAU 16 - Séances en session et hors session, en nombre et en heures, par activité

Activités	Séances		Heures	
	Session	Hors session	Session	Hors session
Projets de loi publics	123	8	326,91	46,00
Projets de loi d'intérêt privé	43	-	45,00	-
Crédits budgétaires	41	-	179,83	-
Interpellations	6	-	11,33	-
Autres mandats de l'Assemblée	19	23	99,24	144,69
Législation déléguée	1	-	2,28	-
Surveillance d'organismes	-	-	-	-
Engagements financiers	3	25	12,49	109,31
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	13	1	1,39	2,85
Études (mandats d'initiative)	-	1	-	5,63
Organisation générale	18	3	8,89	2,43
TOTAL	267	61	687,36	310,91

Types de séances selon les activités

En raison de leur nature ou en vertu du Règlement, certaines activités ont été entièrement publiques et n'ont nécessité aucune séance de travail; c'est habituellement le cas de plusieurs mandats de l'Assemblée comme les interpellations, l'étude des crédits budgétaires ou des projets de loi d'intérêt privé.

Comme nous l'avons souligné à la lecture des tableaux 10 et 11, les séances de travail ont porté exclusivement en 1989-1990 sur l'organisation générale des travaux des commissions, contrairement à la pratique observée antérieurement.

TABLEAU 17 - Séances publiques et séances de travail, en nombre et en heures, par activité

Activités	Séances		Heures	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
Projets de loi publics	131	-	372,90	-
Projets de loi d'intérêt privé	43	-	45,00	-
Crédits budgétaires	41	-	179,80	-
Interpellations	6	-	11,33	-
Autres mandats de l'Assemblée	42	-	243,90	-
Législation déléguée	1	-	2,28	-
Surveillance d'organismes	-	-	-	-
Engagements financiers	28	-	121,80	-
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	14	-	4,24	-
Études (mandats d'initiative)	1	-	5,63	-
Organisation générale	-	21	-	11,32
TOTAL	307	21	986,95	11,32

Compilation par activité

Nous analyserons maintenant plus en profondeur chacune des onze activités des commissions sous l'angle de l'évolution, au cours des trois dernières années, du volume de travail et de sa répartition par commission et par mois.

Législation - étude des projets de loi

Le tableau 18 montre que les commissions ont étudié 108 des 159 projets de loi qui ont été inscrits au Feuilleton de l'Assemblée entre le 1er avril 1989 et le 31 mars 1990. Elles ont donc étudié le même nombre de projets que l'an dernier, ceux-ci se répartissant d'une façon tout aussi comparable entre les projets de loi publics et les projets de loi d'intérêt privé. Huit projets de loi ont été étudiés en commission plénière, soit une baisse de trois en comparaison avec 1988-1989.

La dissolution de l'Assemblée a entraîné le retrait de 23 projets de loi qui ont été soit abandonnés, soit réintroduits sous une nouvelle numérotation après le 28 novembre 1989. Voilà qui explique que le nombre de projets de loi retirés est très élevé en 1989-1990, alors que celui des projets à l'étude est faible par rapport à l'an dernier.

TABLEAU 18 - Traitement des projets de loi présentés à l'Assemblée *

Traitement	Projets de loi publics	Projets de loi d'intérêt privé	TOTAL
Étudiés en commission	69	39	108
Étudiés en commission plénière	8	-	8
Retirés	13	10	23
Encore à l'étude le 1er avril 1990	14	6	20
INSCRITS AU FEUILLETON			
TOTAL	104	55	159

* Exclut les projets de loi sur les crédits.

TABLEAU 19 - Étude détaillée des projets de loi, par commission

Commissions	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Étudiés	Adoptés	Étudiés	Adoptés
CAE	13	13	21	21
CAPA	1	-	-	-
CAS	6	6	1	1
CBA	23	22	9	7
CC	-	-	-	-
CE	5	5	1	1
CET	10	10	-	-
CI	11	11	7	6
TOTAL	69	67	39	36

Le tableau 19 expose la répartition des projets de loi entre les commissions et le résultat de leurs travaux. On observe que quelques commissions ont accaparé la majorité des projets: ainsi, la CBA, la CAE, la CI et la CET ont étudié 82,6% des projets de loi publics, tandis que la CAE, la CBA et la CI ont étudié 94,8% des projets de loi d'intérêt privé.

La nature et l'étendue des champs de compétence respectifs des commissions expliquent assurément ce phénomène.

En comparaison avec l'an dernier, on observe que toutes les commissions, sauf la CBA et la CE, ont étudié un nombre réduit de projets de loi publics, tandis qu'un nombre comparable de projets de loi d'intérêt privé a été étudié par les commissions concernées, à l'exception de la CAE qui a accru son volume.

103 des 108 projets de loi soumis pour étude aux commissions ont été adoptés. Deux études détaillées de projets de loi publics n'étaient pas terminées le 31 mars 1990: il s'agit du projet de loi 6 - "Loi modifiant la Loi sur les courses de chevaux et d'autres dispositions législatives" et du projet de loi 2 - "Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et d'autres dispositions législatives".

Trois études de projets de loi d'intérêt privé n'étaient pas terminées le 31 mars 1990: il s'agit du projet de loi 262 - "Loi concernant les Développements nouveaux de Lorette Ltée", du projet de loi 285 - "Loi concernant Domaine Lafontaine Ltée", et du projet de loi 272 - "Loi concernant la succession de Cora Frances Dunkerley".

TABLEAU 20 - Traitement des projets de loi en commission

	Articles		Amendements proposés		Amendements adoptés	
		%		%		%
Projets de loi publics	3802	100,0	867	22,8	790	91,1
Projets de loi d'intérêt privé	324	100,0	103	31,8	96	93,2
TOTAL	4126	100,0	970	23,5	886	91,3

Le tableau 20 révèle que les commissions ont étudié 4 126 articles de projets de loi en 1989-1990, pour lesquels 970 amendements ont été proposés et 886 ont été finalement adoptés. Il s'agit d'une baisse de 1 242 articles et de 1 076 amendements par rapport à l'an dernier. En général, près d'un article sur quatre fait l'objet d'un amendement, soit une baisse significative par rapport à l'an dernier (38,1% en 1988-1989; 23,1% en 1987-1988). D'un autre côté, la très grande majorité (91,3%) des amendements proposés ont été adoptés (89,4% en 1988-1989; 86,7% en 1987-1988).

Le tableau 20 fait également ressortir que les commissions étudient dix fois plus d'articles de projets de loi publics que de projets de loi d'intérêt privé. Une lecture en parallèle des tableaux 19 et 20 montre que les projets de loi publics comptent en moyenne 55 articles, contre 8 pour les projets de loi d'intérêt privé.

Projets de loi publics

Le tableau 19 montre que les commissions ont étudié 69 projets de loi publics cette année (74 en 1988-1989; 81 en 1987-1988). Le tableau 20 indique que les commissions ont étudié 3 802 articles de projets de loi publics pour lesquels 867 amendements ont été proposés, soit une baisse de 1 279 articles et de 1 094 amendements par rapport à l'an dernier qui fut, à ce chapitre, une année exceptionnelle.

Sept des 69 projets de loi ont fait l'objet de consultations (6 en 1988-1989; 7 en 1987-1988). Les tableaux 21 et 22 indiquent que les commissions ont tenu 20 séances de consultation totalisant 117 heures 5 minutes, soit 31,4% de la durée de l'étude des projets de loi publics (20,5% en 1988-1989; 17% en 1987-1988).

Les principales consultations ont porté sur le projet de loi 25 - "Loi sur l'aide financière aux étudiants" (CE - 41 h 16 - 41 témoins [1]) et sur le projet de loi 4 - "Loi sur la pratique des sages-femmes dans le cadre de projets-pilotes" (CAS - 25 h 20 - 25 témoins).

Si la durée des consultations particulières demeure à peu près la même que celle de l'an dernier, grâce à la CAS, il n'en est pas de même des séances de consultation générale qui connaissent une baisse de plus de 40 heures ainsi que de la durée totale des études détaillées qui diminuent de plus de 350 heures (-57,8%). On observe que la CAE et la CAS ont réduit de plus de 80 heures leurs séances d'étude détaillée, tandis que la CE et la CET ont respectivement tenu 69 et 45 heures de séances de moins que l'an dernier. Par contre, la CI a maintenu à quelques minutes près la durée de l'étude détaillée des projets de loi publics; lorsqu'on y ajoute les heures consacrées à la consultation particulière, la CI se retrouve à être la seule commission à avoir accru son étude des projets de loi publics en 1989-1990.

---

1 Étude non terminée au 31 mars 1990.

TABLEAU 21 - Séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission

Commissions	Projets de loi publics		
	Étude détaillée	Consultation générale	Consultation particulière
CAE	20	-	-
CAPA	1	2	-
CAS	12	-	7
CBA	30	-	1
CC	-	-	-
CE	10	6	3
CET	13	-	-
CI	24	-	1
TOTAL	110	8	12

TABLEAU 22 - Heures de séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission

Commissions	Projets de loi publics		
	Étude détaillée	Consultation générale	Consultation particulière
CAE	43,33	-	-
CAPA	3,43	12,75	-
CAS	42,78	-	41,60
CBA	47,71	-	6,05
CC	-	-	-
CE	33,03	41,26	10,90
CET	23,71	-	-
CI	61,83	-	4,53
TOTAL	255,82	54,01	63,08

Si l'on excepte la CAE, la répartition entre les commissions du nombre d'heures consacrées à l'étude des projets de loi publics est semblable à celle de l'an dernier: la CE et la CAS, auxquelles s'ajoute cette année la CI au lieu de la CAE, accaparent 63,2% de la durée des séances. Malgré ces réductions et transferts d'heures entre les commissions d'une année à l'autre, l'étude des projets de loi demeure une des activités les moins inégalement réparties entre les commissions, comme l'indique l'écart-type de 7,9 (7,1 pour les deux années précédentes).

TABLEAU 23 - Séances consacrées à l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Séances	Heures	Séances	Heures
CAE	20	43,33	25	31,11
CAPA	3	16,18	-	-
CAS	19	84,38	1	0,47
CBA	31	53,76	9	7,47
CC	-	-	-	-
CE	20	85,19	1	2,15
CET	13	23,71	-	-
CI	25	66,36	7	3,80
TOTAL	131	372,91	43	45,00

Cet équilibre relatif dans la répartition des projets de loi publics ressort assez bien à la lecture des figures 12 et 13, malgré la réduction évidente de cette année.

La figure 12 démontre l'importante baisse du nombre de projets de loi soumis à la CAE et à la CE en 1989-1990. Seule la CBA maintient un nombre comparable de projets de loi étudiés au cours de la période.

En comparant les figures 12 et 13, on note que la fluctuation du nombre de projets de loi étudiés par une commission, d'une année à l'autre, ne détermine pas nécessairement une durée correspondante de leur étude. Ainsi, bien que la CBA ait accru le nombre de projets étudiés, elle a légèrement diminué la durée de leur étude; inversement, la CI a étudié moins de projets de loi cette année, mais en y consacrant plus de temps.

FIGURE 12 - Répartition des projets de loi publics, par commission

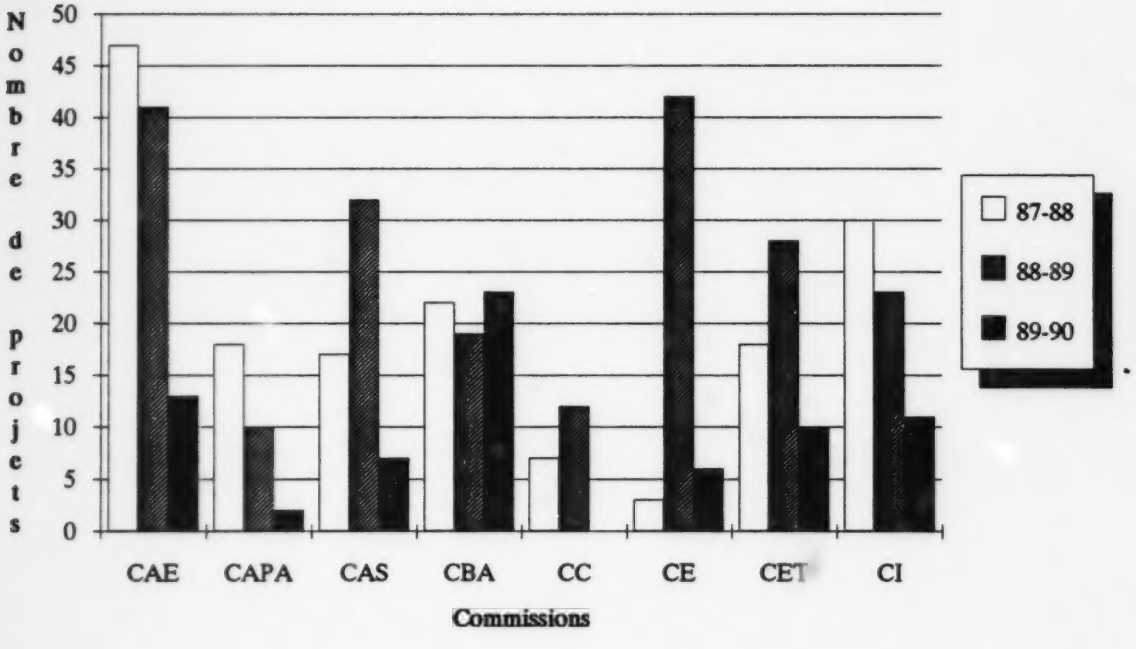

Contrairement à ce que l'on observait par le passé, aucune étude particulière n'est venue influencer le niveau total de l'étude détaillée des projets de loi publics en 1989-1990. La durée moyenne de l'étude détaillée des projets

de loi publics a été de 3 heures 42 minutes (8 heures 12 minutes en 1988-1989). Trois projets de loi publics s'écartent nettement de la moyenne avec plus de 20 heures consacrées à leur étude détaillée: le projet de loi 134 - "Loi sur les intermédiaires de marché" par la CBA, le projet de loi 116 - "Loi sur les régimes complémentaires de retraite" par la CAS, et le projet de loi 9 - "Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation" par la CE.

FIGURE 13 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par commission

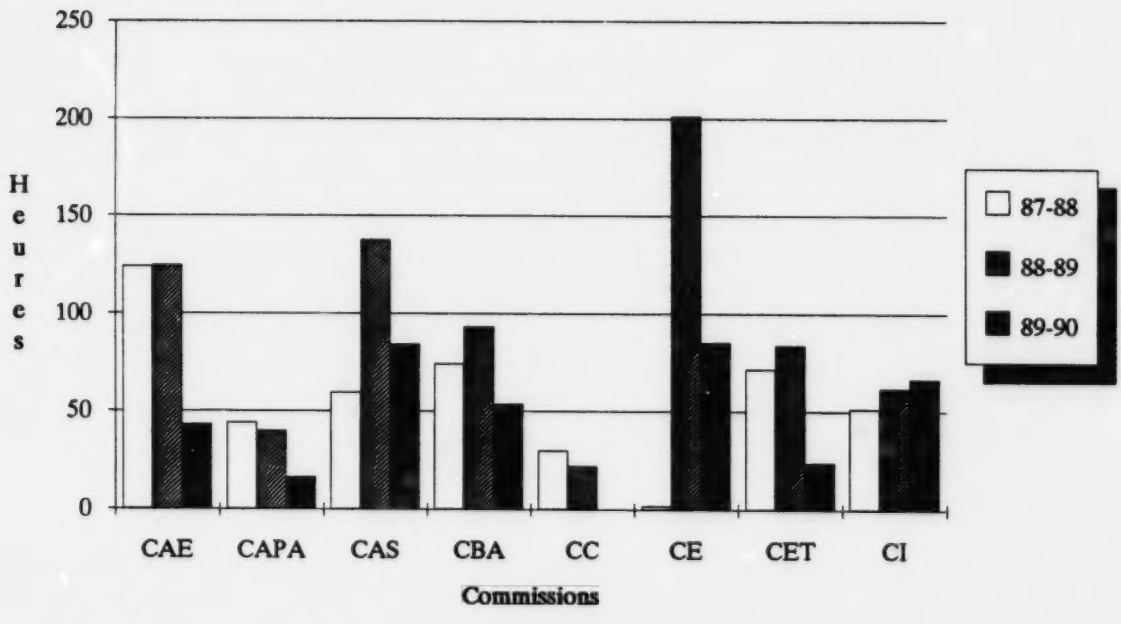

On observe que le nombre d'articles contenus dans un projet de loi est le meilleur indice de la durée de son étude: plus un projet de loi contient un grand nombre d'articles, plus la durée de son étude s'allonge. Quatre cas dérogent à cette règle alors que le nombre important d'articles aurait dû susciter une plus longue durée de leur étude: il s'agit des projets de loi 31 et 33 introduisant de nouvelles dispositions d'ordre fiscal à la suite des récents discours du budget, ainsi que le projet de loi 141 sur les cours

municipales et le projet de loi 12 sur l'application du Code de procédure pénale [1].

Par ailleurs, on constate que les commissions ont été plus productives en 1989-1990 à l'égard de l'étude des projets de loi publics puisque le nombre moyen d'articles étudiés, par heure, a été de 14,8 (8,4 a/h en 1988-1989; 13,3 a/h en 1987-1988). Toutefois, la productivité varie grandement d'une commission à l'autre, passant de 4,9 a/h pour la CAE à 29,3 a/h pour la CI. Encore une fois, plus le sujet d'un projet de loi est de nature technique, plus la productivité est grande.

FIGURE 14 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par mois

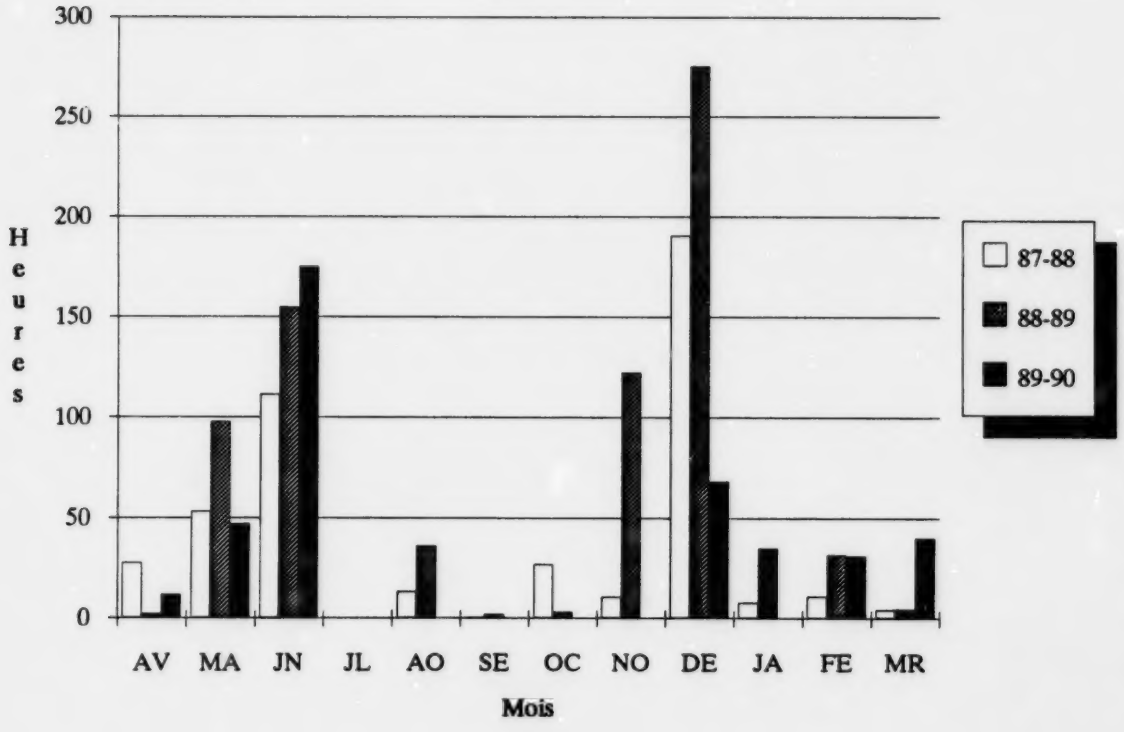

1 On mesure ainsi un taux de corrélation de +.30 entre le nombre d'articles contenus dans les projets de loi et la durée de leur étude. Exception faite de ces cas, le taux de corrélation se situe à +.80.

La figure 14 fait ressortir que la réduction du nombre d'heures dévolues à l'étude des projets de loi publics a été particulièrement ressentie aux mois de novembre et de décembre 1989, soit à la reprise des travaux parlementaires après l'élection du 25 septembre 1989. Le mois de décembre est habituellement le mois privilégié de l'étude des projets de loi publics, ce qui n'a pas été le cas en 1989-1990.

Projets de loi d'intérêt privé

La tenue des élections générales du 25 septembre 1989 n'a pas eu d'effet sur le volume de projets de loi d'intérêt privé étudié en commission en 1989-1990.

Les tableaux 19 et 20 indiquent en effet que les commissions ont étudié 39 projets de loi d'intérêt privé cette année (34 en 1988-1989; 39 en 1987-1988) qui totalisaient 324 articles, soit une hausse de 37 par rapport à l'an dernier. Ces articles ont fait l'objet de 103 amendements, une augmentation de 18, qui ont été adoptés dans une proportion de 93,2% (96,5% en 1988-1989; 95,6% en 1987-1988).

Les commissions ont à peine accru le nombre et la durée des séances consacrées à cette activité, ce qui s'est traduit par une augmentation de la productivité des commissions qui ont étudié 7,2 articles de l'heure (6,5 en 1988-1989; 9,8 en 1987-1988). Par ailleurs, la durée moyenne de l'étude d'un projet de loi d'intérêt privé s'établit à 1 heure 9 minutes.

Trois études de projets de loi d'intérêt privé se démarquent de l'ensemble quant au temps que les parlementaires y ont consacré: le projet de loi - 264 "Loi modifiant la charte de la Ville de Montréal" a requis 7 heures 10 minutes; le projet de loi 230 - "Loi modifiant la Loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Roberbal-Saguenay", 5 heures 48 minutes, quant à lui, le projet de loi 279 - "Loi remplaçant la Loi concernant la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec" a requis 3 heures 40 minutes.

La répartition du nombre de projets de loi entre les commissions reproduit la même structure d'une année à l'autre: trois commissions, la CAE, la CBA et la CI, accaparent la quasi totalité des projets de loi, comme l'illustrent les figures 15 et 16. Bien que l'on observe que la CAE ait accru son volume d'activité, on constate une grande continuité de la charge de travail des commissions. En revanche, l'écart-type de 22 en fait une des activités les plus inégalement réparties entre les commissions (17,2 en 1988-1989; 19 en 1987-1988).

FIGURE 15 - Répartition des projets de loi d'intérêt privé, par commission

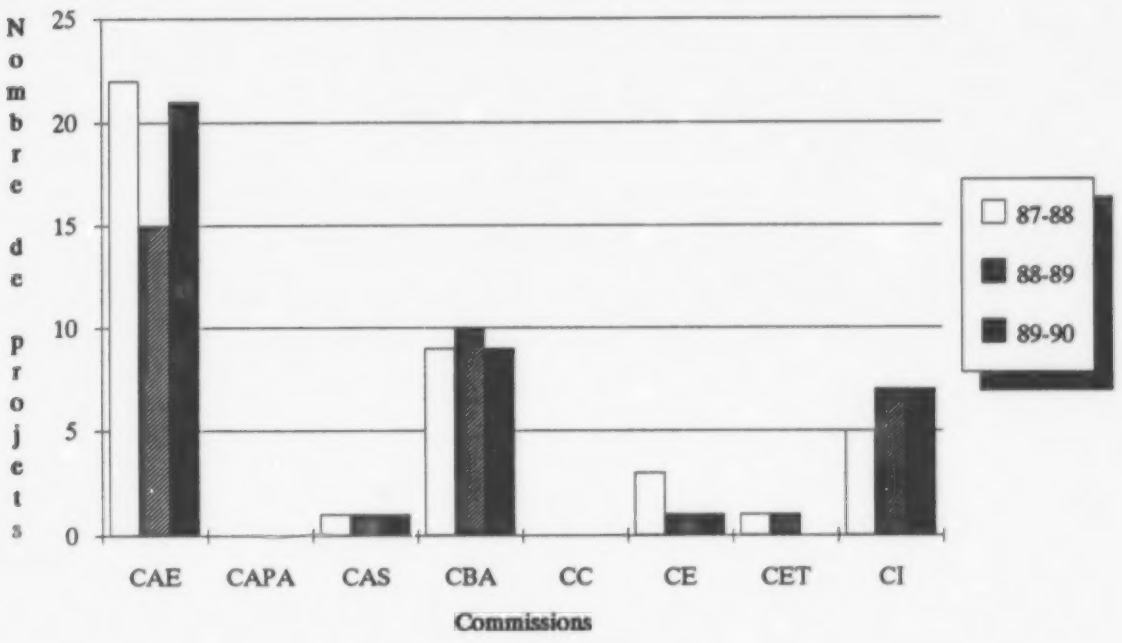

FIGURE 16 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par commission

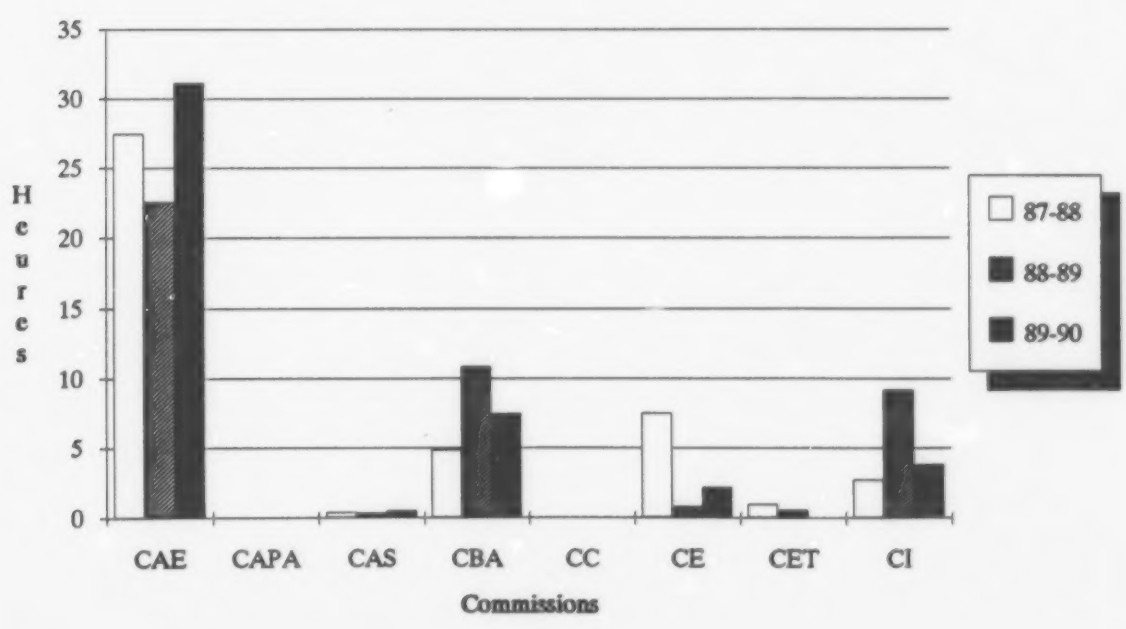

Quant à la distribution de l'étude des projets de loi d'intérêt privé au cours de l'année (figure 17), on note que le mois de juin tend à devenir le moment privilégié de l'étude de ces projets de loi; en effet, 77,3% des heures de séance consacrées à cette activité ont eu lieu au cours du mois de juin 1989.

FIGURE 17 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par mois

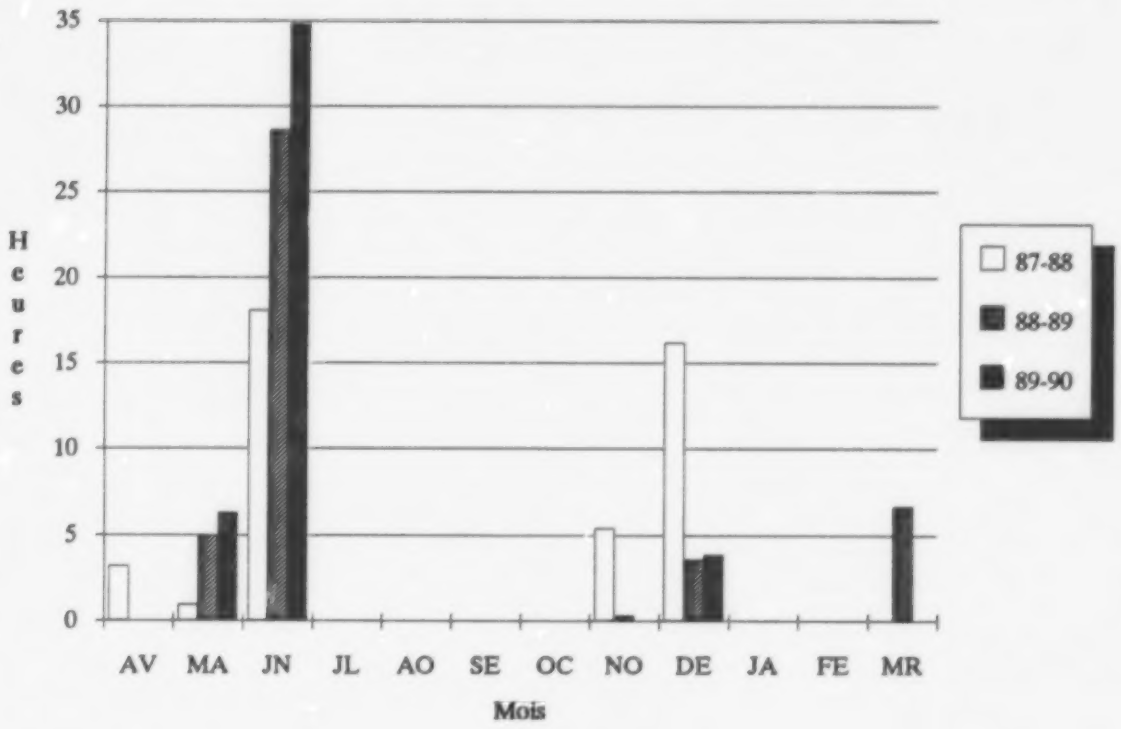

Étude des crédits budgétaires

L'étude des crédits budgétaires est l'activité la plus stable en termes de continuité d'une année à l'autre et d'équilibre dans sa répartition entre les commissions.

Le tableau 24 indique que les commissions n'ont utilisé en 1989-1990 que 89,9% de l'enveloppe de 200 heures allouée à cette activité en vertu du Règlement (95% pour les deux années précédentes). En effet, les commissions ont consacré moins de 180 heures à cette activité (191,43 en 1988-1989; 189,61 en 1987-1988). On observe cependant un réduction moindre du nombre de séances à 41 (43 en 1988-1989; 37 en 1987-1988).

TABLEAU 24 - Séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	8	42,35
CAPA	2	7,77
CAS	7	28,62
CBA	4	13,28
CC	4	13,92
CE	2	15,12
CET	6	29,30
CI	8	29,47
TOTAL [1]	41	179,83

[1] Le nombre de séances et d'heures comprend 1 séance d'une durée de 1,72 heures que la CI a consacrée à l'étude des prévisions budgétaires du Directeur général des élections. À proprement parler, cette séance ne devrait pas être incluse dans les 200 heures prescrites par le Règlement.

La réduction du nombre d'heures a été répartie sur la majorité de commissions, à l'exception de la CAS, de la CET et de la CI qui ont légèrement accru la durée de leurs séances.

La figure 18 illustre bien la stabilité de la répartition de l'étude des crédits entre les commissions qui découle, dans une large mesure, du nombre et de l'importance des ministères compris dans les champs de compétence respectifs des commissions. Ainsi, les commissions qui ne couvrent qu'un ministère, comme la CAPA, comptent le moins grand nombre d'heures alors que la CAE et la CET, qui regroupent de quatre à sept ministères, ont le plus grand nombre d'heures dans cette activité.

L'écart-type de 6,0 confirme à nouveau cette année que l'étude des crédits est l'activité la plus également répartie entre les commissions, quoique l'équilibre de la répartition tende à s'amenuiser (4,9 en 1988-1989; 4,5 en 1987-1988).

FIGURE 18 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par commission

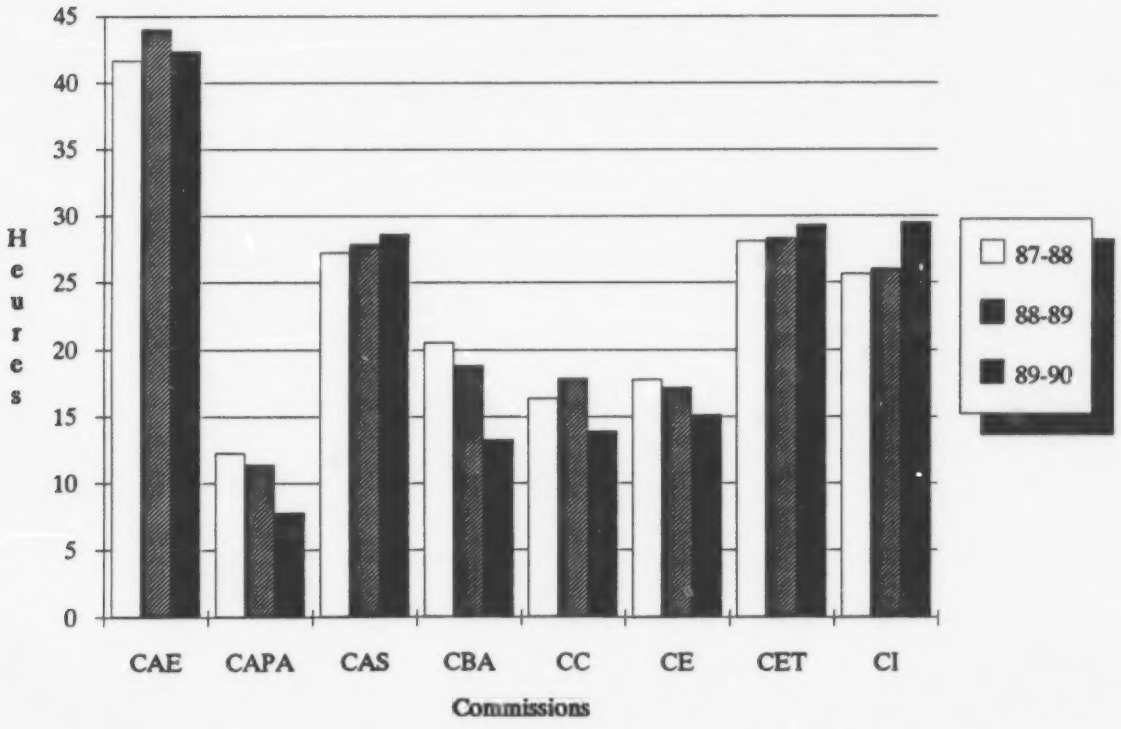

La figure 19 illustre que l'étude des crédits est très concentrée dans le temps puisqu'elle s'est déroulée pendant quatre semaines, du 11 avril au 3 mai 1989. A l'exception de l'année 1987-1988, alors que l'étude s'était faite tardivement, les commissions réalisent habituellement la plus grande partie de ce mandat au cours du mois d'avril.

FIGURE 19 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par mois

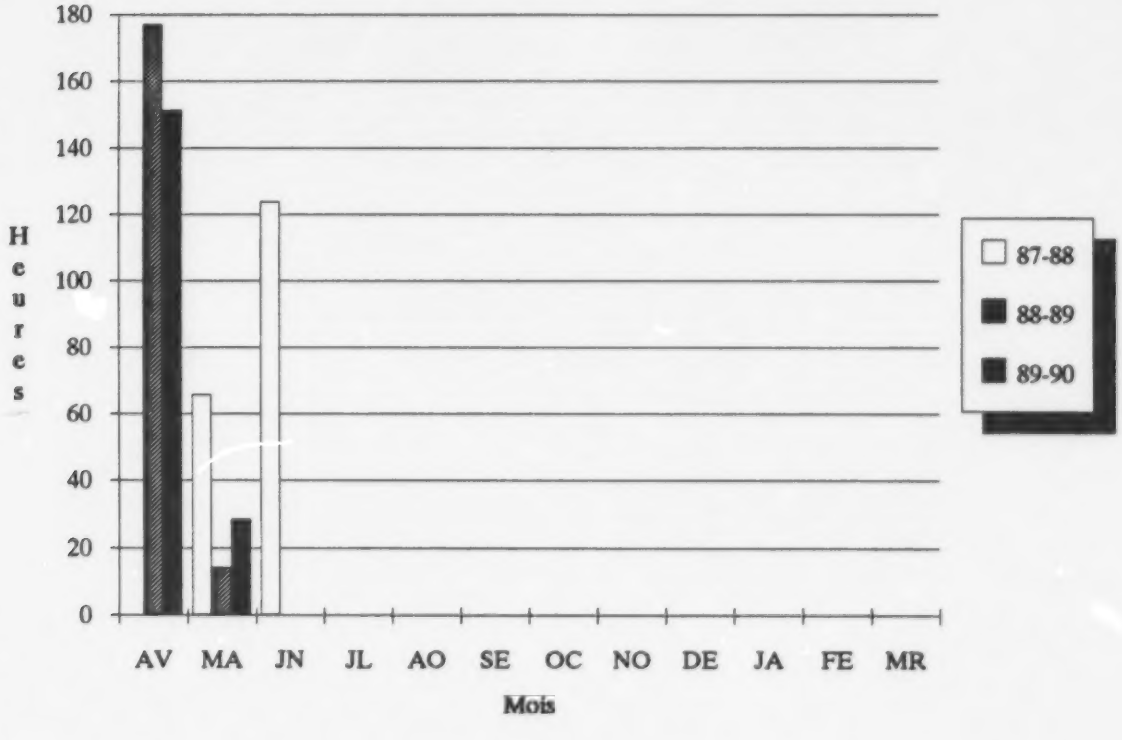

Interpellations

Les commissions ont effectué quatre interpellations de moins cette année qu'en 1988-1989, ce qui représente une baisse de plus de 7 heures pour cette activité. Sauf dans un cas, les commissions ont eu tendance à utiliser entièrement les deux heures de séances que le Règlement prescrit pour ce type d'activité.

TABLEAU 25 - Séances consacrées aux interpellations, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	3	6,00
CAPA	-	-
CAS	1	1,53
CBA	1	1,90
CC	-	-
CE	-	-
CET	1	1,90
CI	-	-
TOTAL	6	11,33

En ce qui touche la répartition entre les commissions, on observe à la figure 20 qu'il y a peu de continuité d'une année à l'autre. Toutefois, alors que la CAE, la CAS et la CET ont procédé régulièrement à ce type de mandat sur toute la période observée, on constate que 4 commissions n'ont pas procédé à une séance d'interpellation en 1989-1990, et que la CAPA n'en a pas tenu depuis 1984-1985.

En plus de cette instabilité, on note que cette activité est assez inégalement répartie entre les commissions avec un écart-type de 16,9 (13,1 en 1988-1989; 12,2 en 1987-1988).

FIGURE 20 - Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par commission

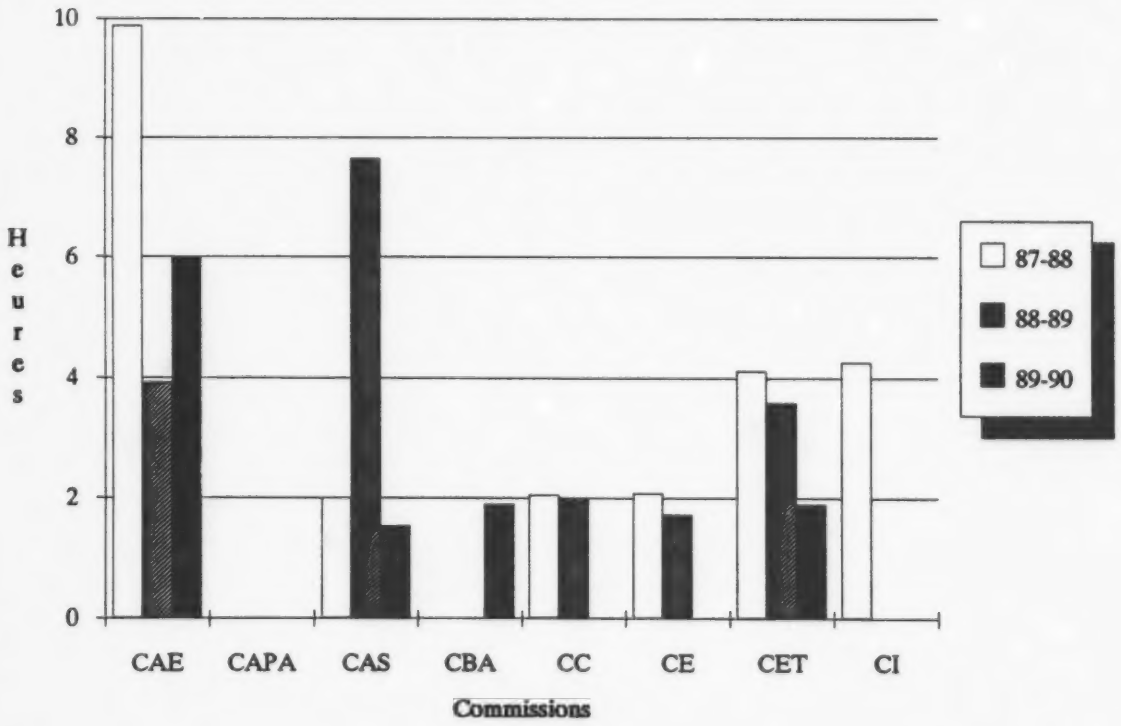

Le Règlement de l'Assemblée prévoit qu'il ne peut y avoir plus d'une interpellation par semaine et que celles-ci n'ont lieu que durant la période de session, à l'exception des mois de juin et décembre. Comme l'illustre la figure 21, 4 séances d'interpellation ont eu lieu en mai 1989 et 2 en mars 1990. On observe qu'il y a très peu de continuité d'une année à l'autre quant au moment où a lieu ce type de mandat.

FIGURE 21 - Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par mois

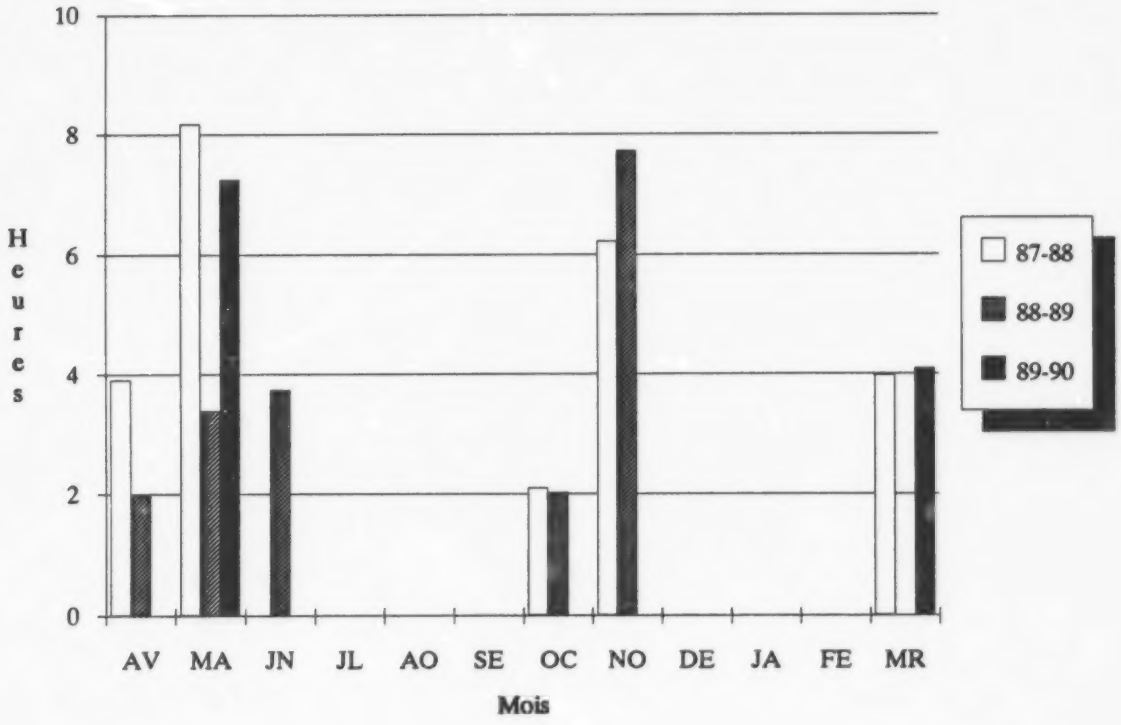

Autres mandats de l'Assemblée

Cette activité regroupe principalement les consultations publiques que l'Assemblée confie ponctuellement aux commissions parlementaires.

Plusieurs commissions ont tenu des consultations sur ce type de mandat au cours des trois dernières années, bien que l'on observe une diminution certaine des consultations depuis l'année record de 1987-1988. Ainsi, la catégorie "Autres mandats de l'Assemblée" est à nouveau en baisse cette année de 26,3% en nombre de séances et de 24,4% en heures par rapport à l'an dernier. Le niveau d'activité demeure néanmoins très fort en 1989-1990 avec plus de 240 heures, soit 24,4% de toutes les activités des commissions (21,6% en 1988-1989; 36,1% en 1987-1988).

TABLEAU 26 - Séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	-	-
CAPA	-	-
CAS	27	158,94
CBA	2	9,97
CC	-	-
CE	-	-
CET	13	75,02
CI	-	-
TOTAL	42	243,93

Il est à noter que seulement 3 commissions ont tenu des consultations à la demande de l'Assemblée en 1989-1990, contre 5 et 7 pour les deux années précédentes. On observe également une réduction du nombre de mandats qui se sont limités à 5, dont 3 consultations générales, 1 consultation particulière et 1 étude spécifique. La consultation générale tenue par la CAS sur l'Avant-projet de loi - "Loi sur les services de santé et les services sociaux" compte à elle seule pour plus de 50% des heures de séances consacrées à cette activité en 1989-1990. Ces consultations n'étaient cependant pas terminées au 31 mars 1990.

Les consultations générales ont porté sur:

- l'Avant-projet de loi - "Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives" (CAS - 30 h 00 - 35 témoins);

- l'Avant-projet de loi - "Loi sur les services de santé et le services sociaux" (CAS - 128 h 56 - 154 témoins);

- la "Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux" (CET - 67 h 04 - 73 témoins).

La consultation particulière a porté sur:

- la proposition tarifaire d'Hydro-Québec pour l'année financière 1990-1991 (CET - 7 h 57 - 1 témoin).

L'étude spécifique a porté sur:

- la poursuite du débat sur le discours du budget (CBA - 9 h 58).

La répartition de la catégorie "Autres mandats de l'Assemblée" entre les huit commissions est très instable d'une année à l'autre, comme l'illustre la figure 22.

La répartition est également très inégale entre les commissions comme l'indique l'écart-type de 22,2 (11,5 en 1988-1989; 10,6 en 1987-1988).

FIGURE 22 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, par commission

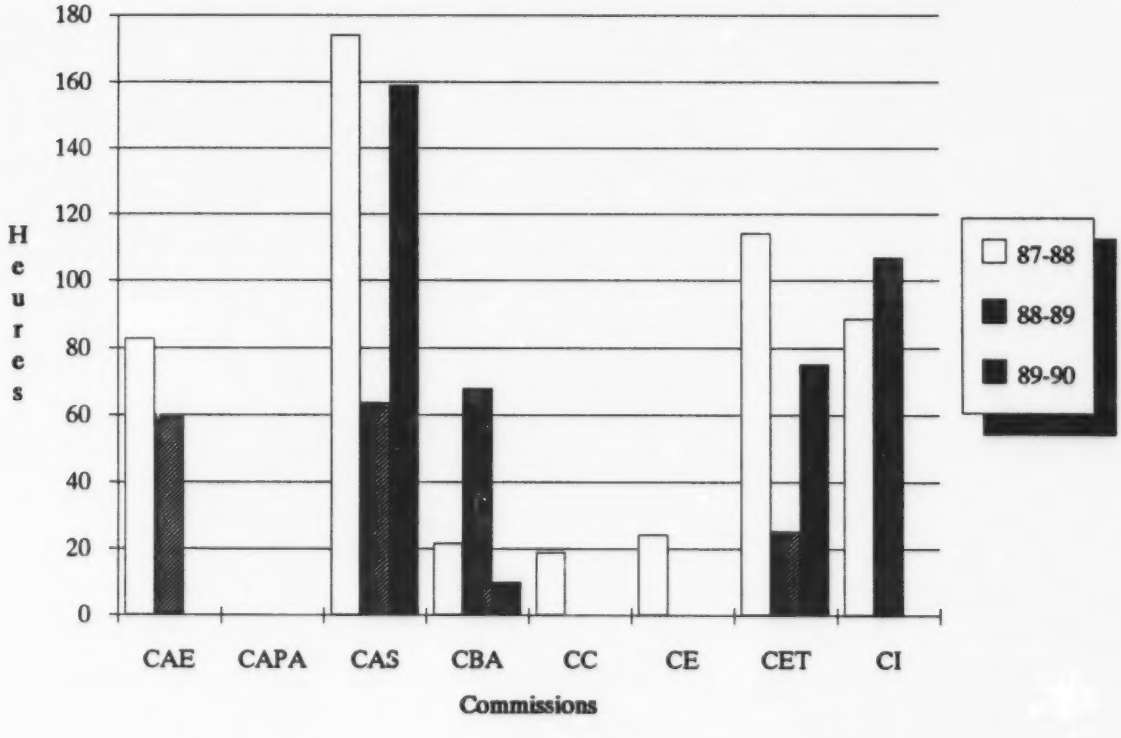

On observe à la figure 23 que la réalisation de ces mandats a été concentrée dans les trois mois qui ont précédé la reprise de la session de mars 1990.

On note en particulier que ces séances de consultation ont constitué 54% du total des heures de séances des commissions de janvier à mars 1990 (65,5% pour ce dernier mois).

FIGURE 23 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats de l'Assemblée, par mois

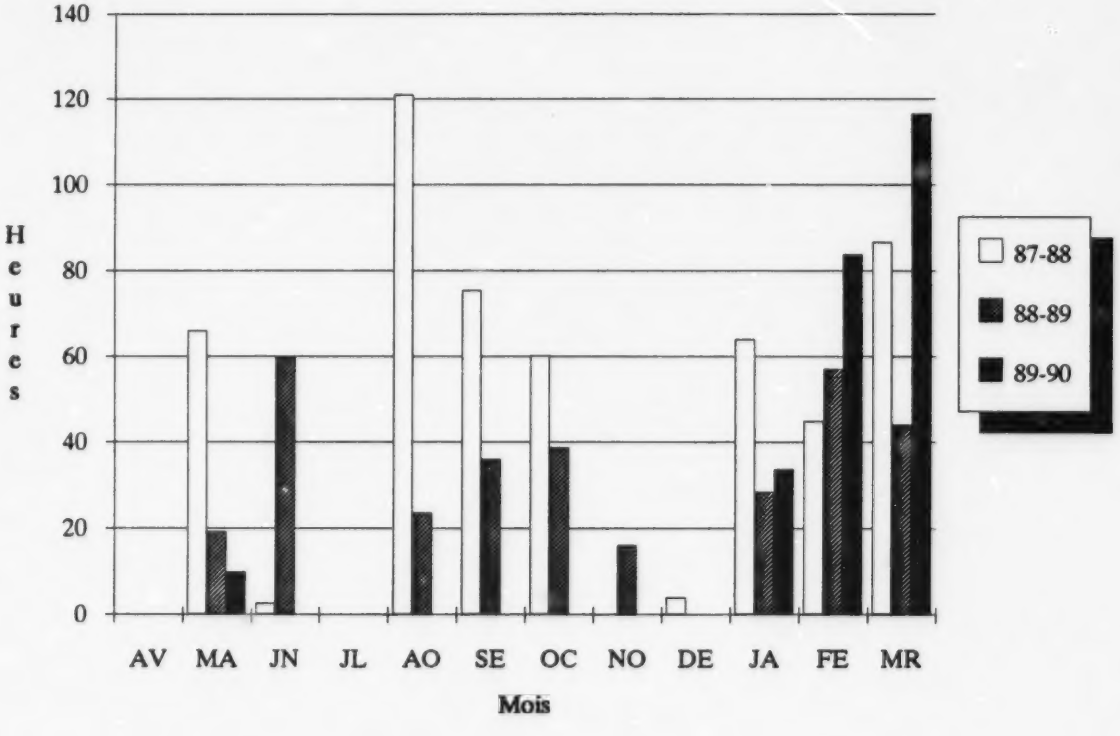

Législation déléguée

Au chapitre de l'étude des règlements ou des projets de règlement du gouvernement et des organismes publics, un seul mandat a été exécuté cette année dans le cadre de cette activité. Il s'agit de l'étude par la CI du projet de règlement sur la procédure de recrutement et sélection des personnes aptes à la fonction d'arbitre ou nommées à celle d'assesseur au Tribunal des droits de la personne. La commission a tenu une séance d'une durée de 2 heures 16 minutes.

C'est la troisième occasion depuis l'entrée en vigueur de la réforme parlementaire de 1984 qu'une commission entreprend ce type d'activité. La CET avait en effet été la première commission à faire l'étude d'un projet de règlement durant l'année 1986-1987, tandis que la CAS procédait à un tel mandat en 1988-1989.

Surveillance d'organismes

En vertu du Règlement, chacune des commissions a l'obligation d'examiner annuellement les orientations, les activités et la gestion d'au moins un organisme public relevant de son champ de compétence.

Pour la première fois depuis l'introduction de cette fonction en 1984, aucune commission n'a siégé en 1989-1990 afin d'exercer son pouvoir de surveillance auprès d'un organisme public.

TABLEAU 27 - Séances consacrées à la surveillance des organismes publics, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	-	-
CAPA	-	-
CAS	-	-
CBA	-	-
CC	-	-
CE	-	-
CET	-	-
CI	-	-
TOTAL	-	-

Rappelons qu'en 1988-1989, deux commissions avaient entrepris un tel mandat pour un total de 5 heures 52 minutes, tandis que trois commissions avaient fait de même en 1987-1988 pour un total de 41 heures 16 minutes.

FIGURE 24 - Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par commission

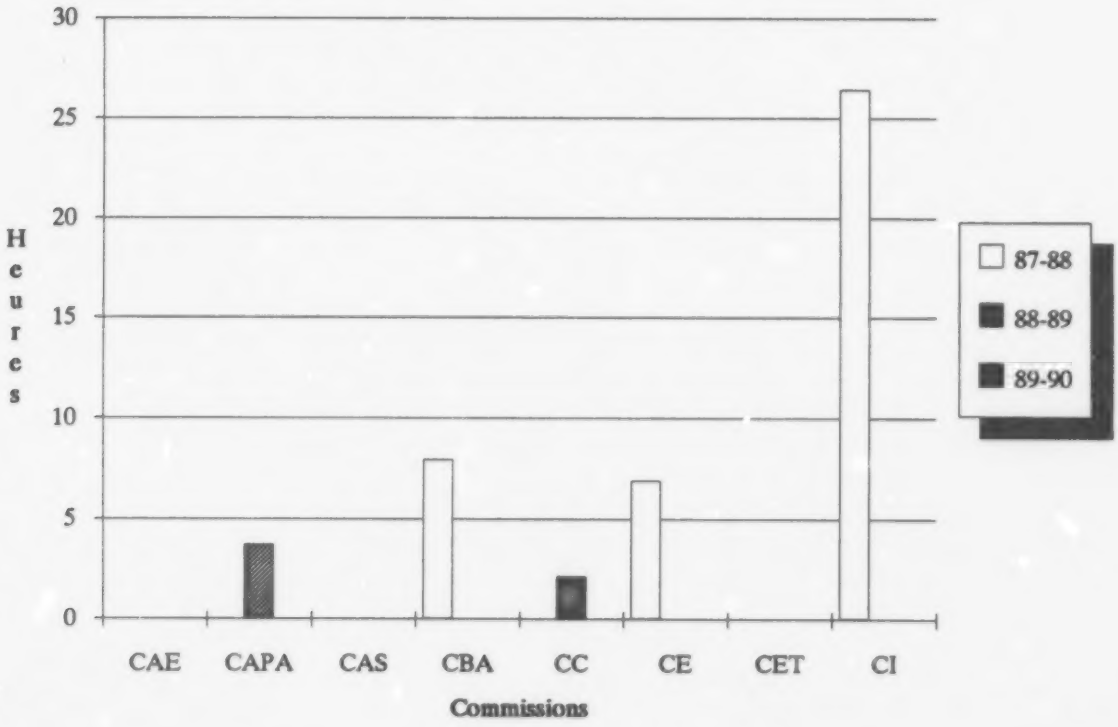

FIGURE 25 - Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par mois

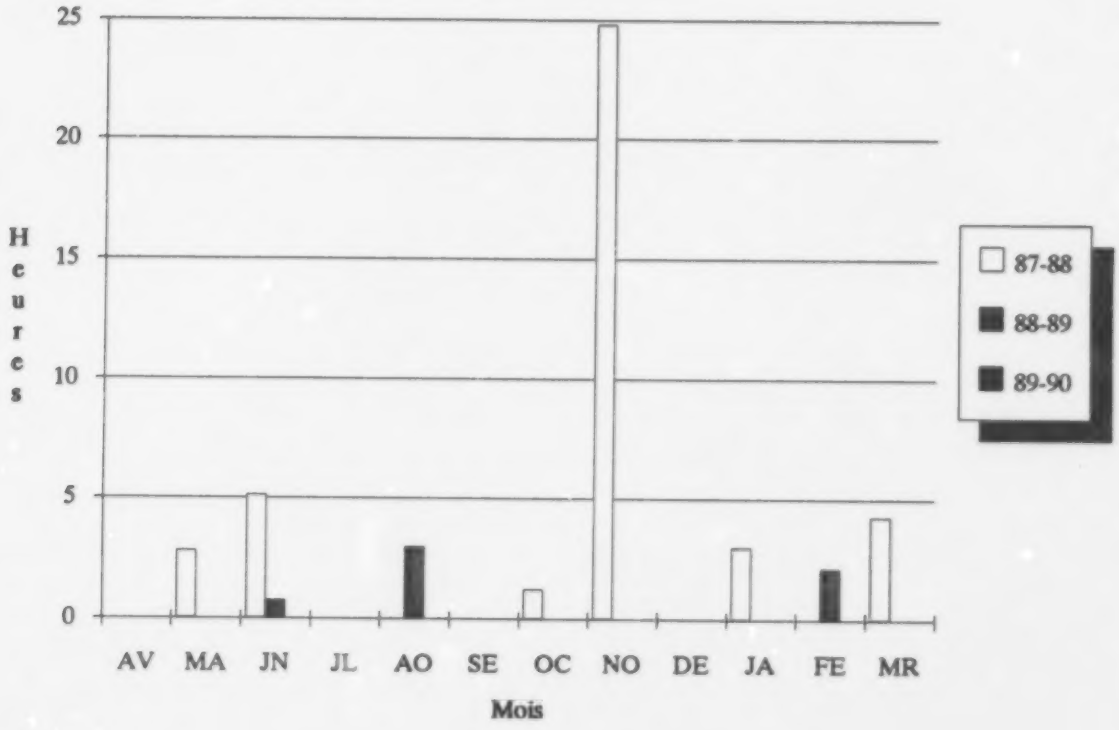

Vérification des engagements financiers

Le Règlement stipule que chaque commission doit consacrer au moins une séance par trimestre à la vérification des engagements financiers pris par les différents ministères compris dans son champ de compétence.

On constate à la lecture du tableau 28 que cette activité est en hausse cette année, puisque les commissions ont siégé 3 heures 15 minutes de plus qu'en 1988-1989, bien qu'elles aient tenu 7 séances de moins.

TABLEAU 28 - Séances consacrées à la vérification des engagements financiers, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	10	58,13
CAPA	2	10,33
CAS	-	-
CBA	5	14,43
CC	2	4,23
CE	1	5,58
CET	7	26,94
CI	1	2,16
TOTAL	28	121,80

La figure 26 montre que la hausse du nombre d'heures est attribuable en premier lieu à la CAE, qui a doublé le temps consacré à ce mandat, et à la CAPA et la CET qui ont accru légèrement leurs activités à ce chapitre. Toutes les autres commissions ont réduit leur vérification. Signalons enfin que la CAS n'a tenu aucune séance de vérification d'engagements financiers.

Comme pour l'étude des crédits budgétaires, les données indiquent que l'étendue du champ de compétence d'une commission affecte son niveau de vérification des engagements financiers. En effet, les commissions dont la compétence englobe le plus grand nombre de ministères, donc d'engagements, sont celles qui comptent le plus d'heures de vérification (la CAE et la CET, par exemple).

En revanche, on constate que le niveau total d'activité d'une commission n'affecte pas la durée consacrée à la vérification des engagements financiers. En effet, sauf pour la CAE, aucune des commissions qui ont connu une baisse de leur volume de travail en 1989-1990 n'a accru pour autant sa vérification d'engagements financiers.

FIGURE 26 - Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par commission

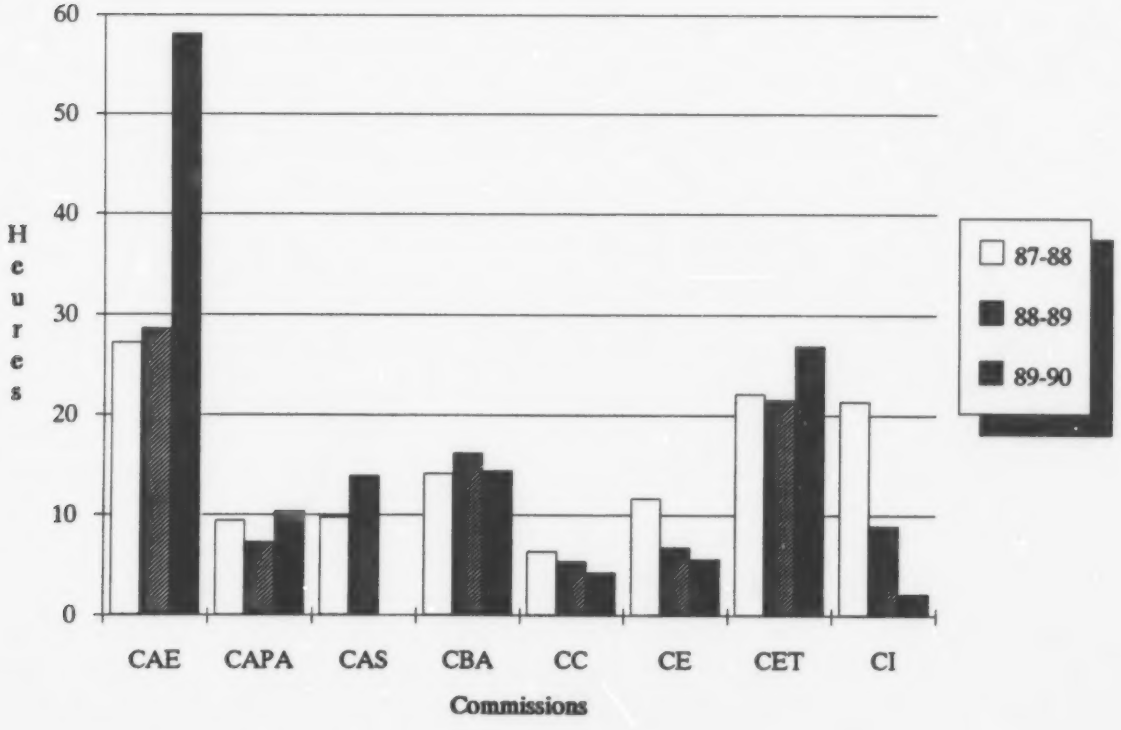

L'écart-type de 14,8 (7 et 6 pour les deux années précédentes) indique que la vérification des engagements financiers est beaucoup plus inégalement répartie entre les commissions cette année que par le passé, alors qu'elle était l'activité la mieux répartie après l'étude des crédits budgétaires.

La figure 27 montre des changements intéressants dans la répartition de la vérification dans le temps. D'une part, les commissions ont peu siégé au printemps 1989. Par contre, le niveau de vérification est exceptionnellement haut pour les mois de janvier et de février 1990, représentant 37,4% du total des activités des commissions pour ces deux mois. En d'autres mots, les commissions ont alors cherché à effacer le retard pris tout au long de l'année.

FIGURE 27 - Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par mois

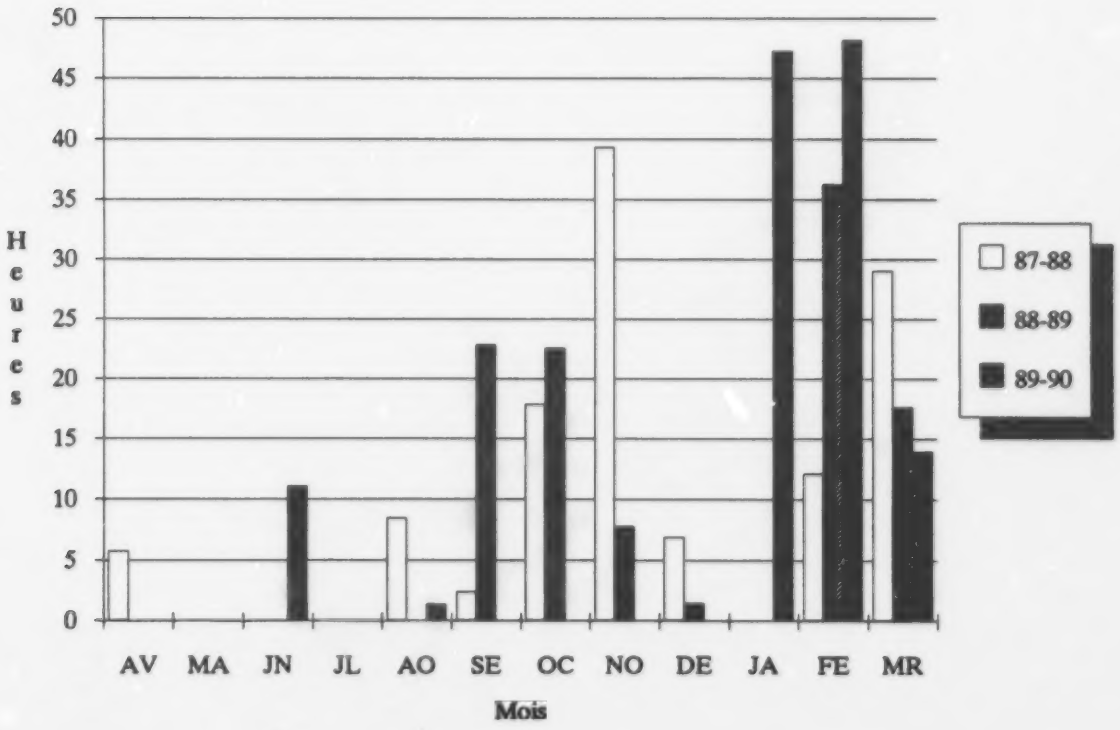

Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi

Cette catégorie d'activité regroupe divers mandats confiés à certaines commissions par des dispositions particulières du Règlement ou de certaines lois. Le tableau 29 et la figure 28 indiquent que, à l'exception de la CBA et de la CC, peu de commissions sont régulièrement chargées de ces mandats, ce qui explique l'absence de continuité pour la plupart d'entre elles dans la réalisation de cette activité, de même que l'important déséquilibre de la répartition de la charge de travail des commissions, comme l'indique l'écart-type de 21,7 (21,6 en 1988-1989; 27 en 1987-1988).

TABLEAU 29 - Séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	2	0,21
CAPA	1	0,10
CAS	1	0,05
CBA	3	2,95
CC	2	0,47
CE	1	0,12
CET	3	0,26
CI	1	0,08
TOTAL	14	4,24

Le niveau d'activité de 1989-1990 est en tout point comparable à celui de l'an dernier; la CBA a tenu une séance d'étude trimestrielle de la politique budgétaire et de l'évolution des finances publiques, conformément à l'article 292 du Règlement, tandis que les autres commissions ont tenu de courtes séances afin de procéder à l'élection des présidents et vice-présidents de commission.

FIGURE 28 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par commission

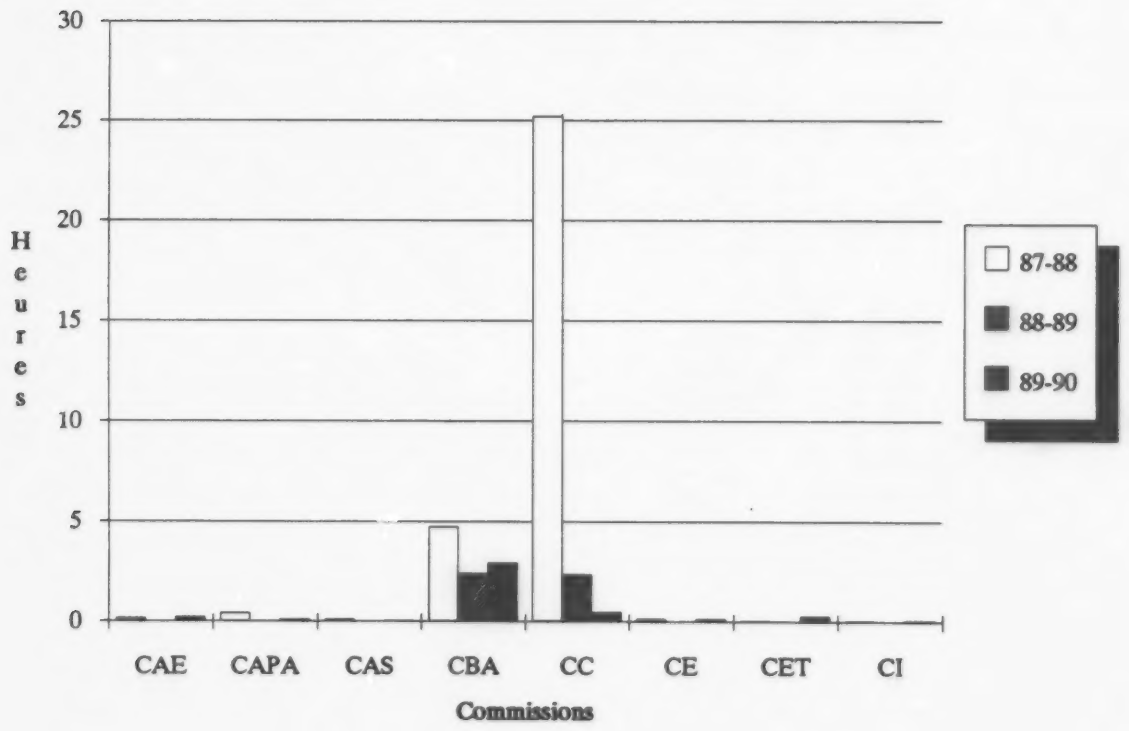

La figure 29 illustre que les séances de juin et de novembre ont été consacrées aux élections, tandis que la CBA a tenu sa séance en janvier 1990.

FIGURE 29 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par mois

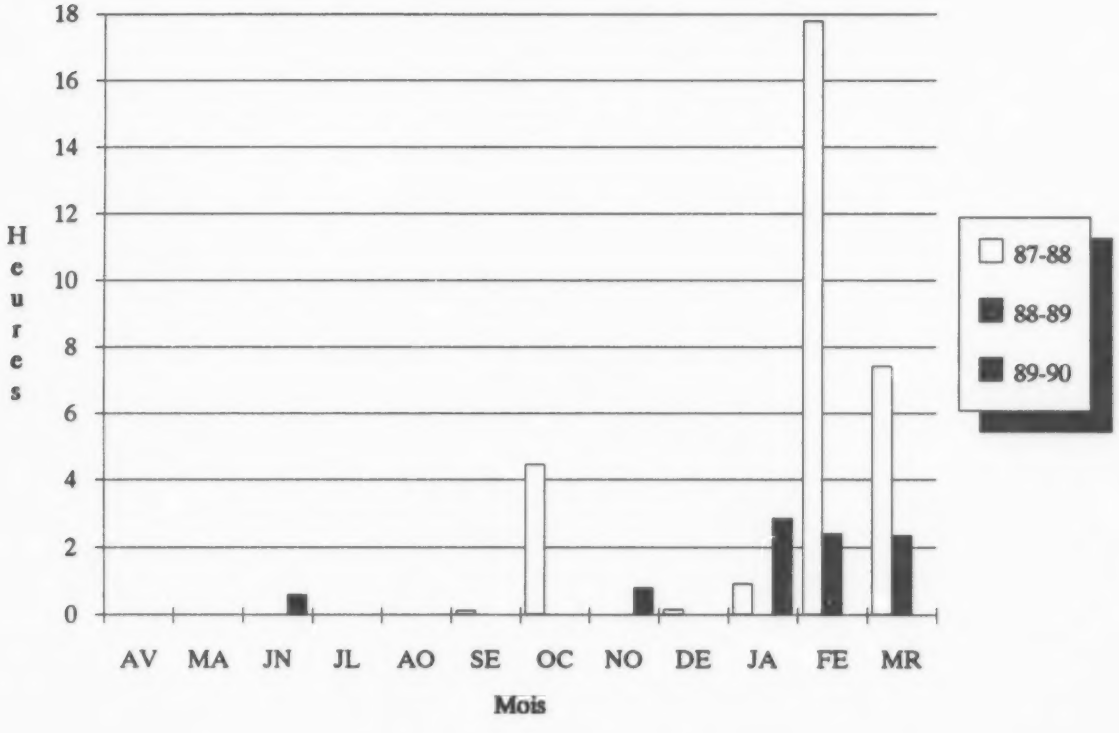

Études entreprises à l'initiative des commissions

Le tableau 30 révèle qu'une seule étude a été entreprise en 1989-1990 à l'initiative des membres de la commission.

La CBA a procédé, pour la quatrième fois, à l'examen du rapport du Vérificateur général du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 1989.

TABLEAU 30 - Séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	-	-
CAPA	-	-
CAS	-	-
CBA	1	5,63
CC	-	-
CE	-	-
CET	-	-
CI	-	-
TOTAL	1	5,63

Il s'agit d'une baisse de 52,8% des heures de séances consacrées à ce type d'activité depuis 1988-1989.

Les études entreprises à l'initiative des commissions figurent, avec l'étude de la législation déléguée, parmi les activités les plus inégalement réparties entre les commissions, comme l'indique l'écart-type de 33 (21,7 en 1988-1989; 22 en 1987-1988).

On observe par ailleurs à la figure 30 qu'à l'exception de la CBA, il n'y a pas de continuité d'une année à l'autre dans l'exécution de cette activité.

FIGURE 30 - Répartition des heures de séances consacrées aux études entreprises à l'initiative des commissions, par commission

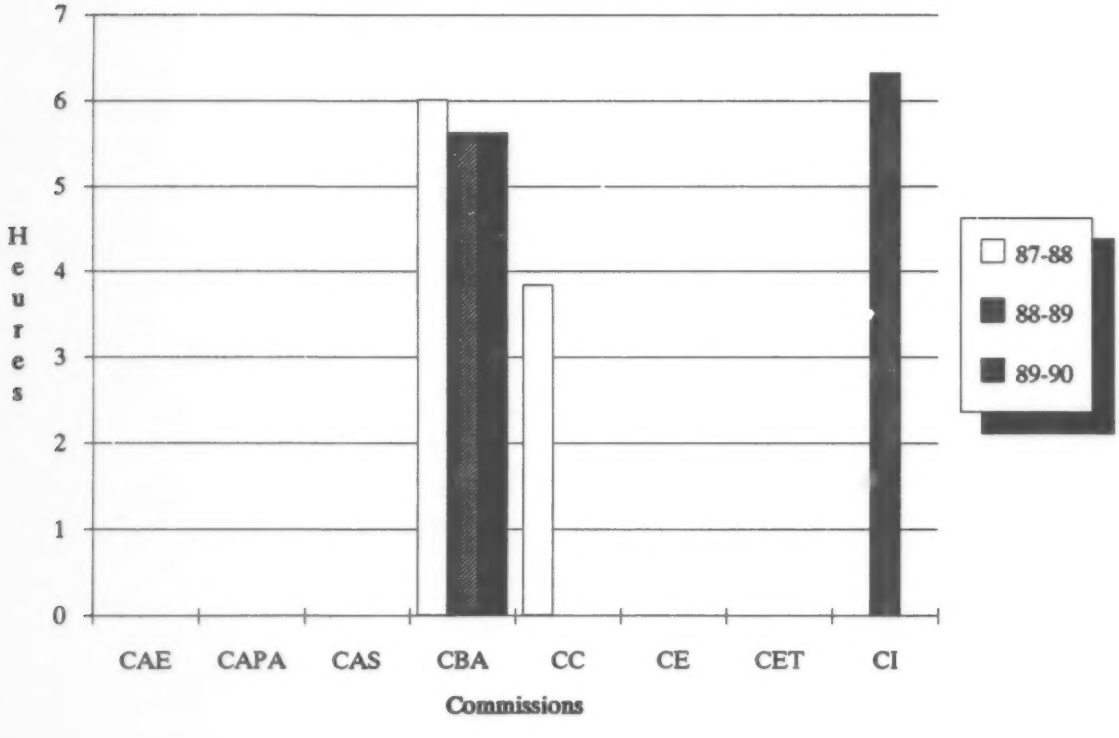

La figure 31 illustre également le peu de continuité de ce type de mandat quant au moment de sa réalisation. Il semble néanmoins que la période hors session d'hiver semble la plus propice à la tenue de ces séances.

FIGURE 31 - Répartition des heures de séances consacrées aux études entreprises à l'initiative des commissions, par mois

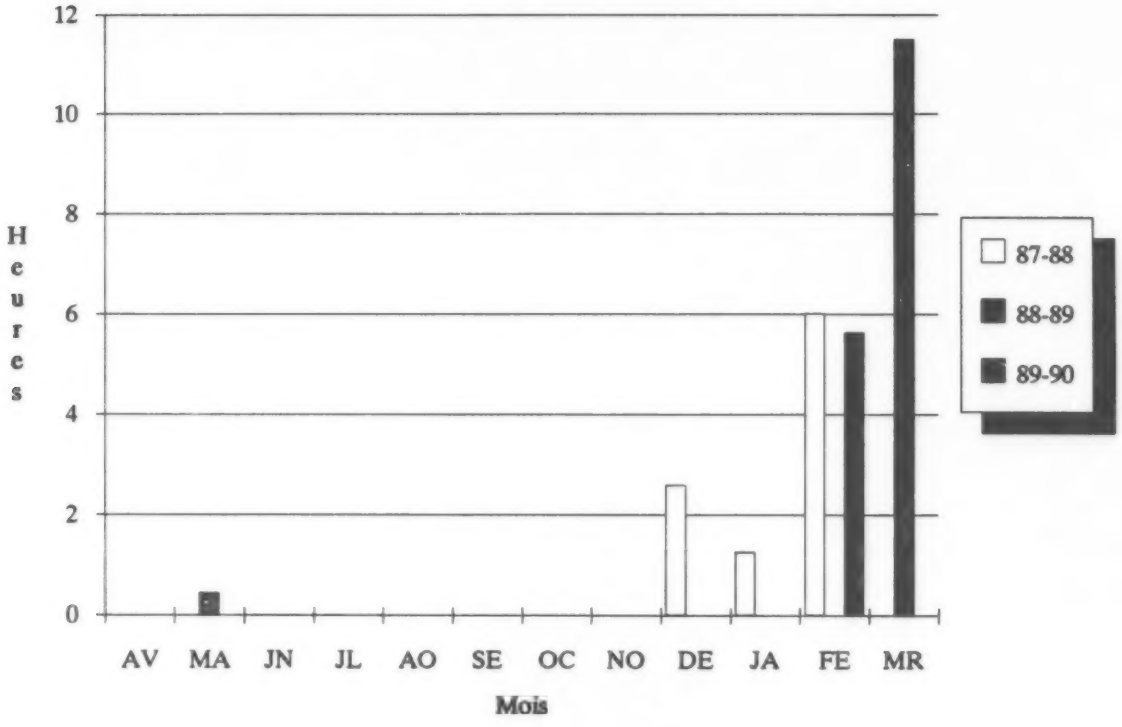

Organisation générale

Le tableau 31 montre que chacune des huit commissions a tenu une ou plusieurs séances reliées à l'organisation générale de leurs travaux. Il s'agit d'une hausse de 17 séances et de plus de sept heures par rapport à l'an dernier, ce qui met fin à une tendance observée depuis 1985-1986 quant à la baisse générale de cette activité chez les commissions.

TABLEAU 31 - Séances consacrées à l'organisation générale, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	3	1,75
CAPA	1	0,25
CAS	2	0,96
CBA	3	2,26
CC	1	0,03
CE	2	0,84
CET	2	1,48
CI	7	3,75
TOTAL	21	11,32

Cette importante hausse du nombre de séances d'organisation générale découle du besoin ressenti par les commissions de prendre connaissance de leurs programmes de travail respectifs après l'élection de 1989.

La figure 32 illustre que les heures de séances de travail reliées à l'organisation générale sont plus également réparties entre les commissions cette année, comme l'indique l'écart-type de 9,9 (13,4 en 1988-1989; 16 en 1987-1988).

On observe toutefois peu de continuité d'une année à l'autre dans le volume de travail des commissions.

FIGURE 32 - Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par commission

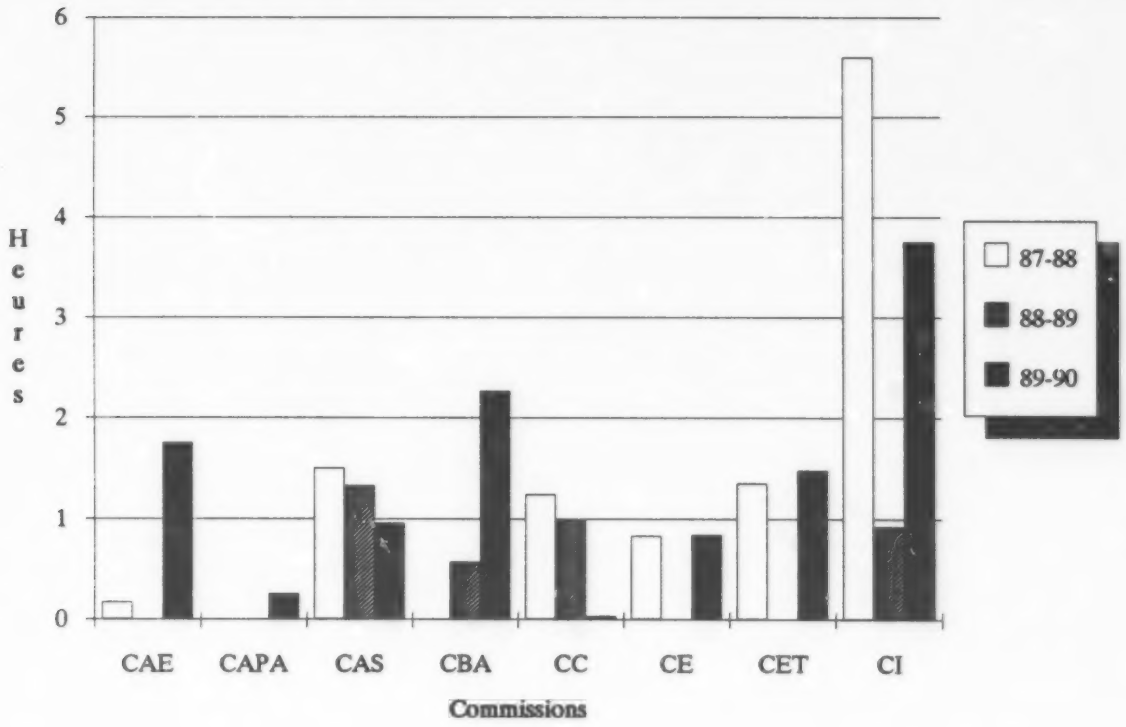

Quant à la répartition dans le temps, on remarque à la lecture de la figure 33 que la majeure partie des séances de travail a été concentrée pendant les mois de décembre 1989 à mars 1990, alors que les commissions commençaient à planifier leurs travaux, après avoir été reconstituées à la suite des élections générales du 25 septembre 1989.

FIGURE 33 - Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par mois

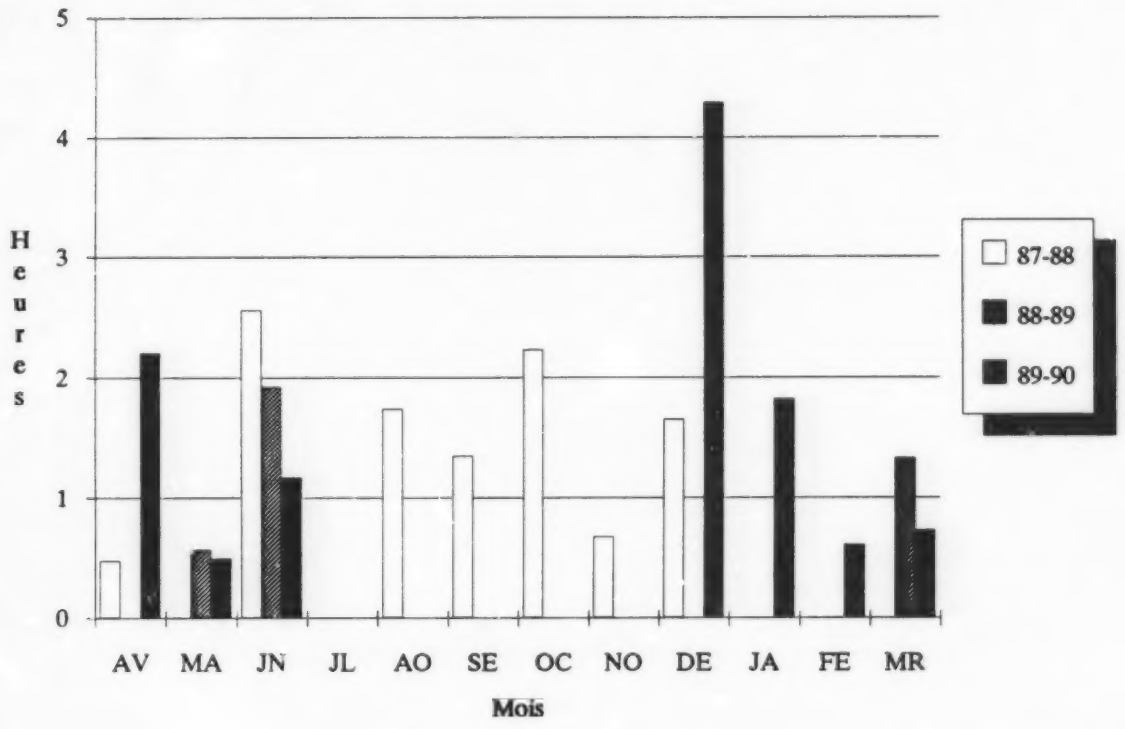

CHAPITRE QUATRE

LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA SOUS-COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE

Les données statistiques sur la Commission de l'Assemblée nationale et la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire sont traitées dans ce chapitre particulier parce que leurs mandats et leur mode de fonctionnement comportent de nombreuses particularités qui rendent difficile la comparaison avec les autres commissions.

Le rôle essentiel de la Commission de l'Assemblée nationale est de veiller au bon fonctionnement de l'Assemblée et de ses commissions, tant dans leur organisation que dans leur fonctionnement interne. Quant à la Sous-commission, elle a le mandat spécifique d'étudier les questions reliées à la réforme parlementaire.

La Commission a connu un volume d'activité presque identique cette année à celui qui a été observé en 1988-1989. Une séance a été consacrée à la composition des commissions et à la répartition des postes de présidents entre les groupes parlementaires. Une autre séance a été tenue afin de statuer sur diverses affaires courantes concernant principalement la coordination des travaux des commissions.

En 1989-1990, le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale s'est réuni à 5 reprises (4 réunions en 1988-1989; 7 en 1987-1988). En revanche, la Sous-commission ne s'est pas réunie. Sa dernière séance remonte à l'année 1984-1985.

TABLEAU 32 - Séances de la Commission de l'Assemblée nationale, en nombre et en heures, par activité

Activités	Séances	Heures
Projets de loi publics	-	-
Projets de loi d'intérêt privé	-	-
Crédits budgétaires	-	-
Interpellations	-	-
Autres mandats de l'Assemblée	-	-
Législation déléguée	-	-
Surveillance d'organismes	-	-
Engagements financiers	-	-
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	2	1,26
Études (mandats d'initiative)	-	-
Organisation générale	-	-
TOTAL	2	1,26

CHAPITRE CINQ

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET LES AUTRES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

Nous avons regroupé à l'intérieur de ce chapitre l'ensemble des éléments relatifs au fonctionnement et à certaines activités des commissions.

Comité directeur

Le tableau 33 indique que 6 des 8 commissions ont eu à nouveau recours cette année aux réunions de leur comité directeur, composé du président, du vice-président et du secrétaire, afin de planifier les travaux et de régler divers problèmes reliés à la réalisation des mandats de leur commission.

On observe une baisse de 3 réunions des comités directeurs par rapport à l'an dernier. À l'exception de la CE et de la CI, les comités directeurs des commissions ont eu tendance à se réunir moins souvent au cours des trois dernières années.

TABLEAU 33 - Comités directeurs

Commissions	Réunions
CAE	-
CAPA	2
CAS	1
CBA	3
CC	-
CE	7
CET	1
CI	5
TOTAL	19

Sous-commission

Pour les besoins de l'exécution d'un mandat, le Règlement permet aux commissions de former des sous-commissions composées d'un nombre restreint de leurs membres.

Au cours de l'année, une seule commission a eu recours à ce mode de fonctionnement. La Sous-commission de la CI a procédé à l'étude détaillée du projet de loi 12 - "Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'application du Code de procédure pénale".

Les travaux en sous-commission ont représenté 0,6% des séances et 0,5% des heures de séances de l'ensemble des commissions en 1989-1990. Rappelons qu'en 1985-1986, 15% de l'ensemble des séances et plus de 23% des heures de séances avaient été effectuées en sous-commission.

Présidence des séances

Le tableau 34 confirme la tendance observée depuis quelques années, à l'accroissement du rôle des présidents de commission afin de diriger les débats au cours des séances. À l'inverse, le recours aux présidents de séance tend à s'amenuiser. En effet, les présidents de commission ont dirigé les travaux dans une proportion de 53,3% (50,6% en 1988-1989; 48,3% en 1987-1988); les vice-présidents dans une proportion de 19,8% (22,9% en 1988-1989; 21,3% en 1987-1988), et les présidents de séances dans 16,1% des cas (22,9% en 1988-1989; 27,6% en 1987-1988).

On constate également que les travaux ont été dirigés à l'occasion par une autre personne. Dans chaque commission, le président de l'Assemblée a procédé à l'élection des présidents de commission lors de la reconstitution des commissions en novembre 1989. Dans les autres cas, il s'agit d'un membre de la commission qui a remplacé exceptionnellement le président ou le vice-président. On observe que 37% de ces remplacements ont eu lieu au cours de divers mandats exécutés par la CI.

TABLEAU 34 - Présidence des séances

Commissions	Président de la commission	Vice-président de la commission	Président de séance	Autre	TOTAL
CAE	28	33	7	4	71
CAPA	9	-	-	1	9
CAS	38	14	4	3	58
CBA	42	-	11	7	59
CC	9	-	-	1	9
CE	7	11	9	1	27
CET	24	3	14	5	45
CI	26	4	8	13	50
TOTAL	183	65	53	35	328

Ressources professionnelles autres que le personnel régulier

Une seule commission a eu recours à une personne afin de lui fournir un support à la recherche. Il s'agit de la CI qui a fait appel à une bibliothécaire de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, en préparation d'un mandat à réaliser en 1990-1991 portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion du Protecteur du citoyen.

Le support à la recherche à représenté l'équivalent de 15 jours/personne en 1989-1990, soit une diminution de 63,2 jours/personne par rapport à l'an dernier.

Déplacements des commissions

Aucune commission ne s'est prévalue en 1989-1990 de la possibilité de siéger à l'extérieur de l'Hôtel du Parlement.

Des députés et des fonctionnaires ont cependant été délégués par les commissions afin de participer à des congrès, des conférences ou des colloques.

Ainsi, des délégations de la CE ont participé, en avril 1989 à Victoriaville, à un colloque sur les cheminements particuliers en formation, puis à Montréal en mai 1989, à la Conférence nationale sur les programmes d'étude, l'enseignement et le leadership, de même qu'à l'assemblée annuelle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, et enfin en mars 1990 à Montréal, à la conférence organisée par la F.C.S.C.Q. sur le financement des commissions scolaires.

Une délégation de la CET a participé, en avril 1989 à South-Portland (Maine), au Colloque international sur les questions énergétiques et environnementales. Une délégation de la CBA a participé à la XIe Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics, en juillet 1989, à Edmonton. Des membres de la CAS ont effectué un voyage d'études en Suède, en mai 1989, sur les politiques du vieillissement de la population et l'intégration des services.

Finalement, une délégation de la CAPA a assisté au Congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles, à Québec, en février 1990.

Consultations générales et particulières

Les commissions ont tenu un nombre important de séances consacrées à la consultation publique en 1989-1990, bien que le nombre des consultations soit nettement inférieur au niveau connu il y a deux ans. Le tableau 35 indique qu'il y a eu 12 consultations cette année, au cours desquelles 386 personnes ou organismes ont été entendus et 571 mémoires ont été reçus, soit une baisse de 9 mandats et de 128 témoins en comparaison avec l'an dernier, mais une augmentation de 64 mémoires. Ce nombre important de mémoires est à peine moins élevé que lors de l'année record de 1987-1988, alors que 598 mémoires avaient été reçus.

On observe au tableau 35 que la CAS a entendu à elle seule 60,1% des témoins et reçu 65,8% des mémoires. La consultation sur l'Avant-projet de loi sur les services de santé et les services sociaux constitue l'essentiel des séances de consultation de la commission avec 154 témoins entendus et 266 mémoires reçus au 31 mars 1990. Pour sa part, la consultation générale de la CET sur les heures d'affaires des établissements commerciaux a représenté la quasi totalité des consultations de cette commission. Enfin, celle sur l'aide financière aux étudiants, avec 41 témoins entendus et 45 mémoires reçus, a été la principale consultation de la CE.

Les tableaux 35 et 36 montrent que 5 des 8 commissions ont utilisé l'un ou l'autre des modes de consultation publique, soit la consultation générale qui s'adresse à l'ensemble de la population et qui est obligatoirement précédée d'un avis public dans les grands quotidiens, ou la consultation particulière qui est limitée à quelques personnes ou organismes sélectionnés par la commission elle-même ou par l'Assemblée, en raison de leur connaissance ou de leur expérience particulière de la question étudiée. Les commissions ont tenu 7 consultations générales (8 en 1988-1989; 12 en 1987-1988) et 5 consultations particulières cette année (13 en 1988-1989; 20 en 1987-1988). Les consultations générales et particulières ont totalisé 18,6% des séances et 35,7% de la durée totale des travaux en 1989-1990 (respectivement 18,7% et 30,1% en 1988-1989).

TABLEAU 35 - Nombre de consultations, de témoins entendus et de mémoires déposés, par commission

Commissions	Mandats C.P.	Mandats C.G.	Témoins	Mémoires
CAE	-	-	-	-
CAPA	-	1	15	30
CAS	2	2	232	376
CBA	2	-	7	-
CC	-	-	-	-
CE	1	1	52	60
CET	1	1	74	91
CI	1	-	6	14
TOTAL	7	5	386	571

TABLEAU 36 - Consultations particulières et générales, en nombre de séances et d'heures, par commission

Commissions	Consultations particulières		Consultations générales		TOTAL	
	Séances	Heures	Séances	Heures	Séances	Heures
CAE	-	-	-	-	-	-
CAPA	-	-	2	12,75	2	12,75
CAS	7	41,60	27	158,94	34	200,54
CBA	2	11,68	-	-	2	11,68
CC	-	-	-	-	-	-
CE	3	10,90	6	41,26	9	52,16
CET	2	7,96	11	67,06	13	75,02
CI	1	4,53	-	-	1	4,53
TOTAL	15	76,67	46	280,01	61	356,68

FIGURE 34 - Répartition des heures de séances de consultation, par commission

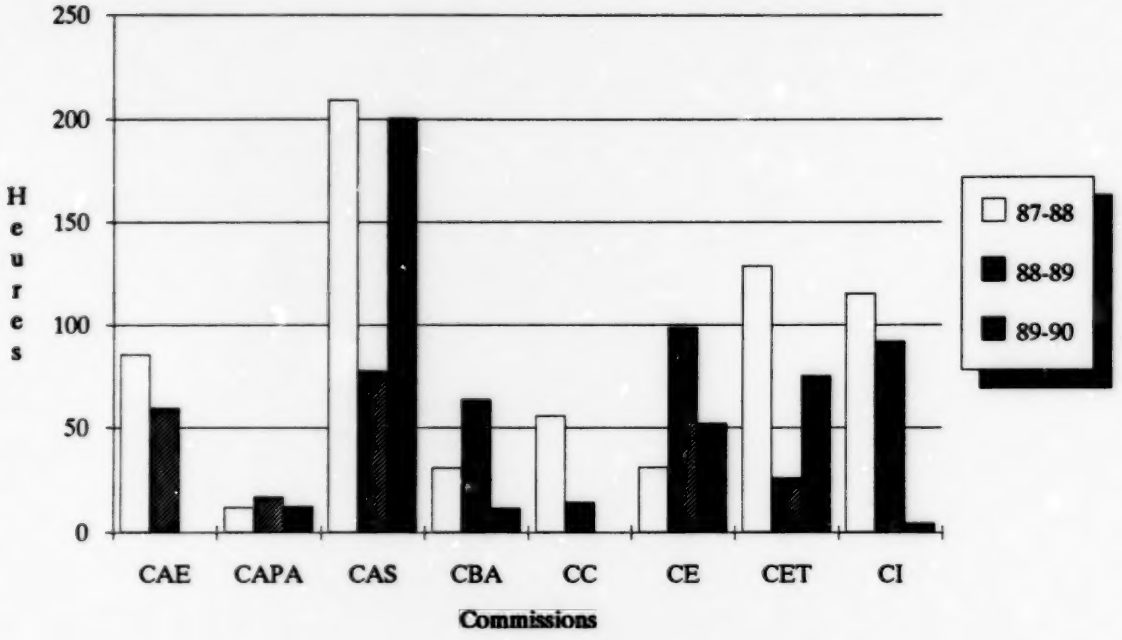

FIGURE 35 - Répartition des heures de séances de consultation, par mois

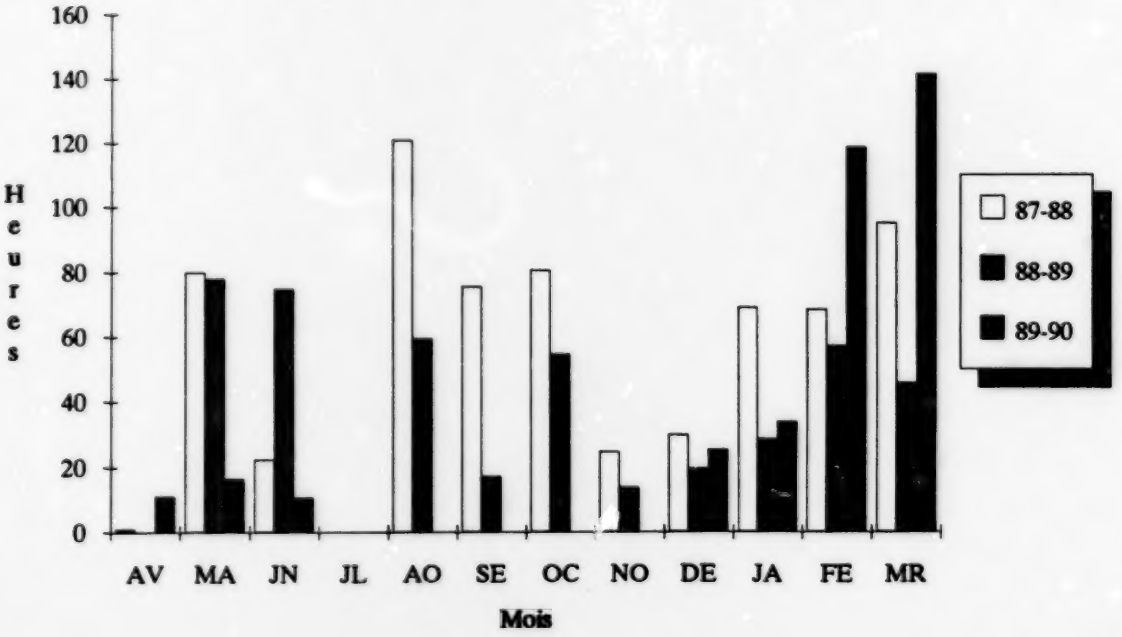

La figure 34 illustre encore davantage l'effort particulier de quelques commissions dans le niveau des consultations atteint cette année. La CAS et la CET ont accru sensiblement leurs séances de consultation, sans atteindre toutefois le plateau de 1987-1988. À l'exception de la CE et de la CAPA qui ont maintenu un volume de travail comparable sur la période, les autres commissions ont réduit considérablement leurs consultations. Dans l'ensemble, la répartition des consultations entre les huit commissions est beaucoup moins équilibrée en 1989-1990 qu l'an dernier, comme l'indique l'écart-type de 18,0 (6,9 en 1988-1989; 9,2 en 1987-1988).

La figure 35 fait ressortir que le déclenchement des élections générales a eu pour effet d'annuler la tenue des séances de consultation qui ont habituellement lieu à la fin de l'été et au début de l'automne, pour les reporter à l'hiver 1990. On remarque le niveau particulièrement élevé des consultations tenues au mois de mars 1990.

TABLEAU 37 - Heures de séances de consultation, selon le type d'activité, par commission

Commissions	Projets de loi publics	Autres mandats de l'Assemblée	Surveillance d'organismes	Autres mandats du Règlement ou d'une loi	Mandats d'initiative	TOTAL
CAE	-	-	-	-	-	-
CAPA	12,75	-	-	-	-	12,75
CAS	41,60	158,94	-	-	-	200,54
CBA	6,05	-	-	-	5,63	11,68
CC	-	-	-	-	-	-
CE	52,16	-	-	-	-	52,16
CET	-	75,02	-	-	-	75,02
CI	4,53	-	-	-	-	4,53
TOTAL	117,09	233,96	-	-	5,63	356,68

La consultation publique est un mode de fonctionnement qui peut être utilisé pour différents types d'activité, comme l'expose le tableau 37. La figure 36 indique toutefois que, toutes proportions gardées, les commissions ont utilisé la voie des consultations publiques pour le même type de mandats qu'il y a deux ans. En effet, 65,5% des consultations ont été reliées à l'exécution des "Autres mandats de l'Assemblée" (61,9% en 1988-1989; 77,1% en 1987-1988) et 32,8% à l'étude des projets de loi publics (34,9% en 1988-1989; 11,4% en 1987-1988).

FIGURE 36 - Répartition des heures de séances de consultation, par activité

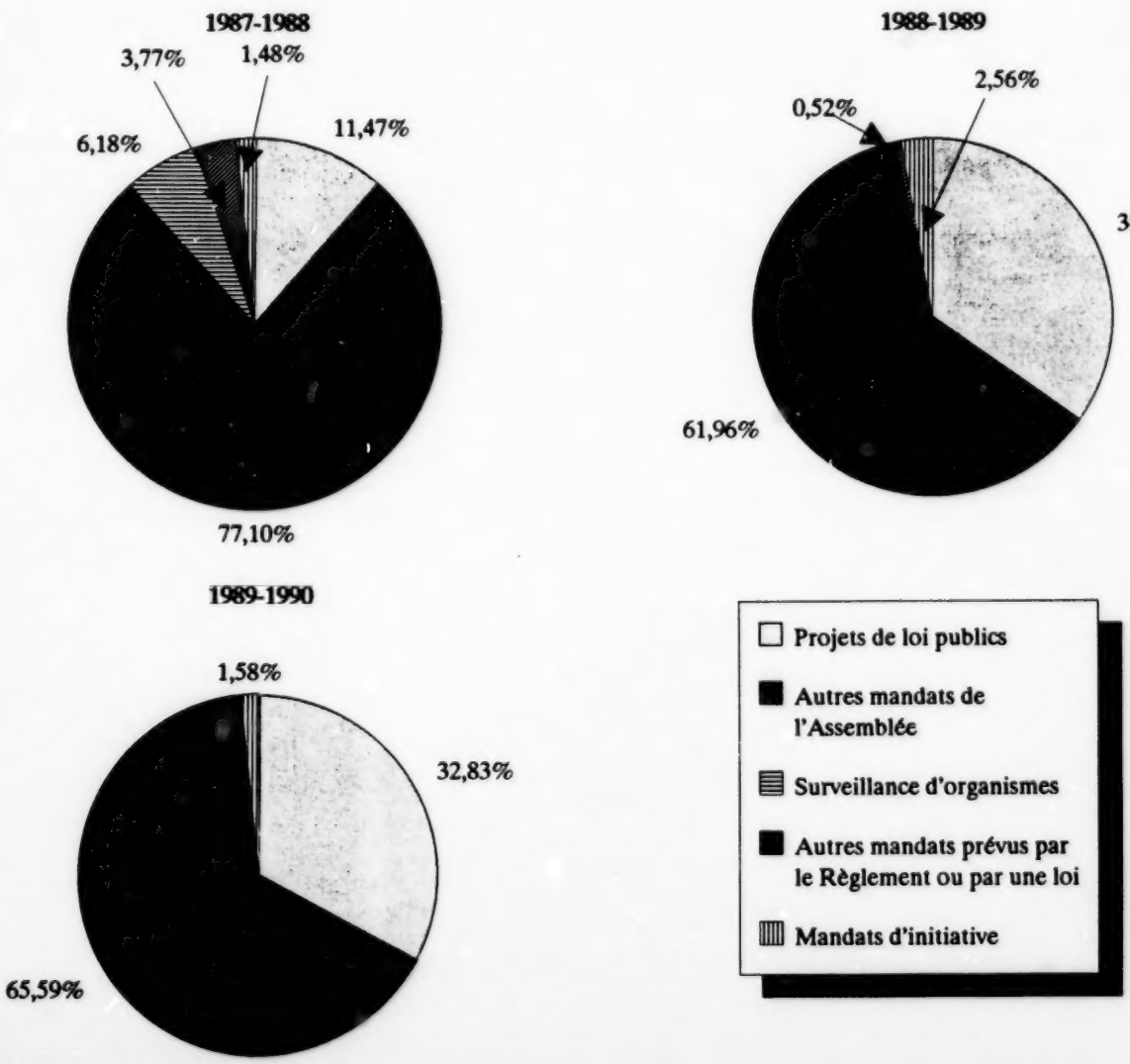

CHAPITRE SIX

ÉTAT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1989-1990

L'état des dépenses des commissions pour l'année financière 1989-1990 est présenté dans les pages qui suivent.

Ces états financiers sont produits conformément à l'article 14 du *Règlement sur les ressources financières et le personnel attribué aux commissions et aux sous-commissions* (Décision numéro 105), qui stipule qu'à la fin de chaque exercice financier, le rapport financier de chaque commission est intégré au rapport du Secrétariat des commissions.

Le budget 1989-1990

Le Bureau de l'Assemblée nationale a alloué un budget de 315 000 $ aux commissions pour l'année financière 1989-1990, soit une augmentation de 15 000 $ par rapport aux deux derniers exercices.

Une enveloppe de 25 000 $ a été allouée à chaque commission, sauf la CBA, qui a disposé d'un budget de 40 000 $. Une somme de 100 000 $ a été attribuée à la Commission de l'Assemblée nationale afin de rajuster, au besoin, les enveloppes budgétaires des autres commissions.

Les dépenses effectuées

En 1989-1990, les dépenses des commissions ont totalisé 23 155,50 $, soit une diminution de 49 215,42 $ (-68%) en comparaison avec l'an dernier.

FIGURE 37 - Répartition des dépenses, par catégorie

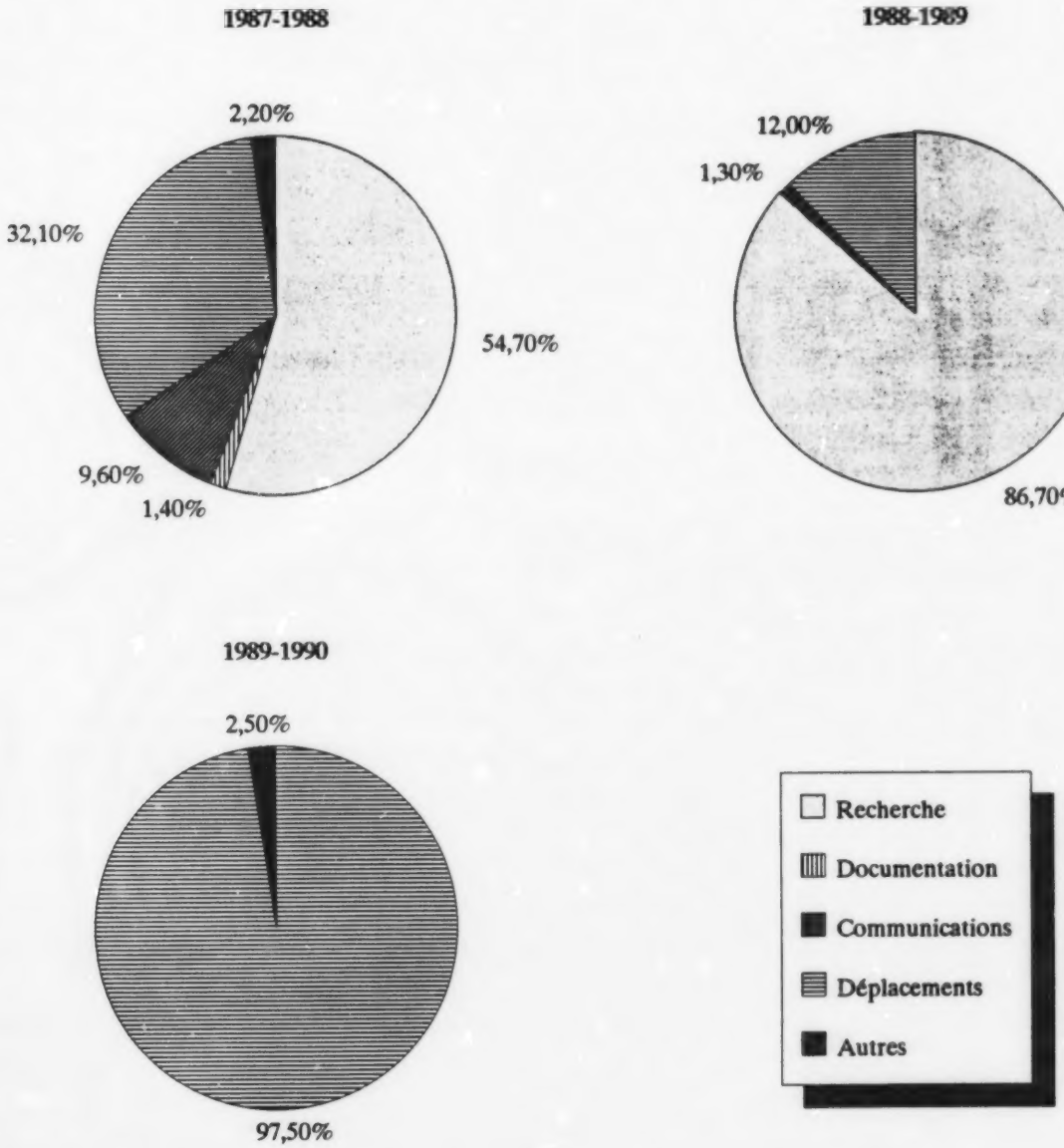

L'analyse de la répartition des dépenses par catégorie (figure 37) fait ressortir que les commissions ont consacré l'essentiel de leur budget en 1989-1990 à des déplacements, puisque pas moins de 97,5% des dépenses sont reliées à ce chapitre. En revanche, aucune dépense n'a été effectuée à des fins de recherche ou de documentation, contrairement aux deux dernières années alors que ces catégories constituaient l'essentiel des dépenses.

Contrairement également à ce que l'on observait ces dernières années, aucune somme d'argent n'a été dépensée dans le cadre d'une activité reliée à la réalisation des mandats des commissions. Les dépenses ont plutôt été consacrées à des activités de formation des députés et aux relations interparlementaires.

FIGURE 38 - Répartition des dépenses par activité

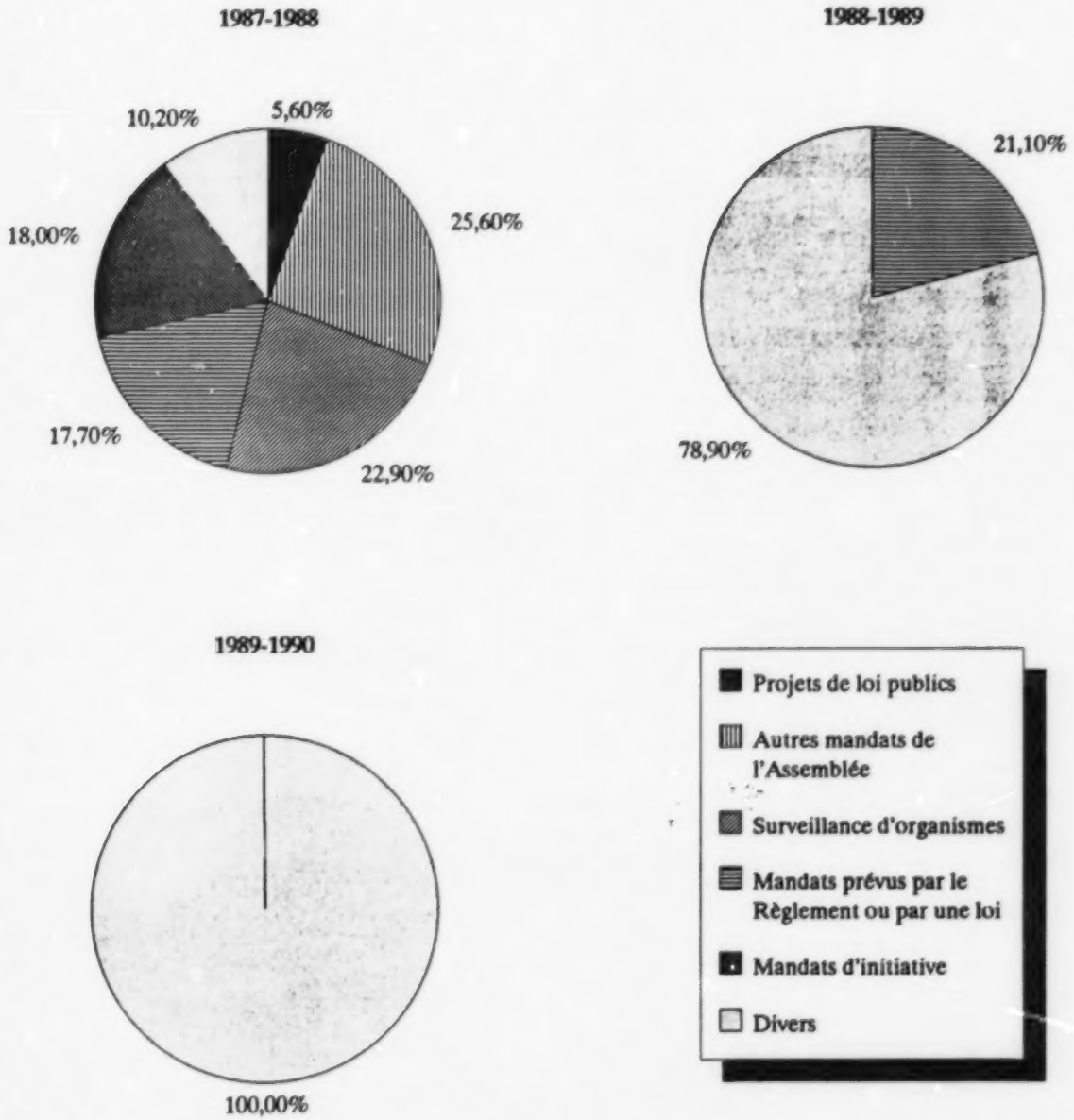

Enfin, le tableau 38 et la figure 39 illustrent la répartition des dépenses entre les huit commissions sectorielles. Outre l'année 1987-1988, il en ressort que les commissions dépensent généralement moins du quart de leur budget de 25 000 $. De plus, on observe que quatre commissions n'ont effectué aucune dépense en 1989-1990, soit la CAE, la CAPA, la CC et la CI.

FIGURE 39 - Répartition des dépenses, par commission*

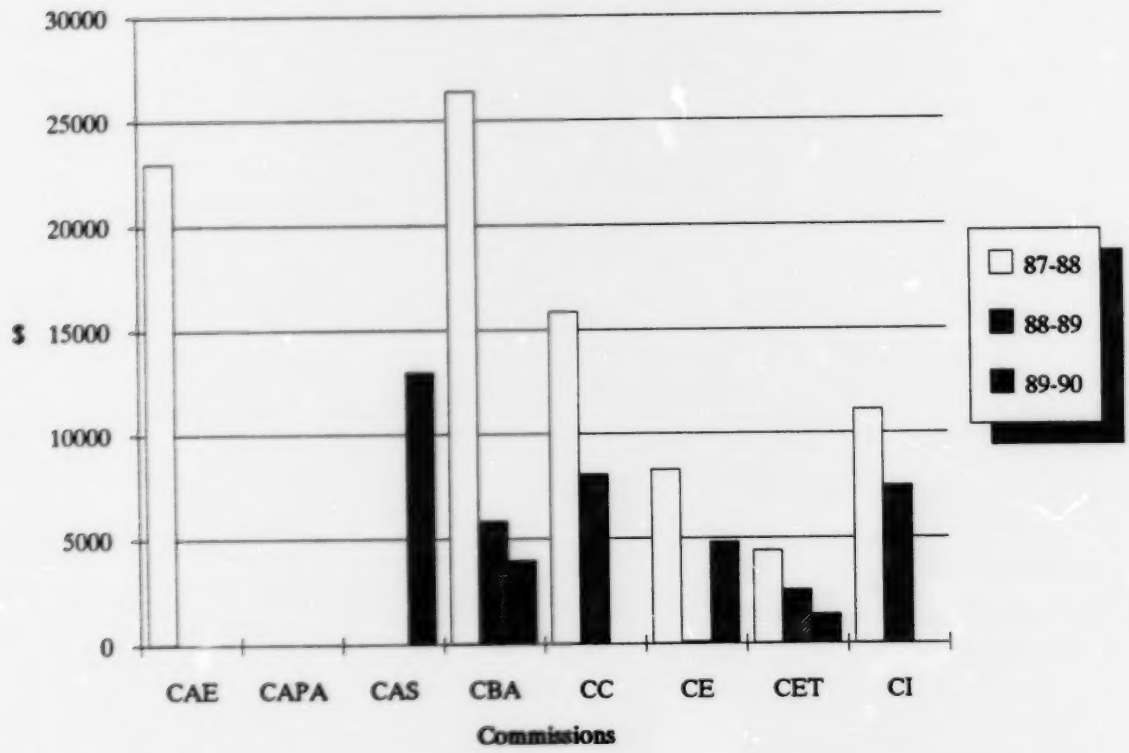

* Excluant la CAN

État des dépenses effectuées par les commissions

Du 1er avril 1989 au 31 mars 1990

	1989-90	1988-89
	$	$
TRAITEMENT		
02 Employés occasionnels		
Agents de recherche	-	-
	-	-
FONCTIONNEMENT		
03 Service de transport et de communication		
Employés publics	-	-
Ministres et députés	16 895,09	6 462,15
Congrès	5 609,96	2 230,00
Réunions ministérielles	-	-
Fret et messagerie	-	901,76
Journaux et revues	-	-
	22 505,05	9 593,91
04 Services professionnels, administratifs et autres		
Services juridiques	-	-
Administration	-	62 777,01
Perfectionnement	-	-
Autres	-	-
Réceptions	531,91	-
Abonnements	-	-
	531,91	62 777,01
06 Location matériel et équipement		
Matériel de transport terrestre	118,54	-
	118,54	-
07 Fournitures et approvisionnement		
Imprimés et livres	-	-
	-	-
TOTAL:	23 155,50	72 370,92

TABLEAU 38 - Répartition des dépenses des commissions, entre le 1er avril 1989 et le 31 mars 1990, par catégorie de dépenses et par commission

Catégorie / Commission	CAE	CAPA	CAS	CBA	CC	CE	CET	CI	CAN	TOTAL
Budget	25 000,00	25 000,00	25 000,00	40 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	100 000,00	315 000,00
Dépenses										
TRAITEMENT										
Employoés occasionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agents de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FONCTIONNEMENT										
Transport/communication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Employés publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ministres/députés	-	-	10 349,86	3 823,12	-	1 955,13	766,98	-	-	16 895,09
Congrès	-	-	2 250,00	-	-	2 825,00	534,96	-	-	5 609,96
Réunions ministérielles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fret/messagerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Journaux-revues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services professionnels										
Services juridiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Perfectionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réceptions	-	-	386,27	145,64	-	-	-	-	-	531,91
Abonnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Location matériel										
Transport terrestre	-	-	-	-	-	46,87	71,67	-	-	118,54
Fourniture/App.										
Imprimés/livres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres										
TOTAL	-	-	12 986,13	3 968,76	-	4 827,00	1 373,61	-	-	23 155,50

ANNEXE I

DÉNOMINATION ET COMPÉTENCE DES COMMISSIONS

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Article 118

Outre la Commission de l'Assemblée nationale, il y a huit commissions permanentes de l'Assemblée. Leur dénomination et leur compétence sont les suivantes:

1. Commission des institutions:

   Présidence du Conseil exécutif, justice, relations intergouvernementales, constitution et protection du consommateur;

2. Commission du budget et de l'administration:

   Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique, privatisation, services et approvisionnements;

3. Commission des affaires sociales:

   Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine, relations avec les citoyens, main-d'oeuvre et sécurité du revenu;

4. Commission de l'économie et du travail:

   Industrie, commerce, tourisme, travail, technologie, énergie et ressources;

5. Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation:

   Agriculture, pêcheries et alimentation;

6. Commission de l'aménagement et des équipements:

   Collectivités locales, aménagement, transport, travaux publics, environnement, loisirs, chasse et pêche et habitation;

7. Commission de l'éducation:

   Éducation, science et formation professionnelle;

8. Commission de la culture:

   Culture, communications, communautés culturelles et immigration.

ANNEXE II

FICHES DES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1989-1990

LÉGENDE

N = Nombre de mandats

MODE = Consultation générale (CG) ou consultation particulière (CP), ou étude détaillée (ED).

SÉANCES = Nombre de séances (N) et nombre d'heures (H) requises pour l'exécution d'un mandat.

Séances publiques (P) et séances de travail (T).

PROJETS DE LOI = Nombre total d'articles d'un projet de loi (AR), nombre d'amendements proposés (AP), nombre d'amendements adoptés (AA). Étude du projet de loi terminée (A) ou non terminée (O).

N.B.: Le terme "amendements" inclut les sous-amendements.

PARTICIPANTS = Nombre cumulatif des membres (M), des députés remplaçants (R) et des autres députés (AD) pour l'ensemble des séances tenues dans le cadre d'un mandat.

Nombre de ministres (MI), d'organismes invités (OI) et de personnes invitées (PI) pour l'ensemble des séances tenues dans le cadre du mandat.

DOCUMENTS = Nombre de mémoires (M) et autres textes (T) déposés officiellement.

PERSONNEL = Nombre d'employés requis par la commission pour l'exécution d'un mandat: personnel régulier de l'Assemblée (RG), personnel d'appoint (AP), consultants ou experts (EX).

REMARQUES = Caractéristiques particulières reliées au fonctionnement de commission.

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives (P.L. 130)	1	ED	3 (P)	4,12			19	10	10	A	26	4	1	3					2			18, 23 et 24 mai 1989
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur la Commission municipale (P.L. 121)	1	ED	1 (P)	0,80			5	1	1	A	10			1					2			24 mai 1989
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives (P.L. 147)	1	ED	1 (P)	1,77			19	2	2	A	10			1					2			30 mai 1989
1.1.4 Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (P.L. 108)	1	ED	2 (P)	8,30			54	27	16	A	19			2					2			5 et 6 juin 1989
1.1.5 Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et le Code civil en matière de bail d'un logement à loyer modique (P.L. 136)	1	ED	3 (P)	11,38			15	9	3	A	33	3		3					2			6, 7 et 8 juin 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.6 Loi modifiant la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal, la Loi sur le ministère des Transports et la Loi sur les transports (P.L. 143)	1	ED	1 (P)	1,82			9			A	9			1					2			12 juin 1989
1.1.7 Loi modifiant la Loi sur les corporations municipales et intermunicipales de transport en matière de règlement d'emprunt (P.L. 132)	1	ED	1 (P)	0,15			2			A	10			1					2			12 juin 1989
1.1.8 Loi modifiant la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec (P.L. 122)	1	ED	1 (P)	3,90			9	1	1	A	12	1		1					2			13 juin 1989
1.1.9 Loi modifiant la Loi sur les immeubles industriels municipaux (P.L. 155)	1	ED	2 (P)	2,70			16	2	2	A	16			2					2			20 et 21 juin 1989
1.1.10 Loi modifiant la Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (P.L. 8)	1	ED	1 (P)	0,98			13			A	15	1		1					2			7 décembre 1989
1.1.11 Loi modifiant la Loi sur les cités et villes et le Code municipal du Québec concernant les emprunts des municipalités (P.L. 7)	1	ED	1 (P)	0,95			7			A	15	1		1					2			7 décembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.12 Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives concernant les finances des municipalités (P.L. 5)	1	ED	2 (P)	3,38			25	1	1	A	24			2					2			13 et 14 décembre 1989
1.1.13 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le régime de retraite des élus municipaux (P.L. 20)	1	ED	1 (P)	3,08			21			A	11	1		1					2			19 décembre 1989
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi modifiant la Loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay (P.L. 230)	1	CP/ED	3 (P)	5,80			3	4	4	A	37	8	3	3	4	2		5	2			3 mai, 19, 20 juin 1989
1.2.2 Loi modifiant la Loi concernant la cité de Salaberry-de-Valleyfield (P.L. 219)	1	CP/ED	1 (P)	0,50			8	6	6	A	12		1	1	1				2			15 juin 1989
1.2.3 Loi modifiant la charte de la ville de Hull (P.L. 243)	1	CP/ED	1 (P)	1,20			6	2	2	A	9		1	1	1				2			15 juin 1989
1.2.4 Loi modifiant la charte de la ville de St-Hyacinthe (P.L. 235)	1	CP/ED	2 (P)	1,33			3	3	3	A	13		1	2	1			1	2			15 et 21 juin 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RO	AP	EX	
1.2.5 Loi concernant le Comité d'enfouissement sanitaire d'Argenteuil-Deux-Montagnes (P.L. 268)	1	CP/ED	1 (P)	1,10			2	1	1	A	10		2	1	3				2			15 juin 1989
1.2.6 Loi concernant la ville de Lac-Etchemin (P.L. 286)	1	CP/ED	1 (P)	0,25			3	4	4	A	10		1	1	1				2			15 juin 1989
1.2.7 Loi concernant la ville de Westmount (P.L. 253)	1	CP/ED	1 (P)	0,55			11	4	4	A	6		2	1	1				2			15 juin 1989
1.2.8 Loi concernant la ville de Vaudreuil (P.L. 271)	1	CP/ED	1 (P)	0,52			6	4	4	A	8		1	1	1				2			15 juin 1989
1.2.9 Loi concernant la ville de LaSalle (P.L. 252)	1	CP/ED	2 (P)	1,75			9	6	5	A	17			2	1				2			15 et 16 juin 1989
1.2.10 Loi modifiant la charte de la ville de Gatineau (P.L. 237)	1	CP/ED	1 (P)	1,33			9		2	A	9	5		1	1				2			19 juin 1989
1.2.11 Loi modifiant la charte de la ville de Québec (P.L. 287)	1	CP/ED	1 (P)	0,63			2	4	3	A	8	5	1	1	1				2			19 juin 1989
1.2.12 Loi refondant la charte de la ville de Chaticnok et validant certaines acquisitions (P.L. 269)	1	CP/ED	1 (P)	1,58			22	12	11	A	6	5		1	1				2			19 juin 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RO	AP	EX	
1.2.13 Loi concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal (P.L. 265)	1	CP/ED	1 (P)	1,92			7	2	2	A	9		1	1	1				2			20 juin 1989
1.2.14 Loi modifiant la charte de la ville de Beauport (P.L. 290)	1	CP/ED	1 (P)	1,60			2			A	8		1	2	1				2			20 juin 1989
1.2.15 Loi concernant l'École nationale de théâtre du Canada (P.L. 248)	1	CP/ED	1 (P)	0,60			6	2	2	A	6			1	2				2			20 juin 1989
1.2.16 Loi modifiant la charte de la ville de Montréal (P.L. 264)	1	CP/ED	1 (P)	7,18			26	14	10	A	12		2	1	11				2			21 juin 1989
1.2.17 Loi concernant la ville de Trois-Rivières (P.L. 231)	1	CP/ED	1 (P)	0,90			4			A	14			1	1				2			18 décembre 1989
1.2.18 Loi concernant la ville de Berthierville (P.L. 211)	1	CP/ED	1 (P)	0,35			5			A	12			1	1				2			18 décembre 1989
1.2.19 Loi concernant la ville de Jonquière (P.L. 232)	1	CP/ED	1 (P)	0,50			3			A	12			1	1				2			18 décembre 1989
1.2.20 Loi concernant la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Deschambault (P.L. 233)	1	CP/ED	1 (P)	0,52			5	3	3	A	12			1	1				2			18 décembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.21 Loi concernant les municipalités des paroisses de Saint-Joseph-de-Deschambault et de Notre-Dame-de-Portneuf (P.L. 204)	1	CP/ED	1 (P)	1,00			3	4	4	A	16			1	1				2			18 décembre 1989
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1989-1990 relevant de la compétence de la Commission	1		8 (P)	42,35							76	11	14	9				10	2			11, 12, 13, 18, 19, 26 et 27 avril, 2 mai 1989
1.4 Interpellation																						
1.4.1 L'état déplorable du réseau routier et l'insuffisance inacceptable des budgets dans ce secteur	1		1 (P)	1,92							6		3	1					1			25 mai 1989
1.4.2 L'utilisation du champ de la taxation foncière	1		1 (P)	2,03							10	2		1				1	1			23 mars 1990
1.4.3 Le développement régional	1		1 (P)	2,05							7	2	2	2					1			30 mars 1990
1.5 Autres mandats																						
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RO	AP	EX	
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers	1				2 (P)	11,07					20	4	2	2				8	2			27 et 28 juin 1989
	1				8 (P)	47,06					102	19	10	8				36	2			23, 24, 25, 30, 31 janvier et 1er, 22, 27 février 1990
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Élection du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,13							8								2			8 juin 1989
2.4.2 Élection du président et du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,08							15		1						2			29 novembre 1989
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.2 Organisation générale			2 (T)	0,88							26								2			21 juin et 15 décembre 1989
					1 (T)	0,87					14								2			31 janvier 1990

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur les courses de chevaux et d'autres dispositions législatives (P.L. 6)	1	ED	1 (P)	3,43			51			0	12	3		1				1	2			14 décembre 1989 étude suspendue
1.1.2 Loi sur la mise en marché des produits agricoles et alimentaires et modifiant d'autres dispositions législatives (P.L. 15)	1	CG	2 (P)	12,75							21		2	4	14	1	30	6	2			27 et 28 mars 1990
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1989-1990 relevant de la compétence de la Commission	1		2 (P)	7,77							16	2	2	2					2			19 et 20 avril 1989
1.4 Interpellation																						
1.5 Autres mandats																						

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers	1		2 (P)	10,33							16		4	3				1	2			20 et 21 mars 1990
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Élection du président et du vice-président de la commission	1		1 (P)	0,10							8		1						2			29 novembre 1989
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.2 Organisation générale			1 (T)	0,25							7								2			19 décembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi sur les régimes complémentaires de retraite (P.L. 116)	1	CP	3 (P)	16,27							29			3	18		39		2			9, 10 et 11 mai 1989
(réimpression)		ED	4 (P)	23,38			318	51	38	A	29	1		4					2			7, 13, 15 et 19 juin 1989
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique (P.L. 149)	1	ED	1 (P)	0,93			2	1		A	9	1		1					2			1er juin 1989
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et d'autres dispositions législatives (P.L. 139)	1	ED	2 (P)	3,17			47	13	13	A	15	1		2					2			1er et 20 juin 1989
1.1.4 Loi modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance (P.L. 150)	1	ED	3 (P)	13,95			29	20	11	A	30	5		3					2			12, 14 et 16 juin 1989
1.1.5 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec (P.L. 124)	1	ED	1 (P)	0,83			13	2	2	A	5			1					2			20 juin 1989
1.1.6 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les services de santé et les services sociaux (P.L. 102)	1	ED	1 (P)	0,52			7	4	4	A	6			1					2			20 juin 1989
1.1.7 Loi sur la pratique des sages-femmes dans le cadre de projets-pilotes (P.L. 4)	1	CP	4 (P)	25,33							60	5	8	7	24	1	30	1	2			6, 7, 8, 12 décembre 89

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi modifiant la Loi fusionnant et consolidant The Mackay Institution for Protestant Deaf Mutes et The School for Crippled Children, Montreal, sous le nom de Mackay Center for Deaf and Crippled Children (P.L. 267)	1	CP/ÉD	1 (P)	0,47			5	3	3	A	7			1	1				2			20 juin 1989
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1989-19[illegible] relevant de la compétence de la Commission	1		7 (P)	28,62							72	3	14	7				5	2			12, 13, 19, 20, 25 et 26 avril et 2 mai 1989
1.4 Interpellation																						
1.4.1 L'imbroglio fédéral-provincial relatif aux programmes de formation professionnelle, d'assurance-chômage, d'aide sociale et de congés de maternité	1		1 (P)	1,53							2	1	1	1					1			12 mai 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Avant-projet de loi - Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives	1	CG			5 (P)	30,00					65	13	2	10	35		41	1	2			20, 21, 22, 27 et 28 février 1990
1.5.2 Avant-projet de loi - Loi sur les services de santé et les services sociaux	1	CG			14 (P)	84,58					200	32	18	17	91				2			23, 24, 25, 26, 30, 31 janvier,
																1	266					1, 2, 13, 14, 15, 16 février,
			8 (P)	44,36							95	16	18	12	62				2			1, 2, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 28 29 mars 1990
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers																						
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Élection de la présidente et du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,05							10		1						2			29 novembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.2 Organisation générale			2 (T)	0,96							16								2			20 juin et 19 décembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur les agronomes (P.L. 45)	1	ED	1 (P)	0,25			6	1	1	A	5	1		1					2			10 mai 1989
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur les chimistes professionnels (P.L. 47)	1	ED	1 (P)	0,05			2			A	6	1		1					2			10 mai 1989
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur les comptables agréés (P.L. 48)	1	ED	1 (P)	0,87			11			A	7	1			1				2			10 mai 1989
1.1.4 Loi modifiant la Loi sur les médecins vétérinaires (P.L. 50)	1	ED	1 (P)	0,20			5	1	1	A	4	1		1					2			10 mai 1989
1.1.5 Loi modifiant la Loi médicale (P.L. 51)	1	ED	1 (P)	0,15			4			A	6	1		1					2			10 mai 1989
1.1.6 Loi modifiant la Loi sur l'optométrie (P.L. 52)	1	ED	1 (P)	0,02			2			A	6	1		1					2			10 mai 1989
1.1.7 Loi modifiant la Loi sur les dentistes (P.L. 56)	1	ED	1 (P)	0,28			3	1	1	A	6	1		1					2			10 mai 1989
1.1.8 Loi modifiant la Loi sur la podiatrie (P.L. 57)	1	ED	1 (P)	0,10			4	1	1	A	6	1		1					2			10 mai 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.9 Loi modifiant la Loi sur les opticiens (P.L. 88)	1	ED	1 (P)	0,05			2			A	6	1		1					2			10 mai 1989
1.1.10 Loi modifiant la Loi sur la pharmacie (P.L. 61)	1	ED	1 (P)	0,30			6	2	2	A	7	2		1					2			16 mai 1989
1.1.11 Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers (P.L. 62)	1	ED	1 (P)	1,14			13	2	2	A	7	2		1					2			16 mai 1989
1.1.12 Loi modifiant la Loi sur le notariat (P.L. 87)	1	ED	2 (P)	1,42			13	8	8	A	12	6		2					2			16 et 17 mai 1989
1.1.13 Loi modifiant la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement (P.L. 119)	1	ED	1 (P)	0,58			5			A	7	2		1					2			16 mai 1989
1.1.14 Loi modifiant la Loi sur la Société immobilière du Québec (P.L. 117)	1	ED	1 (P)	0,42			3			A	6	2		1					2			1er juin 1989
1.1.15 Loi sur les intermédiaires de marché (P.L. 134)	1	ED	7 (P)	28,03			261	119	107	A	50	15	2	7				3	2			1, 2, 6, 7, 12, 13 et 14 juin 1989
1.1.16 Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile (P.L. 133)	1	CP	1 (P)	6,05							8	1	1	1	5	1		7	2			8 juin 1989
		ED	1 (P)	1,17			15	5	5	A	5	3		1					2			14 juin 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.17 Loi modifiant la Loi constituant le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (P.L. 193)	1	ED	1 (P)	1,60			17	3	3	A	5								2			21 juin 1989
1.1.18 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal (P.L. 31)	1	ED	1 (P)	1,37			116	1	1	A	8	2		1					2			8 décembre 1989
1.1.19 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant certains régimes de retraite des secteurs public et parapublic (P.L. 13)	1	ED	1 (P)	0,88			12			A	7	1		1					2			12 décembre 1989
1.1.20 Loi modifiant la Loi sur les assurances (P.L. 3)	1	ED	1 (P)	0,18			2			A	7	1		1					2			12 décembre 1989
1.1.21 Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et d'autres dispositions législatives (P.L. 2)	1	ED	1 (P)	2,51			14			0	13	4	1	1					2			15 décembre 1989 Étude suspendue
1.1.22 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal (P.L. 33)	1	ED			1 (P)	2,73	234	21	21	A	11	1		1					2			1er mars 1990

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.23 Loi modifiant diverses dispositions législatives aux fins du partage et de la cession entre conjoints des droits accumulés au titre d'un régime de retraite (P.L. 19)	1	ED	1 (P)	3,41			56	25	25	A	12	3		1					2			15 mars 1990
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi remplaçant la Loi concernant la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec (P.L. 279)	1	CP/ED	1 (P)	3,68			90	8	8	A	8	2		1	1			3	2			23 mai 1989
1.2.2 Loi concernant Les Développements nouveaux de Lorette Ltée (P.L. 262)	1	CP/ED	1 (P)	1,10			3			0	6	1		1	1			1	2			19 juin 1989 Étude suspendue
1.2.3 Loi concernant Gamma Lambda Foundation of Sigma Chi Fraternity Incorporated (P.L. 263)	1	CP/ED	1 (P)	0,15			3			A	7	1		1	1				2			19 juin 1989
1.2.4 Loi concernant l'Association athlétique et sociale Hull Volant Inc. (P.L. 270)	1	CP/ED	1 (P)	0,17			3			A	7	1		1	1				2			19 juin 1989
1.2.5 Loi concernant Club de Golf La Pruchière Inc. (P.L. 277)	1	CP/ED	1 (P)	0,15			3			A	7	1		1	1				2			19 juin 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.6 Loi concernant Groupe André Perry Inc. (P.L. 283)	1	CP/ED	1 (P)	0,37			2			A	7	1		1	1				2			19 juin 1989
1.2.7 Loi concernant Domaine Lafontaine Ltée (P.L. 285)	1	CP/ED	1 (P)	0,38			3			0	5	1		1	1				2			19 juin 1989 Étude suspendue
1.2.8 Loi concernant La Communauté grecque orthodoxe de la Ville de Laval (P.L. 266)	1	CP/ED	1 (P)	1,07			19			A	9	3		1	1				2			20 juin 1989
1.2.9 Loi concernant Placements Mérici Inc. (P.L. 228)	1	CP/ED	1 (P)	0,40			3			A	8			1					2			19 décembre 1989
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1989-1990 relevant de la compétence de la Commission	1		4 (P)	13,28							37	7	7	6				3	2			13, 25 et 26 avril et 2 mai 1989
1.4 Interpellation																						
1.4.1 La détérioration de la situation économique et les problèmes de chômage à Montréal	1		1 (P)	1,90							3	2		1					1			19 mai 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Débat sur le Discours du budget	1		2 (P)	9,97							16	2		2				2	2			25 et 30 mai 1989
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers	1				5 (P)	14,43					46		5	5				4	2			13, 14, 15, 22, 27 février 1990
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Élection du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,03							6								2			19 juin 1989
2.4.2 Élection du président et du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,07							10		1						2			29 novembre 1989
2.4.3 Étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques	1				1 (P)	2,85					12		1	1					2			18 janvier 1990

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.1.1 Entendre le Vérificateur général du Québec dans le cadre de l'examen de son rapport pour l'année financière terminée le 31 mars 1989	1	CP			1 (P)	5,63					11	1			1			1	2			28 février 1990
3.2 Organisation générale			2 (T)	1,31							17		2						2			14 décembre 1989 et 13 mars 1990
					1 (T)	0,95					11								2			18 janvier 1990

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1989-1990 relevant de la compétence de la Commission	1		4 (P)	13,92							34	6	8	5				2	2			13, 25, 26, 27 avril 1989
1.4 Interpellation																						
1.5 Autres mandats																						
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers	1				2 (P)	4,23					20	2	2	2					2			18 janvier et 6 mars 1990
2.4 Autres mandats																						

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.4.1 Élection du président de la Commission	1		1 (P)	0,25							8		2						2			21 juin 1989
2.4.2 Élection du président et du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,22							10		2						2			29 novembre 1989
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.2 Organisation générale			1 (T)	0,03							9								2			14 décembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur l'Université du Québec (P.L. 63)	1	CP	3 (P)	10,90							30	5		3	11		13		2			4, 5 et 6 avril 1989
		ED	1 (P)	3,87			23	30	29	A	8	3	1	1					2			9 mai 1989
1.1.2 Loi sur les élections scolaires (P.L. 106)	1	ED	2 (P)	8,52			255	143	139	A	19	3		2					2			25 et 30 mai 1989
1.1.3 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les institutions dont le régime d'enseignement est l'objet d'une entente internationale (P.L. 125)	1	ED	1 (P)	0,43			18	1	1	A	8	1	1	1				1	2			6 juin 1989
1.1.4 Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (P.L. 128)	1	ED	1 (P)	0,87			11	6	6	A	9	1	1	1					2			6 juin 1989
1.1.5 Loi sur l'aide financière aux étudiants (P.L. 25)	1	CG			6 (P)	41,26				0	76	5	4	6	37	4	45		2			21, 22, 27, 28 février, 1er et 6 mars 1990 étude non terminée
1.1.6 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (P.L. 9)	1	ED	5 (P)	17,33	1 (P)	2,01	51	40	37	A	77	1	2	6			2	1	2			12, 13, 14, 15 décembre 1989, 20 février et 13 mars 1990

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi modifiant l'Acte pour incorporer le Collège Morrin, à Québec (P.L. 254)	1	CP/ED	1 (P)	2,15			7	3	3	A	9	1		1	1			1	2			21 juin 1989
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1989-1990 relevant de la compétence de la Commission	1		2 (P)	15,12							17		4	2				2	2			11 et 18 avril 1989
1.4 Interpellation																						
1.5 Autres mandats																						
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers	1				1 (P)	5,58					10	1	1	1					2			30 janvier 1990

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Élection de la présidente et de la vice-présidente de la Commission	1		1 (P)	0,12							11		1						2			29 novembre 1989
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la commission																						
3.2 Organisation générale			1 (T)	0,23							9								2			19 décembre 1989
					1 (T)	0,61					11	1							2			13 février 1990

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics (P.L. 118)	1	ED	1 (P)	0,97			13			A	7			1					2			5 avril 1989
1.1.2 Loi sur le mérite forestier (P.L. 127)	1	ED	1 (P)	1,15			14	2	2	A	9	2	1	1					2			17 mai 1989
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec (P.L. 138)	1	ED	1 (P)	0,28			4	1	1	A	6	1	2	1					2			31 mai 1989
1.1.4 Loi relative à l'implantation d'une alumineric dans la région de Sept-Îles (P.L. 195)	1	ED	1 (P)	1,15			3	3	3	A	11	2	2	1					2			31 mai 1989
1.1.5 Loi concernant l'examen des plaintes des clients des distributeurs d'électricité (P.L. 135)	1	ED	3 (P)	7,78			34	4	1	A	26	7		3					2			31 mai, 1, 5 juin 1989
1.1.6 Loi modifiant la Loi concernant les droits sur les mines (P.L. 126)	1	ED	1 (P)	0,67			5			A	8	1		1					2			1er juin 1989
1.1.7 Loi modifiant la Loi sur les installations électriques (P.L. 1)	1	ED	1 (P)	0,58			18			A	12	1		1					2			6 décembre 1989

Sujet	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.8 Loi modifiant la Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (P.L. 11)	1	ED	1 (P)	1,33			24	2	2	A	10	1		1					2			13 décembre 1989
1.1.9 Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (P.L. 14)	1	ED	2 (P)	8,22			19	4	2	A	30	1	2	2					2			14 et 15 décembre 1989
1.1.10 Loi modifiant la Loi sur la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (P.L. 38)	1	ED	1 (P)	1,58			10	1	1	A	10			1					2			29 mars 1990
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1989-1990 relevant de la compétence de la Commission	1		6 (P)	29,30							48	4	16	8				5	2			11, 25, 26, 27 avril et 2 et 3 mai 1989
1.4 Interpellation																						
1.4.1 La détérioration des services offerts aux travailleurs et travailleuses du Québec par la Commission de la santé et de la sécurité du travail	1		1 (P)	1,90							8	2	2	1					1			4 mai 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux	1	CG			4 (P)	30,11					63	5	14	4	26	5			2			27, 28 février, 1, 6, 13, 14, 15, 16, 20, 21, 22 mars 1990
			7 (P)	36,95							98	8	10	8	42		91	4	2			
1.5.2 Étude de la proposition tarifaire d'Hydro-Québec pour l'année financière 1990-1991	1	CP	2 (P)	7,96							39	2	9	2	1			1	2			27 et 28 mars 1990
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers	1				1 (P)	1,38					15	3		1					2			8 août 1989
	1				6 (P)	25,56					69	5	7	7				4	2			23, 24 janvier et 6, 7, 8, 21 février 1990
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Élection du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,08							9								2			8 juin 1989
2.4.2 Élection du président de la Commission	1		1 (P)	0,10							10								2			19 juin 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.4.3 Élection du président et du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,08							14		1						2			29 novembre 1989
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.2 Organisation générale			2 (T)	1,48							16								2			30 mai et 19 décembre 1989
																						19 décembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant le Code de procédure civile (P.L. 123)	1	ED	1 (P)	0,28			5			A	8			1					2			18 mai 1989
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires (P.L. 129)	1	ED	1 (P)	1,62			9			A	8			1					2			18 mai 1989
1.1.3 Loi sur le curateur public et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives (P.L. 145)	1	ED	3 (P)	17,63			202	73	69	A	26	5		3					2			6, 7 et 8 juin 1989
1.1.4 Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne concernant la Commission et instituant le Tribunal des droits de la personne (P.L. 140)	1	CP/ED	6 (P)	18,33			23	43	42	A	37	2		5	6		14	1	2			8, 12, 15, 16 et 19 juin 1989
1.1.5 Loi modifiant le Code civil du Québec et d'autres dispositions législatives afin de favoriser l'égalité économique des époux (P.L. 146)	1	ED	4 (P)	8,93			49	36	30	A	29	7		4					2			8, 9, 12, et 19 juin 1989
1.1.6 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse (P.L. 142)	1	ED	1 (P)	2,72			13	1	1	A	7			1					2			12 juin 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.7 Loi sur les cours municipales et modifiant diverses dispositions législatives (P.L. 141)	1	ED	2 (P)	7,65			209	33	32	A	16	1		2					2			12 et 13 juin 1989
1.1.8 Loi modifiant la Loi sur les huissiers (P.L. 148)	1	ED	1 (P)	3,18			40	8	8	A	8			1					2			13 juin 1989
1.1.9 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires (P.L. 10)	1	ED	1 (P)	0,37			2			A	7			1					2			15 décembre 1989
1.1.10 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'application du Code de procédure pénale (P.L. 12)	1	ED	4 (P)	5,25			1258	102	102	A	14			1					2			13 et 14 mars 1990 sous-commission
											8	1	1	2					2			13 et 27 mars 1990
1.1.11 Loi modifiant la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès (P.L. 36)	1	ED	1 (P)	0,40			3			A	7	1		1					2			28 mars 1990
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi concernant l'Institution Monseigneur Guay et La Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil de Chicoutimi (P.L. 245)	1	CP/ED	1 (P)	0,60			8	1	1	A	7				2				2			20 juin 1989
1.2.2 Loi concernant l'Institution Monseigneur Guay et l'Archevêque catholique romain de Québec (P.L. 282)	1	CP/ED	1 (P)	1,60			10	4	4	A	9	2	1		1			1	2			20 juin 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.3 Loi concernant certains immeubles faisant partie du parc industriel de St-Augustin-de-Desmaures (P.L. 281)	1	CP/ED	1 (P)	0,43			4	3	3	A	9	2			1				2			20 juin 1989
1.2.4 Loi concernant la succession de Morris Wexler (P.L. 229)	1	CP/ED	1 (P)	0,27			2	1	1	A	10	2				6			2			20 juin 1989
1.2.5 Loi concernant les testaments de Charles Jodoin et de Sophranie Beauchamp (P.L. 275)	1	CP/ED	1 (P)	0,40			3	3	3	A	9	2				5			2			20 juin 1989
1.2.6 Loi concernant la succession de Cora Frances Dunkerley (P.L. 272)	1	CP/ED	1 (P)	0,28			5			0	9	2							2			20 juin 1989 Étude suspendue
1.2.7 Loi concernant la succession d'Alain Morin (P.L. 224)	1	CP/ED	1 (P)	0,22			6			A	8	2							2			18 décembre 1989
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1989-1990 relevant de la compétence de la Commission	1		7 (P)	27,75							55	9	8	8				2	2			12, 18, 20, 25, 26, 27 avril et 3 mai 1989
Prévisions budgétaires du Directeur général des élections et de la Commission de la représentation pour l'année financière 1989-1990	1		1 (P)	1,72							8	1		1					2			17 mai 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.4 Interpellation																						
1.5 Autres mandats																						
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.1.1 Étude du projet de règlement sur la procédure de recrutement et sélection des personnes aptes à être désignées à la fonction d'arbitre ou nommées à celle d'assesseur au Tribunal des droits de la personne	1		1 (P)	2,28							8	3	1	1				1	2			29 mars 1990
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers	1		1 (P)	2,16							8	1	1	1					2			22 mars 1990
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Élection du président et du vice-président de la Commission	1		1 (P)	0,08							8		1						2			29 novembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.2 Organisation générale			7 (1)	3,75							52								2			5 et 12 avril, 13 juin, 7 et 20 décembre 1989, 22 mars 1990

Année financière 1989-1990

Commission de l'Assemblée nationale

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.3 Crédits budgétaires																						
1.4 Interpellation																						
1.5 Autres mandats																						
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée																						
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.3 Vérification des engagements financiers																						
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Statuer sur l'application des articles 127 et 139 du Règlement de l'Assemblée nationale et constituer un comité directeur	1		1 (P)	0,48							7								2			29 novembre 1989

Sujets	NB	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCU-MENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.4.2 Statuer sur diverses affaires courantes	1				1 (P)	0,78					13								2			18 janvier 1990
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.2 Organisation générale																						